

1845.

ATHENÆUM
LUCILIBURGENSE.

Imprimerie de Schmitz-Bracl.

Königlich Großherzogliches Athénäum zu Luxemburg.

Programm,

herausgegeben am

Schlusse des Schuljahres 1844-1845.

Die Aeltern und Vormünder der Jüglinge, wie auch alle Freunde und Beförderer des Unterrichtes sind eingeladen, die Schulfeierlichkeit mit ihrer Gegenwart zu beehren.

Tage und Stunden der öffentlichen Prüfungen und der Schlußfeierlichkeit sind Seite 36 angegeben.

ATHÉNÉE ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG.

PROGRAMME,

PUBLIÉ A LA CLÔTURE

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1844-1845.

Les parens et tuteurs des élèves et tous les amis et protecteurs de l'instruction publique sont invités à honorer de leur présence la solennité de clôture.

Les jours et les heures des exercices publics et de la cérémonie de clôture sont indiqués page 36.

ESQUISSE HISTORIQUE

DE

L'Enseignement public dans le Pays DE LUXEMBOURG.

PLUSIEURS de mes Collègues qui m'ont devancé dans la rédaction du Programme annuel de l'Athénée, ont eu l'heureuse idée de choisir le sujet de leurs dissertations dans le champ vaste et fertile, mais malheureusement encore trop peu exploré de notre histoire nationale. Luxembourgeois, j'ai cru bien faire de suivre l'exemple de mes devanciers, et le travail que je présente à ceux qui voudront se donner la peine de lire ces pages, est destiné à remplir, quoique imparfaitement sans doute, une lacune dans l'histoire de notre pays et notamment dans l'histoire de notre civilisation; ce sera toujours cette partie de l'histoire d'un peuple, celle qui offre le tableau des progrès de sa culture intellectuelle, qui sera la plus intéressante.

A une époque où le Gouvernement s'occupe avec tant de sollicitude de relever l'enseignement public dans tous ses degrés, on n'apprendra pas sans intérêt, je pense, ce qui a été fait chez nous dans cette branche si importante de l'administration, dans les tems qui nous ont précédés. Or, hormis quelques rapports officiels, peu répandus, et qui ne se rapportent encore qu'aux derniers tems, il n'existe aucun ouvrage qui nous fournisse les moindres renseignemens sur ce point.

J'ai donc cru faire un travail utile, en réunissant dans un cadre étroit des documens éparpillés et peu connus.

Historien fidèle et impartial, je n'ai pas l'intention d'entrer dans la discussion de la grande question de principe qui agite aujourd'hui la société, et la partage en quelque sorte en deux camps opposés; mon but est d'examiner et de raconter ce qui s'est fait jusqu'à ce jour pour l'enseignement public, de recueillir la série des actes qui depuis les tems les plus anciens ont successivement organisé, transformé, développé cet enseignement, et de mettre sous les yeux de mes lecteurs, là où l'intérêt de la chose peut l'exiger, le texte même de ces actes, avec indication des sources où j'ai puisé.

II

Je forme des vœux, pour que des mains plus habiles profitent des matériaux que j'aurai rassemblés pour achever l'édifice, dont la construction exige plus de loisirs que je n'en possède au milieu de mes nombreuses occupations. Je ne revendique d'autre mérite que celui d'y avoir posé la première pierre.

Les premières écoles publiques dont il soit fait mention dans l'histoire de notre pays sont celles qui furent instituées près de l'abbaye de Münster par Henri l'Aveugle, septième comte de Luxembourg, qui régna de 1136—1196.

Les tems qui précéderent cette époque, ne sont en général marqués que par la barbarie qui les caractérise, et ce ne fut guère que vers la fin du onzième siècle que nous voyons aussi dans les provinces voisines, avec lesquelles nous avons si souvent partagé les mêmes destinées, les ténèbres se dissiper pour laisser percer quelques rayons de lumière. M^r Théodore Juste dans son essai sur l'histoire de l'instruction en Belgique ¹⁾ donne le tableau suivant de ces tems :

« Cependant les ténèbres semblèrent redescendre sur l'Europe vers la fin du 9^me siècle. Le vaste empire fondé par Charlemagne n'offrait plus que des débris et des ruines; la plupart des écoles carlovingiennes avaient disparu au milieu des tempêtes, qui bouleversaient l'ancienne Gaule. On eût dit enfin que la civilisation devait encore une fois rétrograder. »

« Pendant le siècle suivant, les diverses classes de la société restèrent à peu près dans la même ignorance. Les farouches châtelains féodaux et même la plupart des Conseillers des princes ne savaient ni lire ni écrire. Aussi l'usage s'était-il établi de faire une croix pour confirmer un acte. Dans le 9^me siècle, Herbaud, comte du palais, quoique juge suprême de l'empire en vertu de sa charge, ne savait pas écrire son nom. Plusieurs monarques se contentaient également de tracer, au bas de leurs décrets le signe de la croix, faute de savoir écrire; et voilà l'origine du mot *signer*, pour *souscrire son nom* ²⁾. Le clergé séculier ne faisait nul effort pour s'élever au-dessus de la foule; beaucoup d'ecclésiastiques n'entendaient pas le bréviaire qu'ils étaient obligés de réciter tous les jours, quelques uns n'étaient pas même en état de le lire etc. »

Cependant l'Europe n'était pas destinée à rester toujours plongée dans cette crasse ignorance; le dixième et le onzième siècle furent marqués de grands progrès. Le douzième siècle, époque mémorable dans l'histoire de l'instruction publique, puisqu'alors furent constituées et organisées les plus célèbres *universités*, celles d'Italie, d'Angleterre et celle de Paris ³⁾, est aussi une époque mémorable dans l'histoire de l'instruction publique chez nous, puisque ce fut dans le courant de ce siècle que notre comte sus-nommé Henri l'Aveugle institua près de l'Abbaye de Münster les premières écoles publiques.

Ce fait est entr'autres rapporté par Bertholet ⁴⁾ «La ville de Luxembourg,» dit-il «prit sous

1) Th. Juste p. 33 et suiv.

2) Hallam: *L'Europe au moyen âge*, tome IV p. 108. Pendant plusieurs siècles, pour peindre d'un trait l'excès de l'ignorance, il fut rare qu'un laïque, quelque fût son rang, sût signer son nom; avant que l'usage des sceaux fût devenu général, on signait les chartes avec une croix.

3) Th. Juste p. 42.

4) Vol. IV. page 278.

« Henri l'Aveugle de nouveaux accroissemens, par les édifices qu'il y fit construire (*lesquels?*) et par le soin qu'il eut d'y ouvrir des écoles publiques » M^r Ulveling dans son *tableau analytique et chronologique des principaux faits de l'histoire du Grand-Duché et de la ville de Luxembourg* ¹⁾ dit également : « Henri accorda aux religieux de Münster le privilège d'instruire la jeunesse de la ville. Aucune école ne pouvait être ouverte sans leur permission. »

Il est donc arrivé chez nous ce qui arriva partout ailleurs ; c'est sous les auspices de la religion et grâce au dévouement de ses pieux ministres, que se formèrent les premiers établissemens d'instruction publique. La religion seule, dit Hallam, ²⁾ jeta pour ainsi dire un pont à travers le chaos, et lia entr'elles les deux époques de la civilisation ancienne et moderne.

Voilà donc que non seulement nous avons des écoles publiques, mais ce qui est bien plus, nous avons une autorité chargée de la surveillance des écoles. L'abbaye de Münster, c'est notre université ; elle se trouve en suite d'une concession que lui a faite le souverain, investie du droit d'enseigner, d'exercer la haute surveillance sur les écoles, et de délivrer les brevets de capacité (qu'on me permette cette expression moderne) à ceux qui veulent se livrer à l'enseignement. En un mot elle a le *monopole de l'enseignement*.

Il serait curieux d'avoir sous les yeux le document par lequel notre comte Henri céda ce privilège aux moines de l'abbaye de Münster. Mais à défaut de ce document les preuves ne nous manquent pas pour démontrer la vérité du fait. Ainsi la cession de ce privilège a été confirmée par une charte de la Comtesse Ermesinde de 1231 que Bertholet nous a conservée ³⁾ et qui est de la teneur suivante :

« *Ermesindis* Comitissa Lucelburgensis, et Rupensis et Marchionissa Arlunensis, omnibus præsens scriptum inspecturis salutem in Domino. Notum vobis facimus quod Ecclesia Beatæ Mariæ Lucelburgensis ex quo fundata fuit, tenuit et possedit regimen scholarum in Lucelburg, de consensu antecessorum nostrorum, et etiam de consensu et voluntate nostra, ex quo nos ibidem cœpimus dominari. In cujus rei testimonium præsentis litteras nostras patentes Abbati et Conventui memoratae ecclesiae contulimus, sigilli nostri munimine roboratas. »

« Datum apud Lucelburg anno Domini MCCXXXI, feria sexta proxima ante festum Apostolorum Simonis et Judæ. »

Ce document prouve deux choses, d'abord que les moines de Münster avaient effectivement le droit d'enseigner, et celui de surveiller les écoles, et ensuite qu'ils n'exerçaient pas ce droit de leur propre autorité, mais de l'accord et du consentement du Souverain : *de consensu antecessorum nostrorum et etiam de consensu et voluntate nostra*.

Mais outre ce consentement du Souverain, il fallait encore semble-t-il celui de l'autorité spirituelle, ainsi que cela paraît résulter des passages suivans extraits d'un registre contenant l'analyse des privilèges de Münster.

1225. 5. Kalend. April. Tom. 3. f. 112.

« Theodoricus Trevirorum Archiepiscopus statuit ne quisquam scholas in oppido Luxemburgensi habeat vel in castro citra Abbatibus Münsteriensis consensum. ⁴⁾ »

1) Page 7.

2) Vol. IV. page 115.

3) IV. Pièces justificatives LIX. Extrait des archives de l'abbaye de Münster.

4) Voir aussi Bertholet IV. page 180.

1225. 15 Kalend. April. Tom. 3. f. 111.

« Idem Theodoricus Trevirorum Archiepiscopus scholas earumque præfecturam et provisionem soli Abbati in perpetuum promittit. »

5. Vigilia st. Thomæ sine data Tom. 3 f. 118.

« Theodoricus Trevirorum Archiepiscopus Decano majoris Ecclesiæ Trevirensi mandat ut Abbatem Münsteriensem in privilegio scholarum oppidi Luxemburgensis defendat. »

Je pourrai multiplier à l'infini ces citations, si je ne croyais avoir suffisamment établi le fait qu'il s'agit de prouver.

Cependant il arriva qu'un certain Henri neveu du Doyen de Thionville s'avisât d'ouvrir une école dans la ville, et ce au détriment de l'Abbé. Plainte en fut portée par celui-ci, et défense expresse faite par notre Comte Henri II au prédit Henri, quoique bachelier ès-lettres, de tenir désormais école.

Voici la charte relative à cette défense. ¹⁾

« Henricus Comes Luceburgensis, Rupensis et Marchio Arlunensis, universis Christi Fidelibus et Domino Theodorico de Linceriis Seneschallo, salutem.

« Abbas B. Mariæ in Lucelburg et Conventus graviter conquæsti sunt, quod quidam Henricus nepos Decani Theonis-Villæ scholas super castrum in domo Domini Joannis Capellani regere inceperit, in eorum præjudicium et gravamen. Sed cum dicti Abbas et Conventus nobis privilegia avi mei Comitis II. Namurcensis et Lucemburgensis et Ermesindis matris felicis recordationis, nec non confirmationes Archiepiscopi et Archidiaconi Trevirensis ostenderint et legi fecerint, quod scholæ cum Capella Beati Nicolai in novo foro sita, in eos sint translatae et ipsis ob reverentiam B. Mariæ, cui nocte dieque deserviunt, sint collatae, sicut in privilegiis Prædecessorum nostrorum et confirmatione dictorum Archiepiscopi et Archidiaconi plenius continetur.

« Nos eorum vestigiis inhærendo pias eleemosynas et privilegia augere non minuere, promovere non impedire, quæ a prædecessoribus nostris facta Monasterio Beatæ Mariæ de Lucelborch volentes, quod de scholis et Capella B. Nicolai factum est *innovamus et confirmamus*, sicut hæres et Dominus fundi Lucelburgensis, vobis Domino Theodorico de Linceriis præcipientes, ut Lucelborgh personaliter accedatis, inhibere curetis Bachelario Nepoti Decani prædicti, ne se de scholis regendis super Castrum, sicut diligit gratiam nostram, aliquatenus se intromittat, sed si eas regere voluerit, de consensu Abbatis prædicti et sui scholastici inferius apud Monasterium, sicut hactenus consuetum est, eas regat, alioquin sub clausura et serra nostra, dictas scholas ponatis, inhibendo Burgensibus, ne filios suos contra privilegia Prædecessorum nostrorum, quæ firma esse volumus, ad scholas prædictas transmittant; volumus enim quod prædictum Monasterium à prædecessoribus nostris fundatum chartis suis et privilegiis in omnibus gaudeat, nec ausû temerario à quoquam officiorum nostrorum infringantur. In cujus rei memoriam præsentibus sigillum nostrum appendi fecimus in perpetuam memoriam et munimen.

« Datum anno Domini MCCXLIX, mense Maio.

Voilà donc le privilège de l'abbé de Münster bien dûment constaté et confirmé, défense est faite à toute personne de se mêler de l'enseignement sans la permission de celui-ci, et qui bien plus est, défense est faite aux habitans de la ville d'envoyer leurs enfans dans des écoles non autorisées.

1) Berth, V. 89. et Pièces justificat. page XXXIV. — Cartulaire de l'abbaye de Münster de 1083—1349. msc. de la bibliothèque de l'Athénée n° LVII.

On conçoit que les moines de Münster devaient être jaloux de conserver une prérogative aussi importante. Aussi lisons nous dans Bertholet : ¹⁾ « Son zèle (il parle de l'abbé Arnoulx) éclata » pareillement dans le soin qu'il eut de se conserver le privilège de diriger les écoles de Luxembourg, privilège attribué à son Abbaïe, dès le commencement de sa fondation. »

Et plus loin : » Il (le successeur d'Arnoux, *Thomas de Kœrich*) ne fut pas moins zélé que son prédécesseur à se maintenir dans la direction des écoles. »

Ces louanges prodiguées à l'Abbé Arnoux, Bertholet les a probablement puisées dans le recueil de l'histoire de N^{re} Dame de Luxembourg, dite vulgairement Münster ²⁾ dans lequel je trouve le passage suivant :

« Je ne loue pas moins le grand zèle que l'abbé *Arnou* de Münster porta à conserver à soy et à ses successeurs le droit qu'ils avaient dès la 1^{re} fondation de leur maison d'y tenir les « escholes et Instruire la jeunesse à l'exclusion de tous autres personnes, ainsy qu'il appert « des lettres de confirmation qu'il eut soin d'en obtenir de Jean premier archevêque de Trêves « et d'Ermeson Comtesse de Luxembourg, d'où l'on peut colliger que l'abbaye de Münster n'a « pas esté seulement dès son commencement un séminaire de vertu, mais encore de science, « et ce n'est pas de merveille si elle a eu de temps en temps des personnes très-Illustres en « l'une et l'autre qualité, puisqu'elle est fondée sur ces deux principes. »

Il serait intéressant de savoir à quelles conditions l'on pouvait être admis à pratiquer l'enseignement de l'agrément et sous la surveillance de l'abbé de Münster, et quel était le genre d'instruction que la jeunesse recevait dans ces écoles? Mais il n'existe aucune donnée à cet égard. Il n'y a nul doute cependant que dans ces écoles comme dans toutes les écoles ecclésiastiques, le fond de l'enseignement était la religion, sans cependant que les autres branches du premier enseignement eussent été exclues ou négligées. Le passage cité plus haut du Recueil de l'histoire de N^{re} Dame ne semble-t'il pas indiquer au contraire, que l'enseignement devait y avoir une certaine extension, car les mots : « que l'abbaye de Münster n'a pas été seulement un séminaire « de vertu, mais encore de *science*, » paraissent bien trop pompeux, pour qu'ils doivent s'appliquer à l'A. B. C. seulement. Il est donc permis de faire des conjectures.

Une autre question qui se présente tout naturellement, c'est celle de savoir, quel était vers le même tems l'état de l'instruction dans les autres localités du pays, l'action de l'abbaye de Münster, ainsi qu'il appert de tous les documens ayant été limitée à la seule ville de Luxembourg, *in oppido Lucelburg*.

Un passage du fameux Concile de Trêves, tenu en 1258, art. 19, nous apprend qu'il y a eu effectivement des écoles, mais il nous apprend en même tems que l'état de ces écoles devait être bien pitoyable. Voici ce passage : « Que les curés ou les vicaires ayant huit marcs d'argent de « revenu, entretiennent un écolier ou un maître d'école lettré, pour les servir dans leur offices. » ³⁾

Qu'est-ce qu'on entend par maître d'école *lettré*? Probablement quelqu'un qui connût *les lettres* et un peu plus, qui sût lire, pour qu'il fût en état de *servir la messe* !

1) Bertholet V, p. 88 et 89.

2) Fait par le R. P. Benoît, Religieux de St. Vanne de Verdun, à l'instance et prière de Mons. Henry Sugner, très-digne abbé dudit Münster.—Mat. biblioth. de la ville.

3) Bertholet IV. 390.

VI

Il paraît donc que la nomination et l'entretien de ces maîtres d'école étaient à la charge du Curé. Du reste tout fait présumer que les divers monastères établis dans le pays entretenaient également des écoles. Quant à l'abbaye de Münster, elle paraît être demeurée longtemps encore dans la possession du privilège dont il a été parlé, puisque dans un acte de 1415 il est encore fait mention d'un *Rector scholarum*:) « *Nicolaus Pellifer de Arluno, Rector scholarum Oppidi Luxemburgensis, testis.* »

Tel paraît avoir été l'état de l'instruction dans les premiers siècles et jusqu'à la fin du 13^m. Les écoles qui jusques-là n'avaient été selon toute vraisemblance que des annexes de l'abbaye de Münster dans l'enceinte de laquelle elles se tenaient, paraissent avec le tems s'être multipliées et avoir été établies dans divers quartiers de la ville: Ainsi Al. Wiltheim rapporte²⁾: „ *Unter Scheydtgesberg mirb ein hauß gefauft und gebauet vür die Schull 1498.* » Cette maison se trouvait probablement parmi les maisons détruites en 1672 et qui occupaient l'espace compris entre les trois tours et la deuxième porte de la descente du Passenthal.

Cependant notre pays était resté étranger au mouvement intellectuel qui se manifestait autour de nous. Réduit à de bien humbles écoles monacales, il ne pouvait donner à ses enfans cette instruction supérieure, qui commençait à se répandre dans les pays voisins. Ceux qui pouvaient prétendre à cette instruction, devaient se la procurer à grands frais dans les pays étrangers.

Sur ces entrefaites, le pays de Luxembourg avait subi vers le milieu du 15^m siècle une grande révolution politique. Par la conquête des Bourguignons en 1444, il avait perdu sa nationalité, pour ne la retrouver que de nos jours sous le sceptre bienveillant du Prince magnanime qui nous gouverne.

Réuni à la Belgique, il devait désormais partager avec elle les mêmes destinées, passer avec elle successivement sous la domination espagnole, autrichienne, française, hollandaise, sans qu'il eût jamais été admis à partager aussi les avantages dont la Belgique a joui si souvent.

Ainsi depuis 1426 avait été fondée la célèbre université de Louvain, qui s'éleva si rapidement à un si haut degré³⁾ qu'elle ne craignit même plus la célébrité dont jouissait l'université de Paris. En moins de deux siècles, cinquante collèges environ furent établis à Louvain. Deux de ces Collèges furent fondés par des Luxembourgeois; le Collège d'Arras fut érigé en 1508 par Nicolas Ruither d'Erpeldange près Remich, évêque d'Arras, en faveur de seize étudiants peu favorisés de la fortune et originaires de diverses provinces, et le Collège de Luxembourg le fût le 9 janvier 1596 par le Docteur Jean Millius de Dudelange.

Il est vrai que le voisinage de ce grand foyer de lumière pouvait devenir aussi un bienfait pour nous, mais rien ne fut fait pour relever dans notre pays l'état de l'instruction. Traité en pays conquis, il ne participait aucunement de l'éclat dont brillaient alors les provinces belgiques. Cette époque qui était pour la Belgique une époque de gloire et de splendeur, était pour le pays de Luxembourg un tems de malheurs et de privations. Pour mieux faire ressortir ce contraste, j'emprunte à M^r Th. Juste le passage suivant de son ouvrage précité.⁴⁾

1) Cart. munst. fol. 70.

2) Chronique. bibl. de Bourgogne à Bruxelles.

3) Th. Juste p. 85.

4) p. 79. et suiv.

« Voyez la Belgique sous le règne fastueux de Philippe le Bon. Les guerres, les rébellions, les émeutes n'arrêtèrent point le mouvement intellectuel. Peinture, sculpture, architecture, poésie, tous les arts se perfectionnent et produisent des chefs-d'œuvre. Quelques-unes de nos imposantes cathédrales, la plupart de nos magnifiques hôtels de ville, datent de cette époque; et pour les orner ni les sculpteurs ni les peintres ne manquaient.....

« Quant à la littérature, elle avait cessé d'être le monopole exclusif de l'Église et de la féodalité. Presque chacune de nos villes avait une ou plusieurs de ces confréries poétiques, connues sous le nom de chambres de rhétorique, de cours d'amour ou de pays verts etc.

Chez nous, nous ne voyons aucune trace de ce mouvement intellectuel; les écoles étaient oubliées et négligées, du moins je ne connais aucune mesure qui ait été prise pour les améliorer, ou les multiplier. Au lieu de monumens, nous ne voyons autour de nous que des dévastations, traces de la guerre et de l'invasion.

Entretems le pays avait passé sous la domination espagnole. La première moitié du 16^{me} siècle ne fut pas moins stérile. Nulle part la moindre trace d'un établissement destiné à répandre l'instruction parmi le peuple. De mauvaises écoles dirigées par des maîtres peu habiles, voilà tout ce que nous possédons. Cependant pour empêcher que désormais des hommes incapables accaparent l'instruction, l'édit perpétuel du 25 septembre 1550 publie une disposition intéressante de la teneur suivante :

« Pour pourvoir à ce que dorénavant les jeunes enfans dès leur première jeunesse ne soient mal Instruistz ou endoctrinez qui est chose fort dangereuse, nous ordonnons que dorénavant nul de quel état ou condition qu'il soit, ne pourra tenir escolle publiquement pour apprendre les jeunes enfans malles ou femelles à lire, escrire, parler en quelque langaige que ce soit, que préalablement Il ne soit admis et éprouvé par l'officier principal du lieu et du Curé de l'église parochiale, soulz laquelle il voudra résider, ou des Chapitres et Escolatres qui sur ce d'ancienneté ont eu le regard et superintendance sur paine de douze florins Corolus d'or pour la première fois, vingt et quatre semblables corolus pour la seconde fois et d'être banniz hors du lieu de la résidence à toujours, bien entendu que lesdits officiers Curez et Escolatres et autres ayant autorité de connaître les maistres d'Escolles prendront bon regard d'y reconnaître gens de bonne forme et nullement suspectz de mauvaise doctrine, à peine de s'en rendre à eulx sy faute y fust trouvée.

« Que ceux qui seront admis ainsi et approuvéz à tenir escolle ne pourront lire ny apprendre ez escolles particulières aucuns livres que ceux qui seront désignez par l'advis et désignation de ceulx de notre Université de Louvain.

Fait à Augsbourg le 25 Septembre 1550.

Voilà des prescriptions bien positives, des garanties de savoir et de moralité exigées de ceux qui veulent se livrer à l'enseignement; c'est très-bien, mais il n'est encore question dans cet enseignement que de la lecture et de l'écriture, je ne pense pas que par les mots *parler en quelque langaige que ce soit*, on puisse entendre l'enseignement de la grammaire. Il paraît néanmoins résulter de cet acte que les écoles à cette époque devenaient plus nombreuses et se formaient aussi dans les communes rurales, ce qui résulte effectivement du dénombrement des feux de l'année 1540 (archives du Gouv. G. D.), document qui fait mention de maîtres d'école résidant dans plusieurs localités du plat-pays.

VIII

Cependant l'instruction publique devait recevoir une forte impulsion par l'établissement d'un collège dans la ville de Luxembourg. Dès les premières années de la fondation de leur ordre par Ignace de Loyola en 1534, les pères de la Société de Jésus, dont le nombre avait été fixé d'abord à soixante par une bulle de Paul III. du 27 Septembre 1540, mais rendu illimité par une autre bulle de l'année 1545, étaient venus en Belgique et s'étaient établis à Louvain, où ils créèrent une école, la plus ancienne que la compagnie de Jésus ait possédée dans ce pays. Toutefois cette institution n'avait qu'une existence précaire, parce que la compagnie de Jésus n'était pas encore reconnue légalement dans les Pays-Bas. Ce ne fut que le 14 Octobre 1556, que Philippe II, sur les vives instances de sa sœur Marguerite de Parme, délivra des lettres patentes par lesquelles il consentait à l'établissement de la compagnie de Jésus, dans toute l'étendue des Pays-Bas, à la réserve toutefois qu'elle ne pourrait fonder aucun collège, ni acquérir aucune propriété sans le consentement des autorités du lieu ni se livrer à la prédication sans avoir obtenu celui des Curés de la paroisse. Ces restrictions et ces clauses ne furent abrogées qu'en 1584. Néanmoins les Jésuites eurent encore de nombreux obstacles à surmonter avant de pouvoir jouir des privilèges qui leur étaient octroyés par Philippe II. ¹⁾ Vers cette même époque on s'occupa activement de la création d'un collège de Jésuites et d'un séminaire à Luxembourg, et déjà en 1585 à la prière de Philippe II, Sixte V donna une bulle, en exécution de celle de Grégoire XIII, par lesquelles était ordonné de prendre dans le Duché de Luxembourg, des Prieurés pour la valeur de cinq mille florins de rente, dont deux mille seraient employés à la fondation d'un séminaire, et les trois autres mille à celle d'un collège. Ensuite de ces ordres on prit les Prieurés de Chiny, d'Aywaille, de Vaux les moines et d'Useldange, et on les donna aux Jésuites. ²⁾

L'établissement du Séminaire resta en termes de projet, mais quant au collège, il fut effectivement fondé, ainsi que nous l'apprend Bertholet ³⁾ en 1572. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans cet historien : « Quelques tems après (1572) le Roi d'Espagne fonda un collège de Jesuites, qui vinrent » s'y établir l'an 1594. On leur céda la chapelle de st. Clément ou de st. Adrien dans la paroisse de » st. Nicolas pour y faire l'office divin. Leur demeure était au voisinage, mais ils furent dans la » suite transportés à l'endroit qu'ils occupent aujourd'hui. » (Le bâtiment de notre Athénée.)

On peut s'étonner, que ce collège décrété en 1572 ne soit entré en activité qu'en 1594, mais l'arrivée des Révérends Pères avait sans doute été retardée par les nouveaux malheurs qui désolèrent vers cette époque notre pays. D'un côté la peste qui avait éclaté en 1578, de l'autre la guerre, Henri IV roi de France ayant envoyé le Vicomte de Turenne à la tête d'une armée formidable pour s'emparer du pays, exerçaient partout les plus cruels ravages. N'oublions pas non plus que les Pays-Bas étaient alors en révolte ouverte contre Philippe II.

L'on peut donc regarder l'année 1594 comme celle du premier établissement des Jésuites à Luxembourg. Cette circonstance est confirmée par différents témoignages, entr'autres par l'extrait suivant du registre aux résolutions du Conseil Provincial de Luxembourg de 1586--1614 année 1594.

« Le 15 d'Aougst l'an 1594 vinrent à Luxembourg son Ex. de Mansfelt Comte Charles son fils de » Bruxelles, amenant trois pères Jésuytes apelés pères Bernardus, Theodorus et Henricus, vint aussi

1) Th. Just. p. 103.

2) Bertholet III page 251.

3) id. VIII page 59.

« avecq eulx Monsieur le Conseiller Houst ayant son Exc. En Iceluy Sr Houst fut travaillé oultre
 « les Instus (peut-être Institutions du Conseil?) du Conseil à prouver la venue des dits Jesuyttes pour
 « dresser unq collège en ceste ville de quoy son Excellence appellant vers soy Messire le Président
 « à sa chambre luy donner advis de déclarer Sr Houst
 « que lui devra assister et lesdits pères Jésuyttes selon la
 « volonté de Sa Majesté (le reste est illisible).

Le Curé Tellot dans ses Mémoires v. I. p. 53 fixe à la même époque l'arrivée des Jésuites à Luxembourg.

« L'an 1594 (dit-il) les Pères Jésuites avec Octroy du Roi établirent leur collège à Luxembourg
 « pour y enseigner la jeunesse aux humanités. Il n'y avait encore point eu jusqu'alors aucun
 « Collège dans la Province de Luxembourg sinon que les pères Carmes étaient obligés d'enseigner
 « à Arlon. »

Arrivés dans la ville, le premier soin des Pères dut être de se procurer une maison. On leur en fournit les moyens par la voie d'une quête, circonstance qui se trouve confirmée par la lettre ci-après du Conseil Provincial de Luxembourg du 26 août 1599 adressée aux villes et Prévôtés :

« Le Gouverneur Président. etc. Très chiers et bien aimez. Désirons scavoir ce que peult avoir
 « esté payé sur ce qu'environ l'an 1597 fut escript par toutes les villes et prevostez de cesluy pays
 « que chacun eust à fournir pour l'achapt d'une maison pour les Pères Jésuites en ceste ville,
 « Nous vous requerons et ordonnons de nous advertir Incontinent ceste recue ce que peult en cest
 » endroit avoir esté payé par vos bourgeois et subjeltz d'offrir respectivement et à qui, nous en-
 « voyant copie authentique du recepisse, et en ce que rien ne seroit esté payé nous commandons de
 « le lever et faire tenir au plustost en mains du Clerc Juré de Luxembourg Henry Waltrange
 « sans y faire faulte. A tous etc. »

le 26 Aoust 1599.

Sous le règne d'Albert et d'Isabelle l'on s'occupa avec le même soin de tout ce qui pouvait hâter l'établissement définitif du collège, ce qui conste entr'autres d'une requête des Nobles du Duché de Luxembourg du 20 novembre 1600, apostillée par L. L. A. A.

« Item que au pays de Luxembourg soit érigée quelque bonne escole pour l'information de la
 « jeunesse. »

Apostille. « L. L. A. A. le trouvent bien requis. Et comme l'affaire est déjà en train, sera escript
 « au Gouverneur sur les moyens de l'effectuer au plus-tôt, à quoy L. L. A. A. confient que
 « les supplians apporteront l'assistance requise.

La même chose se trouve confirmée par une lettre des Archiducs du 22 Novembre de la même année ainsi conçue : ¹⁾

« Mon Cousin Nous ayant les députez des Etatx de Notre Pays et Duché de
 « Luxembourg, estans présentement en ceste notre ville de Bruxelles fait supplier, que par
 « intervention de N^{re} autorité fut érigé en N^{re} d. pays, quelque bonne escole pour l'instruction
 « de la jeunesse, et encoires que je ne faisz doubte que pour le grand bien qui s'en peult, et

1) Points et act. obtenus le 22 Nov. 1600 par la Noblesse de Luxembourg. Art 27 v. Enregistrature du Conseil.

« doit attendre, vous y apporterez tout ce que pourra servir à l'avancement d'une œuvre
 « si pieux, n'est que j'ay bien voulu vous en requérir par ce mot, et de me vouloir advertir
 « des moyens qui se présenteront pour le pouvoir effectuer au plus tôt. A tant mon cousin
 « N^{re} S.^r vous ayt en sa S^{te} garde.

De Bruxelles le 22 Novembre 1600.

signé ALBERT et ISABELLE.

Au dos est :

*A mon Cousin le prince et comte de Mansfelt, chevalier de l'ordre de N^{re} Conseil . . . Maréchal
 de N^{re} host. Gouverneur et Capitaine général de N^{re} pays et Duché de Luxembourg et Comte de Chinny.*

Il est vrai que dans ces deux pièces il n'est fait aucune mention des Jésuites, il n'est parlé que
 d'une bonne école pour l'information de la jeunesse, mais les mots de l'apostille de L. L. A. A. :
 Et comme l'affaire est déjà en train, semblent suffisamment indiquer qu'il ne peut être question
 ici que de l'école que les Jésuites ont le projet de fonder. Il ne manquait plus que les fonds néces-
 saires pour que le collège entrât immédiatement en activité. A cette fin le Conseil Provincial
 adressa sous la date du 14 Décembre 1602 ¹⁾ la supplique suivante aux Archiducs :

Sérénissimes Princes

« Nous avons cydevant représenté à V. V. A. A. le besoin que pour l'avancement des écoles
 « de cette ville souz les pères de la Société de Jésus de procurer quelques moyens à les mettre
 » hors de dettes, et pour entretenir le nombre des personnes nécessaires en levant sur chacun
 « six pattars aux deux prochains . . . de l'ayde de ce pays, et que nous espérons V. V. A. A.
 « y prendront quelque bonne résolution s'y est ce que pour ne veoir progrès des d. écoles, sans
 « ce remède unique. Sommes contrainctz de remercier à V. V. A. A. et autrefois leur supplier
 « très-humblement à estre . . . ordonner sur nos dites lettres et moyens proposez comme
 « trouveront convenir le bien des d. écoles et du publique. »

Enfin en 1603 les Pères Jésuites ont commencé leurs leçons. « *Ums Remigii*, » porte un vieux
 manuscrit de la bibliothèque de la ville, p. 377, « *haben die Herrn Patres Societatis Jesu ange-*
 « *fangen Ihre Schulen öffentlich aufzubalten, und die Jugend litteras humaniores zu lehren.* », Le
 collège ne comprenait d'abord que quatre classes; mais tel fut partout le sort des Jésuites;
 partout ils commençaient humblement, pour atteindre bientôt une éclatante prospérité. Et en
 effet le nombre des classes fut bientôt augmenté, déjà en 1605 il y eut une classe de rhétorique
 et le cours d'études se trouva ainsi au complet. ²⁾

Ce fut en 1639 que les Jésuites s'établirent dans le bâtiment actuel de l'athénée, où il y avait
 autrefois un couvent de religieux du tiers-ordre ³⁾, et plus tard (1684) Louis XIV fit bâtir à
 neuf un grand bâtiment pour les hautes écoles de philosophie avec privilège d'enseigner la
 Théologie. ⁴⁾ Les Pères Jésuites avaient sur ces entrefaites obtenu des Archiducs Albert et Isabelle
 de beaux privilèges (le 4 Décembre 1604) avec la confirmation des immunités, exemptions et
 franchises accordées à leur compagnie par le Pape Pie V. ⁵⁾

1) Enreg. fol. 115.

2) Chronique de l'ancien collège de Luxembourg par M. Müller, Directeur des études de l'Athénée, page 10,
 imprimée en tête du Programme publié à la clôture de l'année scolaire 1837—38.

3) Ulveling.

4) Mémoires du Curé Tellot. I. 84.

5) Bertholet VIII. 50.

Les limites étroites de ce travail ne me permettent pas de donner une histoire détaillée de cet établissement, je dois me borner à en indiquer d'une manière succincte, là où je puis les rencontrer, les changemens les plus importans qu'il a subis dans la suite; mais une chose digne de remarque, c'est qu'en moins d'un siècle le nouveau collège se vit doté d'un grand nombre de bourses d'études destinées à pourvoir à l'entretien et à l'instruction de jeunes élèves peu favorisés de la fortune, et dont le produit suffisait pour établir à côté du collège une maison d'éducation, où les jeunes élèves pussent être placés sous une surveillance continue. La gloire d'avoir donné l'exemple de cet acte de bienfaisance appartient à Mathieu Appert, Curé à Dickirch, qui fit en 1684 une donation de deux mille cent dalers. Il ne sera pas sans intérêt de livrer à la publicité les noms des hommes respectables qui suivirent l'exemple du vertueux Appert, et que nous saluons comme les véritables bienfaiteurs de notre établissement. Ces noms sont: *Henri Sterpenich*, dit *Galerius*, curé à Sterpenich (1631); *Pierre Penningher*, curé au village de Brandebourg (1632); *Christophe Wilhelm*, Jésuite (1633); *Sébastien de Timmer*, seigneur de Hollenfeltz (1633); *Jean Pütz*, natif d'Igel; les deux frères *Guillaume* et *Henri Germé*, de *Lamorménil* (1640); *Simony* et son épouse *Susanne Branquart* de Luxembourg (1657); *Altringer* de Luxembourg; *Neunheuser Jacques* (1671) *Jean Streng* de Luxembourg; et *Philippe Hejart* de Trois-Vierges (1711). ¹⁾

Je dois encore ajouter que, quant à l'instruction supérieure, les jeunes Luxembourgeois qui aspiraient, allaient la chercher à l'université de Louvain, la seule université qu'il leur fût permis de visiter, car déjà en 1569 un placard du 4 Mars avait fait défense d'aller étudier à une université étrangère, et cette défense avait été plusieurs fois renouvelée; elle fut modifiée en 1710. Sous la date du 26 Août le Roi très-Christien accorda à ses sujets de faire les Études et de prendre valablement les degrés académiques à Douai, quoique cette ville fût au pouvoir des ennemis du Roi.

Les Jésuites exclusivement maîtres de l'enseignement des humanités, le devinrent sans doute aussi de l'enseignement élémentaire, et quoique je ne puisse citer aucune donnée à l'appui de cette assertion, il est probable qu'en présence d'une corporation aussi puissante, l'abbé de Münster ait du renoncer au privilège dont il avait joui jusque là. Aussi n'est-il plus fait mention nulle part de ce privilège à partir de cette époque.

Pendant que les Jésuites s'établirent tranquillement à Luxembourg, ils eurent de violentes luttes à soutenir en Belgique contre l'Université et contre l'autorité temporelle, et pendant que dans ce pays et en France des établissemens rivaux s'élevaient à côté des leurs, ²⁾ ils restèrent seuls maîtres de l'enseignement chez nous. Ils étendirent même bientôt leur influence par le moyen d'une mission qu'ils entretenaient dans la province, ainsi que cela résulte de l'extrait suivant des archives du Conseil Souverain. ³⁾

« Les Jésuites du collège de Luxembourg entretenaient une mission dans la Province de Luxembourg; les frais de cette mission étaient faits par le gain tiré du débit des catéchismes du père Scouville et autres ouvrages de la composition des Pères Jésuites. » — Le père Scouville lui-même était missionnaire. — Il avait composé un catéchisme pour suppléer au défaut de livres propres à instruire la jeunesse dans les premiers élémens de la religion chrétienne.

1) Extrait d'un discours prononcé par M^r le Professeur Joachim à la distribution des prix en 1830, et inséré dans le Journal de Luxembourg, n^o 70, de la même année.

2) Inst. p. 115. — *Kilian*, Tableau historique de l'instruction secondaire en France, p. 33 et suiv.

3) Liasse n^o 990, dossier 11.

Il résulte d'un autre extrait des mêmes archives du Conseil Souverain, n° 995, qu'en 1650 Jacques Neunheuser, Chanoine à Molzheim en Alsace, chargea ses biens d'une rente annuelle de 250 dalers, payable par ses héritiers aux Pères Jésuites pour l'entretien de la mission dans le pays de Luxembourg. Cette mission subsistait encore en 1769.

On peut être tenté de croire que ce catéchisme du père Scouville était l'unique livre de lecture dont on se servait alors dans les écoles. Il se trouve encore aujourd'hui entre les mains de nos enfans.

Sur ces entrefaites l'Université de Louvain ne cessa pas de combattre l'influence croissante des Jésuites, et déjà en 1624 Philippe IV, roi d'Espagne et Souverain des Pays-Bas catholiques avait défendu aux Pères de Louvain, sur les représentations de l'Université, d'enseigner ni la théologie ni les parties réservées à la faculté des arts. En 1678 Charles II publia de son côté une ordonnance défendant à tous ordres et couvens, religieux et prêtres séculiers d'admettre dans leurs écoles privées de philosophie des étrangers à leur ordre et congrégation. Cette défense fut confirmée par un placard du 7 Avril 1685 et par une nouvelle ordonnance du 6 Septembre de la même année. ¹⁾

« A nos très chers et féaux chancelier et gens de notre Conseil ordonné en Brabant,
« et à tous autres nos justiciers et officiers de nos pays de Brabant, de Limbourg et autres
« d'outre Meuse, salut!

« Comme nous sommes informés que non-obstant la défense faite ci-devant par différens placards
« à tous ordres, couvens de religieux, et autres particuliers, n'ayant de ce privilège, d'admettre
« dans leurs écoles privées de philosophie, aucuns étrangers qui ne sont de leur ordre ou
« Congrégation, plusieurs s'avancent d'y intervenir, à cause que les peines et amendes à ce
« statuées par lesdits placards ne s'exécutent pas avec l'exactitude et rigueur qu'il convient, et
« que ce relâchement semble aussi provenir en partie de ce que lesdites peines et amendes ne
« sont assez considérables pour contenir un chacun dans son devoir, ou qu'il n'y en a aucune
« part attribuée aux dénonciations; si est-il, que considérant le grand-intérêt et préjudice que
« notre *Université de Louvain* en souffre, et désirant qu'elle soit conservée dans ses prérogatives
« et privilèges, comme il appartient:

« Nous avons, à la délibération de notre chère et très-aimé Cousin Otton Henry marquis del
« Caretto, Lavonna et Grana, lieutenant Gouverneur et capitaine-général de nos Pays-Bas,
« ordonné et ordonnons que lesdits placards soient rigoureusement observés, interdisant de nouveau
« bien sérieusement à tous ordres et couvens religieux, ainsi qu'à tous prêtres séculiers et autres
« particuliers d'enseigner la philosophie hors des écoles publiques de ladite Université, ne soit
« à leurs religieux seulement, et à tous, tant nos sujets qu'étrangers et particuliers de hanter et
« fréquenter leurs écoles privées, à peine de fourfaire une amende de 100 florins pour la première
« fois, du double pour la seconde, et de correction arbitraire pour la troisième, à répartir un
« tiers à notre profit, un autre à l'officier exploiteur, et le troisième au dénonciateur; lesquelles
« peines et amendes se recouvreront à la charge tant des enseignans que des écoliers, ou de
« leurs parens, tuteurs ou mambours, qui auront contrevenu à la présente ordonnance. Auquel
« effet nous permettons quelle soit publiée ès villes et lieux de nos dits pays, ou ceux de la dite

1) *Just.* p. 109.

« Université le trouveront convenir, ordonnant aux magistrats des mêmes villes et lieux d'en faire la publication, aux frais de la même Université, et à nos fiscaux et autres officiers, à qui ce peut toucher, de surveiller et tenir la main à l'observance de la présente, en faisant calenger les contrevenants sur les plaintes qui leur en seront faites de la part de ladite Université, ou autrement d'office, lorsqu'ils auront connaissance ou dénonciation de la transgression. »

Cependant l'instruction populaire était encore loin de répondre aux efforts que faisaient à cette époque l'autorité temporelle et spirituelle à pourvoir aux besoins moraux et intellectuels de la population. Le bien se fait lentement. Une ordonnance publiée le 1^{er} juin 1586 imposait aux magistrats le devoir de tenir la main à ce que les enfants, les serviteurs et les servantes fréquentassent les écoles, et de punir les chefs de famille qui ne les y enverraient pas. Le clergé partageait alors avec le gouvernement la direction suprême de l'enseignement populaire: il fallait l'autorisation du bailli, de l'écolâtre ou du doyen rural pour pouvoir ériger des écoles primaires. Et malgré ces sages mesures l'on ne voit pas que l'enseignement primaire soit sorti de l'enfance, à l'exception peut-être de la capitale du pays dans laquelle s'étaient formées sur ces entrefaites des écoles séparées pour les jeunes filles. L'existence de ces écoles est confirmée entr'autres par le passage suivant du célèbre G. Wilheim ¹⁾ « Anno D. 1627 Cœnobium (Prædicatorium) suis usibus nimis commode conditum, sororibus S. Augustini, quæ de Congregatione B. V. dicuntur, vendiderant Patres Prædicatores,.....ab eo tempore sorores S. Augustini magno civitatis bono puellas civitatis, ut ex Instituto obligantur, ad S. Trinitatis docere cœperunt.

Les Dames de la Congrégation à Luxembourg enseignaient les filles bourgeoises de la ville; les Dames du St. Esprit donnaient de l'Instruction aux filles des maisons nobles, et tenaient une espèce de Pensionnat; voilà du moins ce qui paraît résulter de cet extrait d'une requête de ces Dames de 1623. ²⁾..... « S'y ce n'estait qu'elles fussent secourues au moyen des pensions qu'elles retirent des tablières Jeunes filles de gentilshommes et autres bonnes maisons qu'elles enseignent et Instruisent à lire, escrire et autres honnêtes exercices, de sorte qu'elles ne peuvent recevoir aucunes dames religieuses.

J'ajoute enfin le passage ci-après de Bertholet ³⁾

« Trois ans après, les Religieuses de la Congrégation de Notre Dame vinrent s'établir à Luxembourg. Ce fut aux puissantes sollicitations de Marguerite de Buschbach, veuve de Melchior de Wilheim, que Charles de Mansfeld, premier Chapelain de la Souveraine des Pays-Bas, leur en obtint l'octroi en date du 17 octobre 1627.....Marguerite de Buschbach contribua le plus à les soutenir, de sorte qu'on peut la regarder comme leur fondatrice, tant son zèle était grand à leur procurer le nécessaire.....Voilà quels ont été les commencemens d'une communauté célèbre, sur laquelle Dieu a répandu ses plus précieuses bénédictions, et qui par son zèle à instruire la jeunesse, a établi plusieurs couvents de son ordre dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Bavière. »

Disons le à l'honneur de cette communauté, peu d'institutions ont rendu d'aussi grands services.

1) Ant. Disq. t. 2, c. 4 § 3.

2) Enreg. M. f. 121.

3) VIII p. 64 suiv.

XIV

Jusqu'à ce jour les respectables dames qui la composent continuent à donner gratuitement l'instruction aux filles pauvres de notre ville.

Tel fut l'état de l'instruction publique chez nous jusqu'aux tems de Marie-Thérèse. Plusieurs ordonnances furent publiées entretiens sur l'administration et la police des écoles, parmi lesquelles nous croyons devoir citer entr'autres celle du 5 juillet 1723 qui défend aux Instituteurs de fréquenter les cabarets.

Pareille défense fut faite aux étudiants par une ordonnance du 23 avril même année. Cette ordonnance porta également défense à ceux-ci de se trouver dans les rues après 9 heures du soir.

Le règne mémorable de Marie-Thérèse qui embrasse une période de 40 années (1740-1780) est marqué par d'importantes réformes dans l'enseignement public.

Ce fut entr'autres vers ce tems que par la bulle donnée à Rome, sous l'anneau du pêcheur, le 21 juillet 1773 Clément XIV supprima solennellement la Société de Jésus dans les termes suivans :

..... « Après mûre délibération, de notre science certaine, et de la plénitude de la puissance apostolique, nous éteignons et supprimons la susdite société; nous lui ôtons et nous abrogeons tous et chacun de ses offices, ministères et administrations, ses maisons, écoles, collèges, hôpitaux, fermes et lieux quelconques existant en quelque Province, État et Royaume que ce soit, et de quelques manières qu'ils lui appartiennent; nous abrogeons également ses statuts, usages, coutumes, décrets, constitutions, soit qu'ils soient confirmés par serment, ou de toute autre manière; nous abrogeons de même tous et chacun de ses privilèges et indults généraux ou particuliers, dont nous voulons que les teneurs soient censées pleinement et suffisamment exprimées par les présentes comme si elles y étaient insérées mot pour mot, nonobstant tous les liens, décrets, formules et clauses irritantes qu'ils puissent contenir. »

Marie-Thérèse par lettre patente du 13 septembre 1773 ordonna aussitôt l'exécution de la bulle précitée, et déjà par un décret du même mois et de la même année elle ordonna le remplacement des écoles d'humanités tenues par les ci-devant Jésuites à Luxembourg et à Marche.

Une grande révolution dans l'enseignement public devait être la suite de ces mesures. La carrière de l'enseignement devenait dès lors accessible à tous les citoyens indistinctement. Tout homme dans quelque état qu'il fût placé, attaché au service des autels ou engagé dans les liens du mariage, dès qu'il avait des talens et des mœurs pouvait désormais prétendre à l'honneur d'instruire la jeunesse. ¹⁾

Mais comme il devait être difficile de trouver immédiatement des hommes capables, pour être mis à la place des Jésuites, l'Impératrice par son ordonnance précitée du 27 septembre 1773 a prescrit qu'il fût pourvu d'abord à leur remplacement provisoire. Voici cette ordonnance :

L'Impératrice Douairière et Reine

Chers et féaux,

« Comme il convient de prendre des arrangemens provisoires pour remplacer les Écoles d'humanités, que tenaient les ci-devant Jésuites dans les villes de Luxembourg et Marche, nous

1) Lesbroussart, de l'éducation belge.

« vous chargeons d'établir incessamment, et par provision, le nombre de professeurs qui sera
 « nécessaire pour enseigner les humanités dans les classes des ci-devants Jésuites à Luxembourg ;
 « vous choisirez ces Professeurs parmi les personnes séculières constituées dans les ordres sacrés
 « qui pourraient avoir les talens requis ; au-défaut de ces personnes, vous les choisirez parmi les
 « Théologiens du Séminaire. »

« Vous suivrez la même direction pour les écoles de Marche, et vous nous rendrez votre avis
 « sur le traitement qu'on pourrait provisionnellement assigner à tous ces professeurs ainsi que sur
 « les arrangemens définitifs qui pourraient être pris pour mettre dans ces deux collèges les études
 » classiques sur un bon pied.

« Nous vous prevenons au reste, que nous avons résolu de charger la faculté de Théologie de
 « Louvain de pourvoir le Séminaire de Luxembourg des Professeurs qui y seront nécessaires, à
 « l'effet de quoi nous désirons que vous nous informiez d'abord combien il faudra de Professeurs,
 « quel traitement on pourrait leur assigner, et si le Séminaire a des fonds pour y pourvoir.

« Lorsque les nouvelles écoles d'humanités seront ouvertes, vous nous informerez du nombre des
 « écoliers qui les fréquenteront, vous tiendrez la main à ce que le bon ordre et la discipline y soient
 « convenablement observés. » à tant chers et fêaux.

Dieu vous ait en sa S^{te} Garde.

De Bruxelles le 27 Septembre 1775.

Par ordre de Sa Majesté.

signé DE REUL.

Ensuite de cette ordonnance le Conseil fit sous la date du 8 Octobre suivant un long rapport à Sa Majesté, que je crois utile de transcrire, parce qu'il contient des renseignemens précieux sur la nature et le caractère de l'établissement connu sous le nom de *Séminaire*, ainsi que sur l'organisation intérieure du Collège, le nombre des professeurs, le crédit dont ceux-ci jouissaient etc.

Madame,

« Nous avons reçu les gracieuses dépêches de V. M. du 27 nouvellement passées, par lesquelles elle
 « a été servie de nous ordonner d'établir incessamment et par provision le nombre des Professeurs,
 « qui sera nécessaire pour enseigner les humanités dans les classes des ci-devant Jésuites en cette ville
 « de Luxembourg, de choisir ces professeurs parmi les personnes séculières constituées dans les
 « ordres sacrés et au défaut de ceux-ci parmi les Théologiens du Séminaire, de suivre la même
 « direction pour les écoles de Marche et de rendre notre avis sur le traitement, qu'on pourrait
 « provisionnellement assigner à tous ces Professeurs, ainsi que sur les arrangemens définitifs qui
 « pourraient être pris pour mettre dans ces deux Collèges les Études classiques sur un bon pied.

« Nous prévenant qu'elle a résolu de charger la faculté de Théologie à Louvain de pourvoir
 « le Séminaire de Luxembourg des professeurs, qui y seront nécessaires, et nous ordonnant à ce
 « sujet de l'informer d'abord combien il faudra de Professeurs, quel traitement on pourrait leur
 « assigner et si le Séminaire a des fonds pour y pourvoir.

« Sur tout quoi nous prenons la liberté de dire à Votre Majesté qu'il n'y a jamais eu en cette ville
 « ni en aucun autre endroit de la province un Séminaire particulier pour les Théologiens.

« Ce qu'on appelle ici le Séminaire des prêtres, n'est qu'une maison destinée à l'habitation de quelques prêtres bénéficiaires de l'église paroissiale de st. Nicolas en cette ville, qui ensuite d'une fondation particulière, vivent ensemble sous la direction du curé de la même église ¹⁾ et n'ont pas d'autres leçons que celles que ledit curé leur donne pour l'exercice des devoirs pastoraux et le service divin en la même église auquel ils sont si étroitement attachés qu'il ne serait pas possible de les charger d'aucune autre Commission supposé qu'on en trouverait qui fussent capables à devenir professeurs de l'une ou l'autre des classes des humanités ou de la philosophie; et ce qu'on appelait le Séminaire des ci-devant Jésuites, consiste dans une maison entretenue aux dépens des fondations, que différentes familles ont faites, pour que leurs enfans ou leurs plus proches inclinés aux études, y soient logés et nourris jusqu'à ce qu'ils en aient achevés les Cours de manière que plusieurs y sont restés depuis le moment, qu'ils ont fréquenté la figure jusqu'à ce qu'ils aient achevé le Cours des humanités, de la philosophie et des quatre années de la Théologie ²⁾

« Les ci-devant Jésuites avaient dans leurs Collèges les professeurs requis pour l'enseignement de toutes les classes dont ils se sont aussi louablement acquittés au plus grand contentement de chacun de cette province, même des étrangers et nommément des Français et Lorrains, dont plusieurs ont jusqu'ici envoyé leur enfans en cette ville pour fréquenter les classes.

« Audit Séminaire il y avait ci-devant un prêtre séculier, qui veillait à l'économie de la maison, ainsi qu'à la discipline et conduite des écoliers qui s'y trouvaient.

« Le dernier prêtre séculier qui y était préposé, aiant négligé les attentions, qu'il aurait dû avoir pour la conduite desdits Séminaristes, et aiant chargé le Séminaire de dettes considérables, les ci-devant Jésuites qui en ont toujours eu l'inspection et première administration y ont passé environ dix-sept ans, établi un de leurs confrères constitué dans les ordres sacrés et ensuite deux qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

« Le premier nommé Eydt, fut chargé de l'économie de la maison, et le second, nommé Joris eut la charge de veiller à la conduite des Séminaristes.

« Par l'économie que le premier a observé depuis qu'il y est placé il est parvenu selon qu'on l'assure à éteindre les dettes dont le Séminaire a été chargé par son prédécesseur » prêtre séculier commis au régime et direction de l'économie de cette maison, il fallait nécessairement user à cette fin d'une très grande économie, parceque selon qu'on l'assure les revenus de toutes les fondations audit Séminaire suffisent à peine pour fournir à l'entretien de celui qui est préposé à la direction et économie de cette maison, fait qui ne peut être constaté que par les comptes, qui en seront rendus.

« Ceux qui demeuraient au dit Séminaire n'y avaient pas de leçons ni instructions particulières, les Théologiens devaient comme les figuristiens se rendre dans les classes respectives,

1) Antoine Feller curé de l'église paroissiale de st. Nicolas à Luxembourg eut le premier l'idée de créer un établissement pour former des prêtres séculiers dans la ville de Luxembourg. Il employa les revenus de la cure et les aumônes de quelques personnes charitables, pour y bâtir une maison propre à y loger 12 à 15 prêtres. Il légua cet immeuble aux prêtres altaristes de l'église de st. Nicolas présents et à venir pour s'y loger et perfectionner comme dans un Séminaire sous une discipline régulière. Le Suffragant de Cologne, Verner de Feydert, natif de Luxembourg légua à cette maison 1600 écus.— Sur requête de Jean Weyland, successeur d'Antoine Feller, l'Empereur Charles VI par lettres patentes du 20 Novembre 1733 accorda une pension annuelle de 360 fl. à employer au profit de la communauté. — Archiv. du Cons. Souv. n° 989.

(2) C'est la maison de Bette aujourd'hui maison Cahen.

« qui se se tenaient au dit Collège des ci-devant pères Jésuites, où il y avaient cinq différens
 « régens pour les cinq différentes classes des humanités, deux professeurs pour la logique et
 « la physique et trois pour la théologie dont l'un donnait régulièrement la leçon de la Théologie
 « spéculative depuis les huit heures du matin jusqu'à neuf, le second celle de l'écriture sainte
 « depuis le quart après neuf jusqu'à dix, et le troisième celle de la Théologie morale depuis les
 « deux heures jusqu'à trois de l'après-midi.

« Outre ces régens et Professeurs il y avait un préfet, qui surveillait à la conduite et
 « instruction des disciples des humanités et un autre qui veillait à celle des classes supérieures,
 « et dans le cas d'incommodité de l'un ou de l'autre des dits régens ou professeurs, un autre de
 « leurs confrères y suppléait, tellement qu'il n'y a pas d'exemple, que les écoliers d'aucune de
 « toutes les dites classes aient souffert le moindre relâche de leurs études par l'incommodité
 « survenue à l'un ou l'autre des dits régens ou professeurs.

« C'est sans doute sur le même pied que V. M. veut que les dites classes soient continuées
 « au soulagement des fidèles sujets de cette province, qui ne sont pas en état d'envoyer leurs
 « enfans en l'Université de Louvain pour y passer les humanités, ou pour y fréquenter les leçons
 « de la philosophie ou de la théologie.

« Mais il n'est pas possible de trouver sur tout point aussi promptement, que V. M. le
 « désire et que les circonstances l'exigent, des prêtres séculiers ou théologiens qui soient en état
 « de remplir les devoirs qui leur incomberaient à l'instruction des dits écoliers.

« Ceux qui y seraient les plus capables et idoines demanderaient au moins une année pour
 « répéter les principes, qu'ils seraient obligés de retracer et d'expliquer aux disciples des classes
 « commises à leur instruction, et peut-être qu'on n'en trouvera pas de sitôt qui soient suffisamment
 « instruits de la langue allemande et en même tems de la française ainsi qu'il est requis pour
 « pouvoir instruire ceux, qui fréquenteraient les humanités, parcequ'il y en a autant en cette
 « province, qui ne savent pas de français qu'il y en a qui ne savent pas la moindre chose de la
 « langue allemande, qui cependant sont tous également animés à s'instruire de la latinité et
 « d'en pouvoir respectivement faire les versions en leur langue maternelle.

« Le choix de ces différens régens et professeurs nous paraît d'ailleurs trop important à
 « l'État et au public pour y procéder avant qu'on n'en ait fait l'annonce, pour que ceux qui se
 « croiront en état de remplir les devoirs qui leurs seront prescrits, s'y puissent présenter.

« Le concours de plusieurs en faciliterait le choix et l'arrangement des conditions, sous
 « lesquelles ils pourront respectivement être chargés à remplir les dits devoirs. »

« Mais tout cela demande du tems et l'établissement des dits régens et professeurs ne souffre
 « d'un côté pas de retard pour faire cesser les inquiétudes des fidèles sujets de cette province,
 « sur le sort de leurs enfans et sur l'endroit auquel ils les pourraient placer pour être convenablement
 « éduqués et instruits; et les gémissemens des habitans de Marche, surtout ceux de cette ville de
 « Luxembourg, qui des sept à huit cents écoliers si pas plus, qu'on y avait, en retiraient la
 « plus grande partie de leur subsistance, dont ils se voient aujourd'hui privés, et par conséquent
 « dans l'impuissance de payer la quote leur imposée pour les aides et subsides dûs à Votre Majesté,
 « s'ils ne sont pas absolument contraints de quitter cette ville pour ne point succomber sous le
 « poids de la misère de laquelle ils seront accablés.

XVIII

« Telles seront les propriétaires des maisons, dans lesquelles les écoliers étaient logés, « les boulangers, bouchers, cordonniers, tailleurs, chapeliers, brasseurs, en un mot toutes les « personnes de métier et commerçans, qui déjà par le défaut de retours des écoliers en cette « ville après les vacances expirées à la St. Remi nouvellement passée, risquent de ne pas recouvrer « ce qu'ils leurs ont avancé pour leur nourriture et entretien de la dernière année, et prévoyant « que les écoliers étrangers, qui étaient ici en très grand nombre ne reviendront plus et que « les internes placeront leurs enfans en d'autres villes chez l'étranger, ce qui causera annuelle- « ment à cette ville une perte réelle de quarante à cinquante mille écus.

« Nous croyons que dans ces malheureuses circonstances le remède le plus prompt et « le plus expédient serait, s'il est permis de le dire, que Votre Majesté fût servie de déclarer « que par provision et au moins pendant le cours de cette année, ceux de la dite Société « présentement abolie et sécularisée, qui ont été proposés pour être régens, professeurs et « préfets des cinq classes à Marche et des cinq autres des humanités, de même que pour la « philosophie et la Théologie en cette ville de Luxembourg, continueront à remplir les devoirs, « qui leur auraient incombé à cet égard, et qu'ils vivront entretens en commun sous la « direction et gouvernement de telle personne séculière qu'il plaira à Votre Majesté d'y « commettre ainsi que pour la régie des biens temporels.

« Sa Sainteté l'a aussi permis au passage de sa bulle du 21 Juillet dernier commencée « par ces mots: *Volumus præterea quod si quis eorum* etc.

« Nous pourrions tenter de les y persuader si Votre Majesté était servie de nous autoriser « à leur promettre une récompense de cent-cinquante ou de deux cents florins à chacun à la fin de « l'année, outre leur nourriture et Entretien comme du passé pendant le cours de la même année.

« La combinaison de ce, que l'on dit être dans les revenus de ces deux maisons d'avec « les dettes, qu'il y a, les frais de leur entretien, et des Eglises et maisons pastorales auxquelles « elles sont sujetes à raison de leurs dimes et les pensions à accorder soit aux prêtres seulement « soit à tous parait aussi exiger cet arrangement provisionnel.

« D'autant plus que les comptes n'étant pas encore faits et ne pouvant pas l'être de sitôt, « il n'est guère possible de fixer quelque calcul sur ce, qui se pourra ou ne se pourra pas « par une disposition définitive.

« Il est donc de notre sentiment sous le bon plaisir de V. M. de laisser encore cette année « à l'égard des écoles les choses sur l'ancien pied le plus que faire se pourra, et nous y sommes « d'autant plus portés qu'il serait à craindre qu'un changement trop considérable proposé à la « fois éteindrait la confiance, que les internes et externes ont toujours eu dans l'érudition et « principe de vertu et de conduite que l'on inspirait ici à leurs enfans, confiance qui a attiré « ici tant d'écoliers qui ont fait vivre à peu près les deux tiers de cette ville.

« Nous croyons que peu à peu et dans le cours de l'année on pourrait introduire sans « tant de risque les changemens, que Votre Majesté agréerait et que nous tâcherons de lui « proposer, ce qui sera facile, si le public voyant que rien ne se précipite, peut s'assurer, que « Votre Majesté n'envisage que son plus grand bien.

« Au surplus, et à l'égard de ce, que Votre Majesté nous ordonne de lui rendre notre avis sur les arrangemens définitifs, qui pourraient être pris pour mettre dans ces deux maisons les études classiques sur un bon pied.

« Si son intention est que nous l'informions des objets que l'on pourrait traiter dans chaque classe, nous ne pouvons mieux faire que de joindre comme nous faisons ici les thèses des humanités et de philosophie qui ont été soutenues cette année au collège de cette ville, dans lesquelles Votre Majesté pourrait ordonner tel changement qu'elle trouverait convenir.

« Si au contraire elle entend que nous lui proposons des réglemens pour la direction des classes et des Ecoliers, nous la supplions de permettre que nous différions encore en attendant, que nous voyons l'idée, que le public se formera, et que les professeurs étant une fois établis on puisse se concerter avec eux sur le plus utile et le plus convenable pour fonder d'autant mieux la confiance des internes et externes.

« Nous remettons néanmoins le tout avec une entière soumission à ce qu'il plaira à Votre Majesté d'ordonner. »

Nous sommes avec le plus profond respect.

Madame.

etc.

Il résulte donc effectivement de ce rapport, que l'organisation du collège répondait parfaitement aux besoins de ces tems, que la direction des études et de la discipline n'y laissait rien à désirer, qu'il jouissait d'une grande confiance tant à l'intérieur du pays, que dans les pays voisins, au point qu'il comptait entre 700 et 800 élèves, qu'il formait par là même une des principales ressources des habitans de la ville, enfin qu'il était difficile de trouver immédiatement des hommes assez instruits pour être mis à la place des anciens Professeurs.

Cependant Marie-Thérèse persista dans son premier projet. Elle voulut que l'enseignement public fût assujéti partout aux mêmes principes, d'après un plan uniforme et régulier qui pût servir de boussole aux professeurs; que ce plan fût combiné avec les convenances des tems et des lieux, afin que des différentes parties de l'enseignement, assorties entr'elles par des nœuds simples et faciles il résultât un tout complet ¹⁾; et pour réaliser cette idée, elle fit publier sous la date du 7 décembre 1774 sous le titre d'*ordo studii et disciplina Philosophorum et Humanistarum Collegii Regii Luxemburgensis*, un réglemeut conforme quant aux points principaux à ceux qui avaient été publiés pour les autres établissemens des provinces belgiques. Par ce réglemeut les études reçurent un degré d'extension inconnu jusqu'alors. Et par une autre ordonnance du 17 du même mois sous le titre d'*Ordinatio concernens disciplinam à Theologis Seminarii Luxemburgensis servandam*, l'Impératrice a réglé les études que devaient faire ceux qui se vouaient au ministère sacré. Voici le texte de la publication de cette dernière ordonnance faite par le Conseil provincial :

« Les Président, et gens du Conseil Provincial de Sa Majesté l'Impératrice Douairière et Reine Apostolique de Hongrie et de Bohême, Notre Souveraine, ordonnés à Pais Duché de Luxembourg, et Comté de Chiny.

1) Lesbroussart de l'éducation belge.

« Chers et Spéciaux.....Sa Majesté ayant gracieusement résolu pour le grand bien non
 « seulement de cette ville, mais aussi de la Province entière de permettre, que les études
 « soient continuées tant pour les Humanités, que la Philosophie et la Théologie, ainsi et de
 « même qu'elles étaient établies et enseignées avant la dissolution de la Société des Jésuites dans
 « le Collège de cette ville, Elle a été servie d'établir les Professeurs nécessaires et de leur
 « accorder les Bâtimens, qui y ont servi autre fois; mais afin que le public puisse tirer d'un
 « établissement si digne de sa grandeur d'âme et de sa bienfaisance maternelle tous les avantages
 « qu'il doit en attendre, Elle a voulu encore, qu'il y soit érigé un Séminaire, où ceux, qui
 « se destinent à l'état ecclésiastique, puissent non seulement être exercés dans les devoirs et
 « les fonctions qui y sont attachés, mais apprendre aussi et se former dans les mœurs, qui
 « conviennent à un si saint État. En conséquence Elle nous a chargés de vous faire connaître,
 « que Sa Royale volonté est, que tous ses sujets de cette province, qui voudront se présenter
 « aux Ordres Sacrés, devront faire préalablement une année de Séminaire, soit en l'Université
 « de Louvain, soit au Collège de cette ville, sous peine d'inhabilité aux Bénéfices, et comme
 « il est nécessaire, que le Public en soit informé, Nous Vous ordonnons de faire publier la
 « Présente sur la manière accoutumée. A Tant Chers et Spéciaux, Dieu Vous ait en sa sainte
 « garde.

Luxembourg le 18 janvier 1775.

Était parafé *Gerd. V^e*. Signé *J. M. Vitry* avec Parafe.

En étendant ainsi sa sollicitude sur les établissemens d'instruction publique, Marie-Thérèse songea aussi à assurer aux Professeurs des appointemens fixes, qui pussent leur assurer une existence honnête, outre que par une ordonnance du 22 septembre 1777 elle statua sur les rétributions à payer aux professeurs littéraires sous le nom de *Minervalia*.

Il est à regretter que Marie-Thérèse si attentive à tout ce qui concernait le bien-être des Collèges, n'ait pas donné les mêmes soins à l'enseignement primaire, mais sous ce rapport les anciens décrets restèrent en vigueur. Cependant en 1771, le 5 décembre le Conseil de la Province de Luxembourg, qui réunissait aux fonctions judiciaires une partie de l'administration civile, rendit un décret important de la teneur suivante:

« Ordonnons à tous père et mère, tuteur et curateur et autres, ayant charge de surveillance
 « sur les enfants de les envoyer diligemment au catéchisme qui se fait à l'église et à l'école,
 « à l'âge de huit ans au plus tard, jusqu'à ce qu'ils aient été admis à la première communion,
 « et ce depuis le 1^{er} novembre jusqu'à Pâques, à peine contre les négligents de sept sols d'amende
 « pour chaque enfant, à décréter par ceux de la justice sans ultérieurs frais, sur les listes signées
 « qui leur seront données par les Curés des lieux. Défense à tous et sur chacun de s'ériger en
 « maître d'école, sans avoir été préalablement examiné et approuvé par les dits Curés et admis
 « par l'officier à peine de dix florins d'or d'amende. Et sera le présent décret publié, chaque
 « année, au prône pour que chacun s'y conforme. »

Nonobstant des dispositions si précises et d'autres semblables émanées dans l'intervalle de 1586 à 1771 l'instruction primaire n'en continua pas moins de rester languissante et stérile; trois ou quatre mois au plus y étaient consacrés par an. L'enseignement était individuel, de sorte que durant ce court espace de tems, chaque élève recevait de 6 à 8 heures de leçons au plus.

Aussi était-ce moins pour instruire les enfans que pour s'en débarrasser qu'on les envoyait à l'école. Dans beaucoup d'endroits c'était le vicaire qu'on en constituait le gardien ; ailleurs on louait un maître à cet effet , comme on louait un pâtre pour le troupeau commun. Le bienvenu était celui qui se donnait au meilleur marché. Si quelquefois il se faisait des préférences, ce n'était pas le plus habile qui en était l'objet, mais le fils, le parent de celui qui jouissait de plus d'influence ou de plus de protection.

Sous cette coutume asservissante et corruptrice, non seulement l'homme capable était repoussé d'une école par toutes les difficultés, toutes les injustices ; mais quand il parvenait à y entrer, il était retenu dans le cercle étroit tracé autour de lui. Tout procédé nouveau lui était interdit ; il était obligé de se trainer dans l'ornière de l'ancienne routine ; il ne pouvait se servir que de l'abécédaire, du catéchisme et de quelques vieux bouquins d'un langage suranné et barbare. Savoir lire son catéchisme et son livre de prières était le *nec plus ultra* de l'instruction dans la plupart des écoles de campagne ; rarement on apprenait à écrire au delà de son nom, et plus rarement encore à chiffrer. De là l'engourdissement des facultés humaines, la prolongation des ténèbres de l'ignorance, du préjugé et de l'erreur. ¹⁾

Tel fut l'état de l'enseignement public lorsque Joseph II. prit les rênes du Gouvernement. Jaloux de marcher sur les traces de sa royale mère, ce prince si diversément jugé, voulut poursuivre les réformes commencées par celle-ci. Mais moins circonspect, moins prudent que Marie-Thérèse, Joseph II. ne faisait aucun cas de l'opposition que rencontraient ses innovations. Or pour récolter, il ne suffit pas d'ensemencer ; il faut d'abord et avant tout préparer et disposer le terrain, pour que la semence ne soit pas répandue en pure perte. L'empire de la routine et des préjugés était encore trop fortement enraciné, pour que tous les projets de Joseph II. ne dussent pas échouer.

Parmi les projets qui devaient tourner au plus grand profit et au plus grand avantage de l'instruction populaire, on doit particulièrement citer celui qui tendait à doter le pays d'écoles normales.

L'empereur voyant les avantages que ses peuples de l'Allemagne tiraient d'écoles bien organisées et convenablement distribuées, avait résolu d'en transmettre le germe à ses provinces de la Belgique, et par un édit impérial du 6 Décembre 1784, y fit instituer des écoles dites *normales*. Mais on ne voulut pas de ces écoles que l'on décria comme l'œuvre de l'usurpation et de l'hérésie, et par une supplique du 21 Janvier 1790 les Etats du pays demandèrent que le projet d'établir des *écoles normales* dans cette province n'eût pas lieu. « L'enseignement actuel dans cette province » y est-il dit « a pourvu jusqu'aujourd'hui avec succès à celui de notre sainte religion, et sous les grâces que celle-ci répand, nous avons toujours eu le bonheur d'être fidèles à Dieu et à nos augustes Souverains, les seuls deux points essentiels. »

Vainement Joseph II. essaya de ramener à cet égard l'opinion des Etats, il fut obligé de se contenter de quelques recommandations générales en faveur de l'amélioration de l'instruction. Voici

1) De l'instruction publique en Hollande par Mr Victor Cousin. Bruxelles 1838. II v. p. 95. — Extrait du rapport de la commission d'instruction du Grand-Duché de Luxembourg, sur une question relative au droit d'enseigner.

entr'autres ce que le comte de Cobenzl son ministre plénipotentiaire, écrivit aux Etats du Luxembourg le 12 Février 1790.

« L'établissement des écoles normales étant resté jusqu'aprèsent en termes de projet, on n'insistera pas sur son exécution; mais on a tout lieu de s'attendre que les Etats et tous ceux qu'il peut appartenir s'occuperont, sans perte de tems, avec tout le zèle que l'intérêt de la religion et du bien public exigent, de l'emploi des moyens propres à favoriser, étendre et assurer l'éducation et l'instruction de la jeunesse et à procurer à cette partie si intéressante mais trop négligée, toute l'amélioration et la solidité qu'elle exige, sans s'attacher à une méthode exclusive; et le Gouvernement verra avec satisfaction les projets qui auront été formés dans ce point de vue par la province. ¹⁾ »

Au lieu de se mettre à l'œuvre et de prendre des mesures énergiques pour réaliser dans l'intérêt du pays les intentions éclairées du monarque, le Conseil de la province laissa passer le tems et se contenta de prendre au mois de Décembre 1791 la résolution suivante:

« Il sera présenté par Mess. les Députés, au Gouvernement, le décret du Conseil de cette province, en date du 5 Décembre 1771 (ce décret a été cité plus haut page XX), en le suppliant d'y donner sa sanction, et en conséquence enjoindre audit Conseil de faire imprimer dans les deux langues, publier et afficher, à la manière accoutumée, le dit décret, auquel il sera, au surplus, ajouté que les communautés auront à entretenir un maître d'école dans chaque paroisse, et plusieurs s'il est possible. »

Cette résolution aurait pu sans doute opérer quelque bien, si elle avait été fidèlement observée et exécutée, mais elle resta sans effet, et l'enseignement élémentaire ne sortit pas de son ancienne ornière. Les écoles étaient sans surveillance, ou pour mieux dire, livrées à l'arbitraire des autorités locales. Chacun pouvait choisir pour instituteur qui bon lui semblait, et chacun aussi pouvait se présenter pour exercer cette profession, s'établir à cet effet où il voulait, composer son enseignement de ce qui lui plaisait. C'était le régime de la liberté absolue dans toute son étendue, c'était celui de la concurrence illimitée ouverte à quiconque se sentait la velléité de se faire l'enseigneur des autres. ²⁾

Pendant que tel était en général l'état de l'instruction primaire, les magistrats de la ville de Luxembourg paraissent avoir donné des soins particuliers à l'organisation et à la direction des écoles de leur ville en publiant un règlement d'ordre que je crois assez intéressant pour être cité ici :

1) J'ai trouvé chez un de nos instituteurs de la campagne un ouvrage intéressant, publié vers cette époque sous le titre : *Methodenbuch für Lehrer der deutschen Schulen in den kaiserl-königlichen Niederlanden*, darin ausführlich gewiesen wird, wie die in der Schulordnung bestimmte Lehrart nicht allein überhaupt, sondern auch insbesondere, bey jedem Gegenstand, der zu lehren befohlen ist, soll beschaffen seyn. — Mit Ihro röm. kais. auch königl. apost. Maj. allergnädigster Druckfrehheit. — Luxemburg in Verlag der Normalbuchdruckerey, bei Franz Verl sel. Erben. 1789.

Cet ouvrage, qui contient une quantité de règles, qui ne seraient pas encore à dédaigner aujourd'hui, prouve la haute importance que le Gouvernement attachait à l'enseignement primaire, et surtout à lui imprimer autant que possible une marche régulière et uniforme.

2) Cousin. — Extrait du rapport etc. p. 98.

Schulordnung für die Schulen

der Stadt Lüzemburg vom 20ten Dezember 1793.

„ Richter und Scheffen der Stadt Lüzemburg

„ Haben für gut erachtet nachfolgende Schul-Ordnung für das Beste der Schulen und der Jugend
„ ergehen zu lassen.

Art. 1. „ Ist es keinem erlaubt in der Stadt Lüzemburg Schulen zu halten, welcher hierzu
„ keine Erlaubniß hiesiges Magistrats und des Seelsorgers der Pfarre, in welcher die Schule
„ aufgerichtet wird, wird erhalten haben.

2. „ Sollen die Schulmeister und die Schulmeisterinnen ihren Schülern jederzeit mit gutem
„ Beispiel vorleuchten und sie zur Furcht Gottes anhalten.

3. „ Müssen die Schulmeister und Schulmeisterinnen denen gemelten Magistrat und Seelsorger
„ als Oberaufseher gehorsam sein.

4. „ Sollen die Schulmeister und Schulmeisterinnen außs genaueste die folgende Schulregeln
„ beobachten und beobachten thun.

Die Schul-Regel.

1. „ Sollen die Kinder in drei Klassen ausgetheilet werden.

„ Die erste Klasse machen aus jene Kinder, welche die Buchstaben lernen.

„ Die zweite Klasse besteht in jenen Kindern, welche buchstabiren.

„ Und die dritte Klasse in jenen, welche lesen, und damit dieses mehr leicht geschehe, sollen:

2. „ Die Kinder der ersten und zweyten Klasse ein A. B. C. Buch, und die Kinder der dritten
„ Klasse den Katechismus Scouville, oder ein mit Erlaubniß der Hoher Obrigkeit gedrucktes
„ Evangelium Buch, von nemlicher Auflage haben.

3. „ Müssen die Kinder Morgens um acht Uhr sich in ihrer Schule befinden, um sich in Begleitung
„ ihrer Lehrmeister oder Lehrmeisterinnen in schöner Ordnung und sittsam zur Pfarrkirche zu verfügen,
„ allwo sie dem heiligen Meß-Opfer, so ein Viertel nach acht Uhr Werktags, um halb neun Uhr
„ aber an denen Sonn- und gebotenen Feyer-tägen, oder an einer andern von dem Pfarr-Herrn
„ zu bestimmenden Stunde wird verrichtet werden, mit Andacht beizohnen sollen.

Indessen

4. „ Muß ein jeder Schulmeister und eine jede Schulmeisterinn während dem heiligen Meßopfer
„ hinter ihren Lehrkindern knien, um selbe aufmerksam beobachten zu können, und sie nach
„ verrichtetem heiligen Meß-Opfer wiederum mit schöner Ordnung in ihre Schule führen.

5. „ Nachdem nun die Kinder mit ihren Lehrmeistern dem Heiligen Meß-Opfer beygewohnt
„ haben, soll die Schule mit vorläufigem Gebet angefangen, und um elf Uhr mit dem gewöhnlichen
„ Gebet geendiget, und nach Haus geschickt werden.

6. „ Im gleichen soll im Winter die Schule des Nachmittags um ein Uhr mit dem gewöhnlichen
„ Gebet angefangen, und um halb vier Uhr mit demselben geendiget werden: im Sommer aber
„ soll der Anfang der Schule gemacht werden um halb zwei Uhr, und um vier Uhr geendiget
„ werden.

7. „ In der ersten halben Stunde sollen die Kinder ihre Lektion lernen, und denn jene der dritten Klasse die erste aussagen, folgen jene der zweyten Klasse, und endlich die der ersten.

„ Während daß die Kinder der zweyten und ersten Klasse werden aussagen, sollen jene der dritten sich im Schreiben üben, und wenn alle aufgesagt haben, sollen die Schulmeister und die Schulmeisterinnen die im Schreiben gemachte Fehler anzeigen und verbessern thun, und des Morgens soll die Schulzeit mit der Rechenkunst, des Nachmittags aber mit dem Katechismus geendiget werden.

8. „ Die Kinder sollen nur des Donnerstags Nachmittags und an denen Sonn- und gebothenen Feyertagen Spieltag haben, und wenn ein gebothener Feyertag auf den Donnerstag fallen wird, alsdenn sollen sie des Dienstags Nachmittags Spieltag bekommen.

9. „ Soll es denen Schulmeistern und Schulmeisterinnen verbotthen sein außer diesen Tagen einen Spieltag zu gestatten, es sey denn daß der Pfarrer als Oberaufseher es gestatten werde.

10. „ Sind die Kinder verbunden des Sonntags Nachmittags ein Viertel nach ein Uhr sich in ihrer Pfarrkirche zu befinden, um der christlichen Lehr beizuwohnen, und alsdenn sollen die Schulmeister und Schulmeisterinnen mit ihrer Gegenwart ihre Schulkinder zur Ehrfurcht und Aufmerksamkeit anhalten und beobachten, ob sie ihre vorgeschriebene Lehr wohl gewußt haben.

11. „ Soll ein jeder Schulmeister und eine jede Schulmeisterinn alle Monat an dem von dem Pfarrer bestimmten Tag die vier erfahrensten Kinder selbem Pfarrer zur Prüfung vorstellen, damit allso nach zwölf Prüfungen die gelehrtesten Kinder gemäß ihrem Fleiß am Ende des Jahrs öffentlich mögen belohnt werden.

12. „ Wenn ein Schulmeister und eine Schulmeisterinn ein Kind abstrafen muß, so soll es allezeit mit Bescheidenheit und nachdem man ihm wird den begangenen Fehler mit christlicher Liebe vorgetragen haben, geschehen.

13. „ Diese Regel sollen alle Schulmeister und Schulmeisterinnen der Stadt Rügemburg verbunden seyn zu beobachten, und soll allezeit ein Exemplar hiervon in einer jeden Schule vorbehalten werden.

„ Ordnen allen Schulmeistern und Schulmeisterinnen diesem nach zu leben, bey Peen, Verlust ihrer Stelle. “

Rügemburg den 20ten December 1793.

Unterschieden Kaiser, mit Parafe.

Quoique ce réglement témoigne évidemment des soins que prenaient les magistrats de la ville à imprimer une bonne direction aux écoles, et qu'il contienne diverses dispositions fort sages, et parfaitement combinées, il n'en prouve pas moins que l'instruction que recevaient les enfans dans ces écoles, se réduisait à bien peu de chose, et n'était guère supérieure à celle qui se donnait dans les autres écoles du pays

Nous venons de voir quel était l'état de l'enseignement primaire sous le règne de Joseph II, et quel fut le sort des nombreux efforts que fit ce prince éclairé pour le relever, et le mettre en harmonie avec les besoins du tems. Quant à l'enseignement des humanités, il maintint à cet égard toutes les mesures prises par Marie-Thérèse, et ce qui l'occupait particulièrement, ce fut l'organisation des études théologiques. Jusque-là chaque évêque, maître dans son séminaire,

donnait aux études la direction et l'extension qui lui paraissaient convenables. Joseph II voulut, ainsi qu'il l'avait fait dans ses autres états, supprimer ces séminaires diocésains, et y substituer des séminaires impériaux. Ainsi par un édit du 16 octobre 1768, Joseph II institua un séminaire général à Louvain et un séminaire filial à Luxembourg. A dater du mois de novembre de la même année tous les aspirans théologiens des provinces belges, devaient être réunis dans l'une ou l'autre de ces écoles pour y être élevés dans une parfaite uniformité d'instruction et de morale. Les cours dans les deux séminaires étaient de cinq années.

La publication de cet édit répandit une sorte de consternation en Belgique. De toutes parts, des remontrances arrivèrent à l'Empereur, car les États provinciaux s'étaient joints aux évêques pour protester contre un acte qu'on regardait comme contraire aux lois constitutionnelles. Mais rien ne put vaincre l'obstination de Joseph II. On connaît les suites fâcheuses, qu'eurent pour l'empereur toutes ces innovations dont une fois les Belges avaient déclaré ne pas vouloir.

Sur ces entrefaites le Conseiller Procureur-général de Luxembourg fut invité par le rescrit suivant deux Février 1788 à veiller à l'exécution de cet édit dans le pays de Luxembourg.

L'EMPEREUR ET ROI.

« Chèr et féal. Comme par notre édit en date du 16 octobre 1786 portant l'établissement
« du Séminaire-général à Louvain, et du séminaire filial à Luxembourg, l'enseignement de la
« Théologie ainsi que celui de la Philosophie est supprimé dans tous ces couvents, monastères,
« congrégations et autres endroits ou fondations dans lesquels cet enseignement se pratiquait, nous
« vous faisons la présente à la délibération de notre Conseil Roial du Gouvernement, pour vous
« charger de veiller scrupuleusement que les leçons de Philosophie et de Théologie cessent dans
« tous les dits endroits et de faire les devoirs de votre office à charge des contrevenans. A tant Chèr
« et féal, Dieu vous ait en sa St. garde. De Bruxelles le 9 Fév. 1788.

Signé : *Hardy.*

Mais dans notre pays comme en Belgique on vit cette institution avec défiance, et les États demandèrent la révocation de cette loi, tout en disant :

« Nous n'estimons pas moins qu'un Séminaire à Luxembourg pour les élèves en Théologie ne
« comporte de précieux avantages pour cette Province, moyennant un réglemant à proposer par
« les États, relativement à son administration et à l'enseignement public à y établir. » ¹⁾ Ainsi dans
tous les cas, les États se réservaient le droit de régler l'administration et l'enseignement du
Séminaire.

Le vœu des États fut appuyé par un avis du Conseil Souverain du 4 février 1790, mais Joseph II resta inébranlable dans sa résolution, et ce ne fut que sous son successeur que cette ordonnance fut revoquée. Dans la convention signée à la Haye le 10 décembre 1790, Léopold déclara entr'autres ce qui suit :

1°. « Pour satisfaire à l'opinion sur plusieurs points de discipline ecclésiastique, les ordonnances
« de Joseph II concernant les Séminaires.....sont rapportés !

Voilà donc bien des efforts tentés en pure perte.

1) Remontrance des États. — Janvier 1790.

XXVI

Ici finit ma tâche, que je crois avoir remplie, sinon avec succès, du moins avec conscience. Je ne saurais comprendre dans mon travail, sans dépasser les limites d'un Programme, l'histoire de l'enseignement dans les tems qui suivent. Ces tems d'ailleurs sont connus. Tout le monde sait que sous le gouvernement français, que d'autres intérêts occupaient, notre pays s'est trouvé, quant à l'instruction publique à peu près dans la même position que sous le régime autrichien, que les imperfections reprochées à ce régime ne firent même que s'enraciner d'avantage, et que ce n'est que depuis la réunion de notre pays avec le royaume des Pays-Bas sous Guillaume I en 1815, que l'on vit s'ébranler de toutes parts ce chaos d'antiques habitudes et de préjugés, et qu'une chaleur bienfaisante et féconde succéda à la froideur de l'indifférence et de l'apathie. Par une foule de sages mesures, et notamment par la formation de bonnes écoles primaires au moyen de l'école-modèle, répandues jusque dans les moindres hameaux, par l'établissement d'un Athénée Royal à Luxembourg, l'enseignement public parvint à un degré de splendeur inconnu jusqu'alors. Cependant le mouvement intellectuel, conséquence naturelle des efforts du Gouvernement qui s'était montré jusque dans les dernières classes de la Société fut arrêté pendant quelque tems par les événemens de 1830, mais ce ne fut que pour se manifester ensuite avec une force nouvelle.

Depuis que par sa régénération politique, le pays de Luxembourg a recouvré son ancienne indépendance et son ancienne nationalité, l'enseignement public est devenu de la part du Gouvernement l'objet d'un système de soins et de protection qui lui présage un avenir prospère. Ayons confiance dans la sollicitude toute paternelle, dans les vues bienveillantes et éclairées de notre bien-aimé Souverain Guillaume II.

Jos. PAQUET *D^r. Professeur.*



Übersicht der Lehrgegenstände des verfloffenen Schuljahrs.

COMPTE RENDU DES OBJETS D'ENSEIGNEMENT DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

A) Sprachunterricht. -- A) ENSEIGNEMENT DES LANGUES.

I. Lateinische Sprache. — I. Langue latine.

- VIII. Classe. a) Grammatik. 1tes Halbj. Formenlehre nach Zumpt. Einleitung. Nomen subst. und adj. cap. 5-28. — 2tes Halbj. Pronomina und Numeralia. Verbum esse und Composita von esse. cap. 28-41. Regelmäßige Conjugation. cap. 41-44. 3 St. b) Uebersetzungen aus dem und in das Latein. Vizinger 3te Aufl. S. 1-90. c) Gedächtnißübung. Vizinger. S. 1-37. 2 St. Hr. Namur.
- VII. Classe. a) Grammatik. 1tes Halbj. Wiederholung bis zur unregelmäßigen Conjugation. Zumpt. Cap. 1-44. — 2tes Halbj. unregelmäßige Conj. Zumpt. cap. 44-61. Syntar. Verbindung des Subjekts mit dem Prädikate. cap. 69. Vom Gebrauche der Casus. cap. 70-76. Ohne die Anmerkungen. 3 St. b) Uebersetzungen. Vizinger. S. 56-143 und Wolff's Lesebuch. S. 1-32. c) Gedächtnißübung. Vizinger. S. 56-90. 2 St. Hr. Namur.
- VI. Classe. a) Grammatik. 1tes Halbj. Formenlehre nach Zumpt's Gram. Wiederholung der unregelm. Declin. und Conj. Cap. 22-25. 44-58. Syntar der Casus sammt den Anm. Cap. 69-76. — 2tes Halbj. Wortbildung der Nomina und Verba. Cap. 61, 62. Syntar des Verbi ohne die Anmerkungen. Cap. 75-78. 79-84. 3 St.
- VIII. CLASSE. a) *Grammaire*. 1^{er} Sem. Etymologie d'après la grammaire de Zumpt. Introduction. Déclinaison des noms subst. et des noms adj. chap. 5-28. — 2^d Sem. Des pronoms et des noms de nombre. Du verbe *esse* et des composés de ce verbe. Chap. 28-41. De la conjugaison du verbe régulier. Chap. 41-44. 3 h. — b) *Traductions*. Litzinger 3^e édit. Page 1-90. c) *Exercices de mémoire* Litzinger p. 1-37. 2 h. Mr. Namur.
- VII. CLASSE. a) *Grammaire*. 1^{er} Sem. Répétition jusqu'au verbe irrég. Zumpt. Chap. 1-44. — 2^d Sem. Conjug. des verbes irrég. Chap. 44-61. *Syntaxe*. Accord du sujet avec l'attribut. Chap. 69. De l'emploi des cas. Chap. 70-76. 3 h. — b) *Traductions*. Litzinger. p. 56-143 et livre de lecture de Wolff. p. 1-32. c) *Exercices de mémoire*. Litzinger. p. 56-90. 2 h. Mr Namur.
- VI. CLASSE. a) *Grammaire*. — 1^{er} Sem. Étymologie d'après la grammaire de Zumpt. Répétition de la décl. et de la conjug. irrég., chap. 22-25. 61-58. *Syntaxe* des cas, y compris les remarques, chap. 69-76. — 2^d Sem. Formation des noms et des verbes, chap. 61, 62. *Syntaxe* des verbes, non compris les remarques. chap. 75-78. 79-84. 3 h.

- b) Uebungen. 1tes Halbj. Mündliche und schriftliche Uebersetzungen aus dem Deutschen in's Latein, nach August, Ueb. 1-16. 2tes Halbj. Uebersetzungen, wie im 1ten Halbj., nach August. Ueb. 17-23. 28-32. 2 St.
- c) 1tes Halbj. Uebersetzungen in's Deutsche aus Wolff's lateinischem Lesebuch. 4ter und 5ter Absch. 2tes Halbj. Uebersetzung und Erklärung aus Cornelius Nepos: Miltiades und Themistokles. 3 St. Hr. Wolff.
- V. Classe. — a) Grammatik. — 1tes Halbj. Formenlehre, nach Zumpt. Wiederholung. Cap. 44-69. Syntar. Wiederholung und Fortsetzung mit den Anmerkungen. Cap. 69-86. — 3 St. — 2tes Halbj. Prosodie und Metrik, nach Zumpt §. 15-32. 826-848. — 3 St. — b) Uebungen. — 1tes Halbj. Mündliche und schriftliche Uebersetzungen aus dem Deutschen ins Latein, nach Visinger, 1te Abth. 1-78 — 1 St. — 2tes Halbj. Fortsetzung der Uebersetzungen bis ans Ende der 1ten Abth. und metrische Uebungen, 1 St. — c) Schriftsteller 1tes Halbj. Uebersetzung und Erklärung aus Corn. Nepos: Die 8 letzten Biographien; aus Q. Curtius, das 3te und 4te Buch bis zum 14ten Cap. 5 St. — 2tes Halbj. das 1te Buch aus Ovids Klagegedichten. 5 St. Hr. Clomes.
- IV. Classe. 1tes Halbj. a) Grammatik von Zumpt. Wiederholung und Fortsetzung bis §. 671. Dronké's Aufgaben. b) Schriftsteller. Cäsar de Bello gallico, I, II, III, IV, V, VI. 2tes Halbj. a) Prosodie und Metrik. Friedemann's Anleitung zum Verfertigen lateinischer Verse. b) Schriftsteller. Friedemann's Chrestomathie aus lateinischen Dichtern. 10 St. Hr. Joachim.
- III. Classe. Schriftsteller. 1tes Halbj. Prosaiter. Titus Livius. Lib. XX. — 2tes Halbj. Virgilius Aeneis I. Titus Livius. Lib. XXI. 4 St. Hr. Clausener. 1tes Halbj. Zumpt, Syntaxis ornata. 2tes Halbj. Cicero's Catilinarien. 2 St. Hr. Joachim. 1tes Halbj. Titus Livius ausgewählte Stücke: I. B. Cap. 26. — II. B. 3, 7, 12, 40. — III. B. 39, 45, 47, 50, 52, 54, 56, 57, 67. — IV. B. 28, b) Exercices. 1^{er} Sem. Traductions orales et par écrit de l'allemand en latin, d'après Auguste, exercices 1-16. 2^d Sem. Traductions comme au 1^{er} sem, d'après August, exercices 17-23. 28-32. 2 h. c) 1^{er} Sem. Traductions du latin en allemand dans le livre de lecture de Wolff, 4^e et 5^e partie. 2^d Sem. Traduction et explication dans Cornelius Nepos: Miltiade et Thémistocle. 3 h. Mr. Wolff.
- V. CLASSE. a) Grammaire. — 1^{er} Sem. Étymologie d'après Zumpt. Répétition. chap. 44-69. Syntaxe. Répétition et continuation avec les remarques. Chap. 69-83. — 3 h. — 2^d Sem. Principes de quantité et de versification d'après Zumpt. §. 15-32. 828-848. — 3 h. — b) Exercices. — 1^{er} Sem. Traductions orales et par écrit de l'allemand en latin. d'après Litzinger, 1^{re} partie — 1 h. — 2^d Sem. Continuation des traductions jusqu'à la fin de la 1^{re} partie. Exercices métriques. c) Auteurs. 1^{er} Sem. Traduction et explication dans Corn. Nepos: Les 8 dernières biographies; dans Q. Curce, le 3^me et le 4^me livre jusqu'au 14^me chap. 5 h. — 2^me Sem. Le premier livre des tristes d'Ovide. 4 h. Mr Clomes.
- IV. CLASSE. 1^{er} Sem. a) Grammaire de Zumpt. Répétition et continuation jusqu'au §. 671. Thèmes de Dronké. b) Auteur. César de la guerre des Gaules. Livre I, II, III, IV, V, VI. 2^d Sem. Prosodie et métrique. Introduction à la versification latine par M^r Friedemann. b) Auteur, Chrestomathie poétique de M^r Friedemann. 10 h. M^r Joachim.
- III. CLASSE. Auteurs. — 1^{er} Sem. Prosateurs. Tite-Live. Liv. XX. — 2^d Sem. l'Énéide de Virgile liv. I. Tite-Live liv. XXI. 4 h. M^r Clausener. 1^{er} Sem. Syntaxis ornata par Zumpt. — 2^d Sem. Les Catilinaires de Cicéron. 2 h. M^r Joachim. 1^{er} Sem. Morceaux choisis de Tite-Live: liv. I. chap. 26. liv. II. chap. 3, 7, 12, 40. — liv. III. chap. 39, 45, 47, 50, 52, 54, 56, 57, 67. —

33, 35.—VI. B. 7, 11, 15-19, 25.—VII. B. 13, 30, 31, 35, 40.—VIII. B. 7, 13, 30, 33-35.—IX. B. 4, 6, 9, 11, 40.—X. B. 39.—XXI. B. 10, 13, 19, 30, 40.—XXII. B. 14, 18, 27, 29, 30, 39.—2 St.—2tes Halbj. Virg. Aeneis, II. Profaische und metrische Uebungen. 2 St.

Hr. Barreau.

II. Classe. a) Lateinische Stylübungen.—1tes und 2tes Halbj. Præcepta rhetorices. Mündliche und schriftliche Uebungen. 3 St.—b) Schriftsteller. 1tes Halbj. Cicero pro Milone. Tacitus, annal. I. I. II. Reden aus Livius; Ovidius etc. 6 St.

Hr. Müller.

B) Dichter. 1tes Halbj. Horatius. Oden. I. B. 1, 2, 3, 5, 9, 11, 12, 13, 19, 20, 25, 27, 32.—II. B. 2, 4, 13.—III. B. 3, 7, 8, 9, 10, 16, 18, 19, 21, 24.—IV. B. 1, 2, 4, 5, 6, 7, 12.—Epoden. 14.—2tes Halbj. Satiren. I. B. 8, 9.—II. B. 4, 5, 6, 7, 8.—Epistola ad Pisones.—Uebungen in den verschiedenen Rhythmen der lateinischen Dichtkunst in beiden Halbj. 2 St.

Hr. Barreau.

I. Classe a) In beiden Halbj. lateinische Disputationen 1 St.—b) Uebersicht der lateinischen Schriftsteller. 1tes Halbj. Prosaischer.—2tes Halbj. Dichter. 1 St. c) 1tes Halbj. Cicero quæst. tusc. lib. I. IV. 1-12. 2 St.—2tes Halbj. Cicero de oratore. lib. I. 4 St.

Hr. Müller.

B) Dichter. 1tes Halbj. Persius Satyren.—2tes Halbj. Die 2 ersten Acte des Trinummus von Plautus. Uebungen in Prosa und in den verschiedenen Rhythmen der lateinischen Dichtkunst. 2 St.

Hr. Barreau.

liv. IV. chap. 28, 33, 35.—liv. VI. chap. 7, 11, 15-19, 25. liv. VII. chap. 13, 30, 31, 35, 40.—liv. VIII. chap. 7, 13, 30, 34, 35.—liv. IX. chap. 4, 6-9, 11, 40.—liv. X. chap. 39.—liv. XXI. chap. 10, 13, 17, 19, 30, 40, 45, 44.—liv. XXII. chap. 14, 18, 27, 29, 30, 59.—2 h. 2^d Sem. Virg. Aeneis, liv. II. Exercices en prose et en vers.—2 h.

M^r Barreau.

II. CLASSE. a) *Exercices de style*.—Préceptes de rhétorique. Auteurs. Cicero pro Milone. Tacitus, annal. I. I. II. Discours de Tite-Live; Ovide etc. 6 h.

M^r Müller.

B) *Poètes*. 1^{er} Sem. Horace. Odes.—I. 1, 2, 3, 5, 9, 11, 12, 13, 19, 20, 25, 27, 32.—liv. II. 2, 4, 13.—liv. III. 3, 7, 8, 9, 10, 16, 18, 19, 21, 24.—liv. IV. 1, 2, 4, 5, 6, 7, 12. Epodes. 14.—2^d Sem. Satyres.—liv. I. 8, 9,—liv. II. 4, 5, 6, 7, 8.—Epistola ad Pisones.—Exercices dans les divers rythmes de la poésie latine.—2 h.

M^r Barreau.

I. CLASSE. a) 1^{er} et 2^d Sem. Dissertations en langue latine. 1 h. b) Revue des Auteurs latins. 1^{er} Sem. Prosateurs 2^d Sem. Poètes 1 h. c) 1^{er} Sem. Cicero quæst. tusc. liv. I. IV.—2^d Sem. Cicero de oratore. lib. I. 4 h.

M^r Müller.

B) *Poètes*.—1^{er} Sem. Les satyres de Perse. 2^d Sem. Le premier acte du Trinummus de Plaute. Exercices en prose et dans les divers rythmes de la poésie latine. 2 h.

M^r Barreau.

II. Griechische Sprache.—Langue grecque.

VI. Classe. a) Grammatik.—1tes Halbj. Formenlehre. Buttmann's Grammatik. Leseübungen, §§. 2-7. Die Hauptregeln der Betonung. §§. 7-16. Nomen subst. adj. et pronom. §§. 31-56. 58-81. 2tes Halbj. Vom regelmäßigen verbum bis zum verbum in *mi*

VI. CLASSE. a) *Grammaire*.—1^{er} Sem. Étymologie. Grammaire de Buttmann. Exercices de lecture. §§. 2-7. Les principales règles de l'accentuation. §§. 7-16. Des subst., des adj., des pron. §§. 31-56. 58-81.—2^d Sem. Du verbe régulier jusqu'au

§§. 81-106. — 2 St — b) Uebungen. — 1tes Halbj. Schreiben, Decliniren, Betonung der subst. adj. und verba. Uebersetzen aus dem Griechischen in's Deutsche. Jacobs 1ter Kurs Cap. 1-9. — 2tes Halbj. Jacobs, Cap. 8. Uebersetzen aus dem Deutschen in's Griechische. Rettig, §§. 1-62 — 2 St. Hr. Namur.

V. Classe. a) Grammatik. — 1tes Halbj. Buttmann's Grammatik. Verba. §§. 82-115. Partikeln. §§. 115-118. — 2tes Halbj. Syntar nach Buttmann, mit steter Anwendung auf Rettig's Uebungen und Jacobs Lesebuch. §§. 122-141. — 2 St. b) Uebungen. — 1tes Halbj. Mündliche und schriftliche Uebersetzungen in's Griechische, nach Rettig. §§. 51-90. — 2tes Halbj. Uebersetzungen, wie im ersten Halbj. nach Rettig. §§. 90-107. — 1 St. c) Griechisches Lesebuch. — 1tes Halbj. Uebersetzungen in's Deutsche. Jacobs 2ter Kurs, Anekdoten Nr. 93-136. 2tes Halbj. Jacobs 2ter Kurs. Naturgeschichte Nr. 1-20. — 1 St.

Hr. Wolff.

IV. Classe. 1tes Halbj. Buttmann's Grammatik. Unregelmäßige Verba §. 114. — Syntar §§. 135-142. Mündliche und schriftliche Uebersetzungen in's Griechische nach Rettig. §§. 107-126. 2tes Halbj. Syntar §§. 242-150. Uebersetzung in's Griechische nach Rettig §§. 126-150. 2 St.

Hr. Wolff.

1tes Halbj. Luciani Charon. 3 St. — 2tes Halbj. Hom. Odyss. VI. 3 St. Hr. Bourgraff.

III. Classe. 1tes Halbj. Hom. Odyss. VII. VIII., 1-265. 4 St. — Uebersetzung aus dem Deutschen in's Griechische nach Franke. 1 St. — 2tes Halbj. Xenoph. Cyrop. I. VIII., 1-3. 7-8. Hom. Odyss. 370 bis zu Ende. 4 St. — Profaische und metrische Uebungen. 1 St.

II. Classe. 1tes Halbj. Aus Jacobs Attica XIV-XVIII. XXIV-XXVIII. 4. St. — Uebersetzungen aus dem deutschen. 1 St. — 2tes Halbj. Euripidis Hecuba 644 bis zu Ende. Homeri Ilias I. 4 St. — Profaische und metrische Uebungen. 1 St.

verbe en *mi*. §§. 81-106. 2 h. — b) *Exercices* 1^{er} Sem. Exercices d'écriture, de déclinaison, d'accentuation des subst., des adj. et des verbes. Traduction du grec en allemand. Jacobs. 1^{er} cours, chap. 1-9. — 2^d Sem. Jacobs, chap. 8. Traduction de l'allemand en langue grecque. Rettig, §§. 1-62. 2 h. Mr Namur.

V. CLASSE. a) *Grammaire*. — 1^{er} Sem. Grammaire de Buttmann. Verbes §§ 82-115. Particules. §§. 115-118. — 2^d Sem. Syntaxe d'après Buttmann, appliquée aux exercices de Rettig et au livre de lecture de Jacobs. §§. 122-141. — 2 h. — b) *Exercices*. 1^{er} Sem. Traductions en grec, orales et par écrit, d'après Rettig. §§. 51-90. — 2^d Sem. Traductions, comme au 1^{er} semestre, d'après Rettig. §§. 90-107. — 1 h. — c) *Livre de lecture*. 1^{er} Sem. Traductions en allemand. 2^d cours de Jacobs. Anecdotes, n^o 93-136 — 2^d Sem. 2^d cours de Jacobs. Histoire naturelle, n^o 1-20. — 1 h. Mr Wolff.

IV. CLASSE. 1^{er} Sem. Grammaire de Buttmann. Verbes irréguliers. §. 114. Syntaxe, §§. 135-142. Traductions en grec, orales et par écrit, d'après Rettig §§. 107-126. 2^d Sem. Syntaxe §§. 142-150. Traductions comme au 1^{er} sem., d'après Rettig. §§. 126-150. 2 h. Mr. Wolff.

1^{er} Sem. Luciani Charon. 3 h. — 2^d Sem. Hom. Odyss. VI. 3 h. Mr Bourgraff.

III. CLASSE. 1^{er} Sem. Hom. Odyss. VII. VIII., 1-265. 4 h. — Traduction de l'allemand en grec d'après le manuel de Franke. 1 h. — 2^d Sem. Hom. Odyss. VIII, 370 jusqu'à la fin. — Xénophon Cyrop. I, VIII, 1-3. 7-8. 4 h. — Exercices en prose et en vers. 1 h.

II. CLASSE. 1^{er} Sem. Dans les Attica de Jacobs XIV-XVIII. XXIV-XXVIII. 4 h. — Traductions de l'allemand en grec. 1 h. — 2^d Sem. Euripidis Hecuba 644 jusqu'à la fin. Homeri Ilias I. 4 h. Exercices en prose et en vers. 1 h.

I. Classe. 1tes Halbj. Platonis Crito. 2 St. — Profaische Uebungen. 1 St. — 2tes Halbj. Sophoclis Œdipus Rex 1-835. 2 St. — Profaische und metrische Uebungen. 1 St. Hr. Bourgraff.

I. CLASSE. 1^{er} Sem. Platonis Criton. 2 h. — Exercices en prose. — 2^d Sem. Soph. Œdipus Rex 1-835. 2h. Exercices en proses et en vers. 4 h. Mr. Bourgraff.

3. Deutsche Sprache. — 3. Langue allemande.

VIII. Classe. a) Grammatik. 1tes Halbj. Grammatik von Wurst. §§. I-XX. — 2tes Halbj. Grammatik von Wurst. §§. XX-LX. — 2 St. b) Erklärung. 1tes Halbj. Lesen und mündliche Erklärung leichter, profaischer Aufsätze und Declamiren auswendig gelernter Stücke nach Stammer's 3tem Lesebuch. N^o 1-100. — 2tes Halbj. Lesen und mündliche Erklärung profaischer Aufsätze, und Declamiren leichter, auswendig gelernter, dichterischer Aufsätze nach Stammer's 4tem Lesebuch. Nr. 1-50. 3 St.

VIII. CLASSE. a) Grammaire. — 1^{er} Sem. Grammaire de Wurst. §§. I-XX. — 2^d Sem. Mème grammaire. §§. XX-LX. 2 h. — b) Explication. 1^{er} Sem. Lecture et explication orale de morceaux faciles en prose et déclamation de morceaux appris de mémoire, 3^{me} liv. de lecture par Stammer, n^o 1-100. 2^d Sem. Lecture et explication orale de morceaux en prose et déclamation de morceaux faciles en vers appris de mémoire, 4^{me} liv. de lecture par Stammer, n^{os} 1-50. — 3 h.

Hr. Clausener.

Mr Clausener.

VII. Classe. a) Grammatik. 1tes Halbj. Grammatik nach Wurst. §§. XX-LX. — 2tes Halbj. Fortsetzung der Grammatik. c) Erklärung. 1tes Halbj. Erklärung profaischer und poetischer Stücke aus Stammer's 4tem Lesebuch. Nr. 1-30. 2tes Halbj. Lesen und Erklärung profaischer und poetischer Stücke aus Stammer's 4tem Lesebuch. (Sigtur) Nr. 1-60. 3 St. Hr. Clausener.

VII. CLASSE. a) Grammaire. 1^{er} Sem. Mème grammaire §§. XX-CXV. — 2^d Sem. La mème grammaire 2 h. — b) Explication. 2^d Sem. Explication de morceaux en prose et en vers. 4^{me} livre de lecture par Stammer, n^{os} 1-50. — 2^d Sem. Lecture et explication de morceaux en prose et en vers, 4^{me} livre de lecture ou Sigtur, n^{os} 1-60. — 3 h.

Mr Clausener.

VI. Classe. M. W. Gözinger's deutsche Sprachlehre § 1-204. 593-611. Fortsetzung der im vorigen Jahre in der VII. Cl. angefangnen Leseung, Erklärung und Zergliederung der Stücke im Sigtur. Nr. 100-170. 3 St. Hr. Stammer.

VI. CLASSE. La grammaire par M. W. Götzinger. §§. 1-204. 593-611. Continuation de la lecture, de l'explication et de l'analyse des n^{os} 100-170 dans Sigtur, commencée en VII l'année passée. 3 h. Mr Stammer.

Anmerk. In dieser und in den folgenden Classen trugen die Schüler in jeder Unterrichtsstunde von den erklärten und zergliederten Lese-
stücken theils wörtlich auswendig, theils nach ihrem Inhalte gelernte mündlich vor. Andere Stücke haben sie zu Hause gelesen, um sie in der Schule dem Inhalte und der Gedankenfolge nach zu sprechen und ihre wesentlichen Eigenthümlichkeiten anzugeben. Je zuweisen wurden Stücke des Lesebuches mit andern nicht darin befindlichen ver-

Observat. Les élèves de cette classe et des classes suivantes ont déclamé dans chaque heure de leçon des morceaux expliqués, analysés et appris par cœur, et en ont résumé d'autres. Ils en ont lu chez eux d'autres pour en rapporter en classe le contenu, la suite des idées et indiquer le caractéristique de leur style. Plusieurs de ces morceaux ont été comparés à d'autres qui ne se trouvent

- glichen. Die wöchentlichen schriftlichen Arbeiten wurden mündlich oder schriftlich verbessert.
- V. Classe. Dieselbe Sprachlehre S. 1-263. 593-611. Im Sigtur die Nr. 140-211. 3 St.
Hr. Stammer.
- IV. Classe. Dieselbe Sprachlehre S. 298-383. Im Sigtur die Nr. 234 bis zu Ende. Profaische und poetische Stücke in W. Pütz's deutschem Lesebuche. 3 St.
Hr. Stammer.
- III. Classe. K. F. Becker's Schulgrammatik S. 243-291. Profaische und poetische Stücke in W. Pütz. 3 St.
Hr. Stammer.
- II. Classe. Profaische und poetische Stücke in Hülstett's Sammlung ausgewählter Stücke, 3ter Theil. Hermann und Dorothea von Goethe in Hinsicht auf den Styl. 3 St.
Hr. Stammer.
- I. Classe. Profaische und poetische Stücke in Pütz's und Remacly's deutschem Lesebuche für die obern Classen höherer Lehranstalten. Literaturgeschichte nach Scholl, vom 4ten bis zum 19ten Jahrhundert. 2 St.
Hr. Stammer.

pas dans le livre. Les devoirs hebdomadaires ont été corrigés, soit verbalement, soit par écrit.

- V. CLASSE. La même grammaire. §§. 1-263. 593-611. Dans Sigtur les n^{os} 140-211. 3 h.
M^r Stammer.
- IV. CLASSE. La même grammaire §§. 298-383. Dans Sigtur les n^{os} 234 jusqu'à la fin. Des morceaux *profaisques* et *poétiques* dans le livre de lecture par W. Putz. 3 h.
M^r Stammer.
- III. CLASSE. La grammaire par C. F. Becker. §§. 243-291. Des morceaux *profaisques* et *poétiques* dans W. Putz. 3 h.
M^r Stammer.
- II. CLASSE. Des morceaux *profaisques* et *poétiques* dans Hulstett, 3^{me} partie. Hermann et Dorothee par Goethe par rapport au style. 3 h.
M^r Stammer.
- I. CLASSE. Des morceaux *profaisques* et *poétiques* dans Putz et Remacly, livre de lecture pour les classes supérieures des Athénées. Histoire de la littérature allemande par Scholl. 4^{me}-19^{me} siècle. 2 h.
M^r Stammer.

Französische Sprache. — 4. Langue française.

- VIII. Classe. 1tes Halbj. — Formenlehre nach Hirzel's Grammatik. 1ter und 2ter Kurs d. Cap. 1-4 und Cap. 7, 8, 9 und 10. — 2 St. Uebungen und Uebersetzungen in's Deutsche aus Hirzel's Lesebuch von S. 8-19. Die übersetzten Stücke sind auswendig gelernt und hinsichtlich der Form und des Inhaltes erklärt worden. 3 St. — 2tes Halbj. Formenlehre nach derselben Grammatik. 1ter und 2ter Kurs d. Cap. 5 und 6. Cap. 11 und 1ter Kurs der Cap. 12-21. 2 St. — Uebungen und Uebersetzungen in's Deutsche aus demselben Lesebuche von S. 19-25. Die übersetzten Stücke sind ebenfalls auswendig gelernt und rücksichtlich ihrer Form und ihres Inhaltes erklärt worden. Außerdem ist dem Schüler das Wichtigste aus der Satzlehre beigebracht worden.

Hr. Moris.

- VIII. CLASSE. 1^{er} Sem. — Étymologie d'après la grammaire de Hirzel. 1^{er} et 2^{me} cours d. chap. 1-4 et chap. 7, 8, 9 et 10. — 2 h. Exercices de lecture et traductions en allemand. Livre de lecture de Hirzel, p. 8-19. Les morceaux traduits ont été appris par cœur et expliqués par rapport à la forme et au contenu. 3 h. — 2^d Sem. Étymologie d'après la même grammaire. 1^{er} et 2^{me} cours d. chap. 5 et 6, chap. 11 et 1^{er} cours d. chap. 12-21. 2 h. — Exercices de lecture et traductions en allemand, même livre de lecture, p. 19-25. Des morceaux traduits ont été appris par cœur et expliqués par rapport à la forme et au contenu. Éléments d'analyse logique.

M^r Moris.

VII. Classe. a) *Grammatik*. — Hirzel's Grammatik von Drell. Cap. 2-15. b) Uebersetzungen, Declamation und Gedächtnisübungen — Hirzel's Lesebuch S. 47-65. 67-86. 5 St. Hr. Namur.

VI. Classe. a) *Grammatik*. 1tes Halbj. Syntar nach der französischen Gram. von Noël und Chapsal, Nr. 274-417. Exercices français von Noël und Chapsal Cap. 2-5. 7-9. 2tes Halbj. Fortsetzung der Syntar, Nr. 417-528. Exercices français Cap. 10, 11, 13-16. — b) Uebungen — 1tes Halbj. Lesen und Uebersetzungen in das Französische. Hirzel's Lesebuch, deutsche Abth. S. 270-330. 2tes Halbj. Lesen und Uebersetzungen in's Deutsche Leçons de littérature et de morale par Noël et de La Place. 1ter Band. Erzählungen in Prosa, S. 4-7. 12-20. 27-31. 2ter Band Erzählungen in Versen, S. 40. 61-63. 70. 82-84. Viele Stücke wurden auswendig gelernt. — 2 St. Französische Aufsätze. Hr. Wolff.

V. Classe. a) *Grammatik* 1tes Halbj. — Syntar nach der Gram. von Noël und Chapsal. 1 St. — 2tes Halbj. Schwierigere Regeln der Syntar. 1 St. b) Uebungen. 1tes Halbj. Exercices sur la gram. française de Noël et de Chapsal. — Uebersetzungen. Leçons de littérature et de morale; Prosaischer Zhl. fast alle Stücke in den descriptions. 2 St. — 2tes Halbj. Theorie des Styls und Uebungen darin durch Aufsätze. 1 St. Uebersetzungen. Leçons de littérature et de morale. Poetischer Zhl. Descriptions, fast alle Stücke. — 1 St. Hr. Clomes.

IV. Classe. 1tes Halbj. Leçons de littérature et de morale. Prosaischer Zhl., alle Stücke in den Narrations, und Tableaux. 2 St. Stylübungen. 1 St. — 2tes Halbj. Leçons de littérature et de morale. Poetischer Zhl. Manière de faire les vers, Manière de lire les vers. Narrations und Morceaux lyriques. 2 St. — Stylübungen 1 St.

Hr. Joachim.

III. Classe. 1tes und 2tes Halbj. Dem besondern Geiste der französischen Sprache und Grammatik. Uebungen über diese Vorträge. Mehrere Stücke

VII. CLASSE. a) *Grammaire*. — Grammaire de Hirzel chap. 2-15. b) *Traductions, déclamations, exercices de mémoire*. Livre de lecture de Hirzel p. 47-86 et 67-86. 5 h. Mr Namur.

VI. CLASSE. a) *Grammaire*. 1^{er} Sem. Syntaxe d'après la grammaire française de Noël et de Chapsal, Nos 274-417. Exercices français par Noël et Chapsal, chap. 2-5. 7-9. — 2^d Sem. Continuation de la syntaxe, nos 417-528. Exercices français, chap. 10. 11. 13-16. — b) *Exercices*. 1^{er} Sem. Lecture et traductions en français. Partie allem. du livre de lecture par Hirzel, p. 270-330. — 2^d Sem. Lecture, et traductions en allemand. Leçons de littérature et de morale par Noël et de La Place. Tome 1^{er}. Narrations en prose, p. 4-7. 12-20. 27-31. Tome 2^d, Narrations en vers, p. 40. 61-63. 70. 82-84. Plusieurs morceaux ont été appris par cœur. — 2 h. Compositions françaises. Mr Wolff.

V. CLASSE. a) *Grammaire*. 1^{er} Sem. Syntaxe d'après la grammaire de Noël et de Chapsal. 1 h. — 2^d Sem. Les règles les plus difficiles de la syntaxe. 1 h. — b) *Exercices*. 1^{er} Sem. Exercices sur la grammaire française de Noël et de Chapsal. — *Traductions*. Leçons de littérature et de morale. Prose: presque tous les morceaux dans les Descriptions. 2 h. — 2^d Sem. Théorie du style appliquée à des compositions. 1 h. *Traductions*. Leçons de littérature et de morale. Poésie: presque tous les morceaux dans les descriptions. 1 h. Mr Clomes.

IV. CLASSE. 1^{er} Sem. Leçons de littérature et de morale, partie prosaïque; tous les morceaux des Narrations, des Tableaux et des Définitions. 2 h. — Exercices de style. 1 h. — 2^d Sem. Partie poétique des mêmes Leçons. Manière de faire les vers, Manière de lire les vers. Narrations et Morceaux lyriques. 2 h. — Exercices de style. 1 h. Mr Joachim.

III. CLASSE. 1^{er} et 2^d Sem. Du génie particulier de la langue et de la grammaire françaises. Exercices sur ces explications. Les élèves ont appris par

aus Noël's leçons de littérature wurden von den
Zöglingen auswendig gelernt. 2 St.

Hr. Barreau.

Erklärung und Uebersetzung aus denselben leçons
de littérature. — 1tes Halbj. Prosaischer. S. 160,
195, 208, 225, 226, 228, 229, 232, 234. —
2tes Halbj. Dichter. 339, 344, 345, 347, 348,
819, 514. die meisten Stücke wurden auswendig
gelernt. 1 St.

Hr. Paquet.

II. Classe. Erklärung: Art poétique de Boileau. —
Französische Rhetorik. — Französische Prosodie. —
Uebungen in der französischen Verskunst. 3 St.

I. Classe. Geschichte der französischen Sprache von
dem 8ten Jahrh. bis zu dem 18ten. Geschichte
der franz. Literatur von dem Kriege der Albigenser
an bis zu dem Erscheinen des Romans von der
Rose. — Prosaische Uebungen. 1 St.

Hr. Barreau.

cœur plusieurs morceaux tirés des Leçons de
de littérature de Noël. 2 h. Mr Barreau.

Explication et traduction des mêmes Leçons de
littérature. 1^{er} Sem. Prosateurs; p. 160, 195,
208, 225, 226, 228, 229, 232, 234. 1 h. —
2^d Sem. Poètes. 339, 344, 345, 347, 348,
819, 514. La plupart des morceaux ont été
appris par cœur. 1 h. Mr Paquet.

II CLASSE. 1^{er} et 2^d Sem. — Explication: Art poétique
de Boileau. — Rhétorique française — Prosodie
française. — Exercices en versification. 3 h.

I. CLASSE. 1^{er} et 2^d Sem. — Histoire de la langue
française depuis le 8^{me} siècle jusqu'au 18^{me}. —
Histoire de la littérature française depuis la
guerre des Albigeois jusqu'à l'apparition du
roman de la Rose. — Exercices en prose. 2 h.

Mr Barreau.

5. Englische Sprache. — 5. Langue anglaise.

I. und II. Classe combinirt. — 1tes Halbj. Wagner's
Grammatik. Regeln der Syntax. Lesebuch, Vicar
of Wakefield. — 2tes Halbj. Fortsetzung. 2 St.

Hr. Clausener.

III. und IV. Classe combinirt. — 1tes Halbj. Wagner's
Grammatik. Die ersten Regeln der Syntax;
Sadler's Chrestom. Erklärung einiger prosaischer
Stücke in derselben Grammatik. — 2tes Halbj.
Fortsetzung. 2 St.

Hr. Clausener.

I. et II. CLASSES combinées. — 1^{er} Sem. Grammaire
de Wagener. Les règles de la Syntaxe. Livre de
lecture Vicar of Wakefield. — 2^d Sem. Continuation.
2 h.

Mr Clausener.

III. et IV. CLASSES combinées. — 1^{er} Sem. Grammaire
de Wagener. Les premières règles de la syntaxe.
Chrestomathie de Sadler. Explication de quel-
ques morceaux en prose de la même grammaire.
2 h. — 2^d Sem. Continuation. 2 h. Mr. Clausener.

B) Wissenschaften. -- B) SCIENCES.

1. Religion.

VIII. Classe. Biblische Geschichte des alten Testa-
ments bis zur babilonischen Gefangenschaft. Hand-
buch: Schumacher. — Das apostolische Glau-
bensbekenntniß. Die hh. Sakramente. Handbuch:
Katechismus der christkatholischen Religion für die
Volkschulen Baierns. 2 St.

VII. Classe. Biblische Geschichte des alten Testaments
von der babilonischen Gefangenschaft bis zu Ende.
Biblische Geschichte des neuen Testaments. —

1. Religion.

VIII. CLASSE. Histoire de l'ancien testament jusqu'à
la captivité de Babylone. Manuel: de Schumacher.
Le symbole des apôtres. Les ss. sacrements. Ma-
nuel: Catechisme de la religion catholique à
l'usage des écoles de la Bavière. 2 h.

VII. CLASSE. Histoire de l'ancien testament depuis
la captivité de Babylone jusqu'à la fin. Histoire
du nouveau testament. — L'espérance chrétienne.

Die christliche Hoffnung, Die Gebote Gottes und der Kirche. Handbücher wie in der 8ten Cl. 2 St.

VI. Classe. Der Glaube und die Lehre des Glaubens. Die Gebote der Kirche. Der Kultus. Handbuch: Katholischer Katechismus von Schumacher. — Die gottesdienstlichen Gebräuche nach F. X. Schmid. 2 St.

V. Classe. Die Gnade und die Gnadenmittel. Die Gebote Gottes. Handbuch: Schumacher. — Einleitung in die h. Schrift. Erklärung der Apostelgeschichte. 2 St.

IV. Classe. Religionslehre. Einleitung in die Religionslehre. — Erster Theil der Religionslehre oder Glaubenslehre. Einleitung, Gott. Die Schöpfung. Die Sünde. Vorbereitung der Menschen auf die Erlösung. Handbuch: Rebele's Religionsunterricht. 1 St.

III. Classe. Fortsetzung der kath. Glaubenslehre. — Die Erlösung. Die Heiligung. Die Kirche. Die h. Sakramente. Handbuch von Rebele. 1 St.

II. Classe. Bemerk. Die Schüler dieser Classe haben im Wesentlichen denselben Religionsunterricht empfangen wie die der vorhergehenden Classe, weil mit den einen und den andern der höhere Religionsunterricht, nach längerer Unterbrechung, beim Anfange des vorigen Schuljahrs zu gleicher Zeit begonnen wurde. 1 St.

I. Classe. Fortsetzung der katholischen Glaubenslehre. 1 St. Hr. Wies.

2. Encyclopädie der Wissenschaften.

1tes und 2tes Halbj. Einleitung in das Studium der Philosophie. — Verhältniß der Philosophie zu den andern Wissenschaften. — Eintheilung der Wissenschaften. 2 St. Hr. Engling.

3. Philosophie.

1tes Halbj. Psychologie. 1 St. — Logik nach Ubaghs's Handbuch. 1 St. — Geschichte der vorchristlichen Philosophie. 2 St. — 2tes Halbj. Logik und

Les commandemens de Dieu et de l'église. — Les mêmes manuels que dans la classe précédente. 2 h.

VI. CLASSE. La foi et l'enseignement de la foi. Les commandemens de l'église. Le culte. Manuel: Catéchisme catholique de Schumacher. Les cérémonies du culte d'après F. X. Schmid. 2 h.

V. CLASSE. La grâce et les moyens de la grâce. Les commandemens de Dieu. Manuel de Schumacher. — Introduction à l'écriture sainte. Explication des Actes des apôtres. 2 h.

IV. CLASSE. Science de la religion. Introduction à cette science. — Première partie de la science de la religion: Exposition du dogme catholique. Introduction. Dieu. La création. Le péché. Préparation du genre humain à la rédemption. Manuel de Rebele. 1 h.

III. CLASSE. Suite de l'exposition du dogme catholique. La rédemption. La sanctification. L'église. Les ss. Sacraments. Manuel de Rebele. 1 h.

II. CLASSE. *Rem.* Les élèves de cette classe ont reçu essentiellement la même instruction religieuse que ceux de la classe précédente, parce qu'après une interruption assez longue, l'instruction religieuse supérieure a dû être commencée en même temps, pour les uns comme pour les autres, au commencement de l'année scolaire précédente. 1 h.

I. CLASSE. Continuation de l'exposition du dogme catholique. 1 h. Mr. Wies.

Encyclopedie des Sciences.

1^{er} et 2^d Sem. Introduction à l'étude de la philosophie. Rapports entre la philosophie et les autres sciences. — Division des sciences. 2 h. Mr. Engling.

3. Philosophie.

1^{er} Sem. Psychologie. 1 h. — Logique d'après le Manuel d'Ubaghs. — 1 h. Histoire de la philosophie avant J. C. 2 h. — 2^d Sem. Logique et morale. 2 h. —

Moral 2 St. — Geschichte der Philosophie im Mittelalter und in der neuern Zeit. 2 St.

Hr. Engling.

4. Aesthetik und Poetik nach Götzinger.

Erklärung des Gedichtes Hermann und Dorothea von Göthe. 1ter bis 6ter Gesang. 1 St.

Hr. Stammer.

3. Geographic und Geschichte.

VIII. Classe. 1tes Halbj. Die unentbehrlichsten Elementar-begriffe der mathematischen, physischen und politischen Geographie. Hauptmeere der Erde, nach dem Elementarbuch der Erdbeschreibung zum Gebrauche der Primärschulen des Großherzogthums Luxemburg. 2 St. — Die wichtigsten Begebenheiten und merkwürdigsten Männer aus der allgemeinen Weltgeschichte bis an die Meder, nach Brand's Handbuch der allgemeinen Weltgeschichte für Realschulen. 2 St. — 2tes Halbj. Hauptinseln, einige Vorgebirge, einige Landseen, Hauptflüsse und Hauptgebirge der Erde. Europa im allgemeinen, nach dem Elementarbuch u. s. w. 2 St. — Fortsetzung der Geschichte bis an die Griechen. Handbuch von Brand. 2 St. Hr. Moris.

VII. Classe. 1tes Halbj. Wiederholende Erweiterung der mathematischen, physischen und politischen Erdbeschreibung. Uebersicht von West- und Süd-Europa. 2 St. — Hauptbegebenheiten der alten Geschichte bis zur Geschichte der Römer. Handb. von Brand. 2 St. — 2tes Halbj. Uebersicht von Nord- und Osteuropa. 2 St. — Fortsetzung der Geschichte bis zur Völkerwanderung. — Handb. von Brand. 2 St. Hr. Clomes.

VI. Classe. 1tes Halbj. Uebersicht von Asien und Afrika. Handbuch der Erdkunde von Cammerer. 1 St. — Hauptereignisse des Mittelalters bis nach den Kreuzzügen. Handbuch der allgemeinen Weltgeschichte für Realschulen von Brand 2te Abthl. §§. 1-26. 2 St. — 2tes Halbj. Uebersicht von

Histoire de la philosophie du moyen âge et des temps modernes. 2 h. Mr. Engling.

4. Esthétique et Poétique d'après Götzinger.

Explication du poème: Hermann et Dorothee par Goethe. 1^{er}-6^{me} Chant. 1. h. Mr. Stammer.

Géographie et Histoire.

VIII. CLASSE. 1^{er} Sem. Les notions élémentaires les plus indispensables de la géographie mathématique, physique et politique. Mers principales de la terre, d'après le manuel: Elementarbuch der Erdbeschreibung zum Gebrauche der Primärschulen des Großherzogthums Luxemburg. 2 h. — Les évènements les plus importants et les hommes les plus remarquables de l'histoire universelle jusqu'aux Médés, d'après le manuel: Handbuch der allgemeinen Weltgeschichte für Realschulen, par Brand. 2 h. — 2^d Sem. Hles principales, quelques promontoires, quelques lacs, principaux fleuves et principales chaînes de montagnes de la terre. Aperçu général de l'Europe. 2 h. — Continuation de l'histoire jusqu'aux Grecs. 2 h. Les mêmes manuels. Mr. Moris.

VII. CLASSE. 1^{er} Sem. Récapitulation et développement ultérieur de la géographie mathématique, physique et politique. Aperçu de l'Europe occidentale et méridionale. 2 h. — Les évènements principaux de l'histoire ancienne jusqu'à l'histoire des Romains. Manuel de Brand. 2 h. — 2^d Sem. Aperçu de l'Europe septentrionale et orientale. 2 h. — Continuation de l'histoire jusqu'à la migration des peuples. Manuel de Brand. 2 h.

Mr. Clomes.

VI. CLASSE. 1^{er} Sem. Aperçu de l'Asie et de l'Afrique. Manuel de géogr. de Cammerer. p. 84-121. 1 h. Événements principaux du moyen âge jusqu'à la fin des croisades. Manuel de l'histoire générale à l'usage des écoles moyennes, par Brand. 2^o div. §§. 1-25. — 2 h. — 2^d Sem. Aperçu de

- Amerika und Australien. Handbuch wie oben. Fortsetzung der Geschichte des Mittelalters bis zum Anfang der neuern Geschichte. Dasselbe Handbuch. von Brand. §§. 21-51. 3. St
- V. Classe. 1tes Halbj. Ausführliche Geographie von Europa. — Handbuch von Braun. S. 55-84; 153-381. — Die Hauptereignisse der neuern Geschichte bis zur französischen Revolution. Brand's Handbuch, 3te Hauptabth. §§. 142. — 2tes Halbj. Geschichte des Großherzogthums Luxemburg, nach eigenem Handbuch, 2te Aufl. 1 St.; das Königreich der Niederlande. Brand §§. 10 und 40. — Hauptbegebenheiten der fernern neuern Geschichte bis auf unsere Zeit. Brand §§. 42-54; 56-59. 2 St.
- IV. Classe. 1tes Halbj. Geschichte der orientalischen Völker mit steter Beziehung auf die ältere Geographie. — Einleitung in die griechische Geschichte. Handbuch von Heeren. S. 1-145. — 2tes Halbj. Fortsetzung der vorhergehenden Geschichte. Dasselbe Handbuch. S. 145-335. 3 St.
- III. Classe. 1tes Halbj. Geschichte der Römer bis zu der Diktatur des Sulla, mit steter Beziehung auf Geographie. Handbuch von Heeren. S. 362-435. 2tes Halbj. Fortsetzung bis zum Untergange des abendländischen Kaiserthums. S. 435-543. 3 St.
- II. Classe. 1tes Halbj. Geschichte des Mittelalters bis zu Ende der Kreuzzüge. — Grundriß der Geographie und Geschichte des Mittelalters für die obern Classen eines Gymnasiums v. W. Pütz. S. 1-126. 2tes Halbj. Fortsetzung bis zu den neuern Zeiten. S. 126-145; 154-197. 3 St.
- I. Classe. 1tes Halbj. Allgemeine Geschichte der neuern Zeit bis zum 17ten Jahrh. Handbuch der Geschichte des europäischen Staatenystems und seiner Kolonien, von A. H. L. Heeren. I. Thl. S. 6-128; 140-163. — 2tes Halbj. Fortsetzung des vorhergehenden. S. 163-174; 202-242; 2ter Thl. 1-161. 2 St. Dr. Paquet.
- l'Amérique et de l'Australie. Même manuel que ci-dessus. p. 121-155. — 1 h. — Continuation de l'histoire du moyen âge jusqu'au commencement de l'histoire moderne. Même manuel de Brand. §§. 21-51. — 2 h.
- V. CLASSE. 1^{er} Sem. Géographie détaillée de l'Europe. Manuel de Braun, p. 55-84; 153-381. — Événemens principaux de l'histoire moderne jusqu'à la révolution française. Manuel de Brand. 3^e division. §§. 1-42. 3 h. — 2^d Sem. Histoire du Grand-Duché de Luxembourg, d'après le manuel du professeur. 2^e édition. 1 h. Histoire du royaume des Pays-Bas. Manuel de Brand. §§. 10 et 40. — Suite des évènements principaux de l'histoire moderne jusqu'à nos jours. Manuel de Brand. §§. 42-54; 56-59. 3 h.
- IV. CLASSE. 1^{er} Sem. Histoire des peuples d'Orient accompagnée de géographie ancienne. — Introduction à l'histoire de la Grèce. Manuel de Heeren, p. 1-145. 3 h. — 2^d Sem. Continuation de la même histoire. Le même manuel; p. 145-335. 3 h.
- III. CLASSE. 1^{er} Sem. Histoire des Romains jusqu'à la dictature de Sylla, en rapport avec la géographie, manuel de Heeren, p. 362-435. 3 h. — 2^d Sem. Continuation de la même histoire jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, p. 435-543. 3 h.
- II. CLASSE. 1^{er} Sem. Histoire du moyen âge jusqu'à la fin des croisades. Abrégé de la géographie et de l'histoire du moyen âge à l'usage des classes supérieures des Gymnases, par G. Pütz. p. 126-145; 145-197. 3 h.
- I. CLASSE. — 1^{er} Sem. Histoire générale des tems modernes jusqu'au 17^e siècle. Manuel de l'histoire des états de l'Europe et de ses colonies par A. H. L. Heeren. 1^{re} partie pag. 6-128; 140-163. 2 h. — 2^d Sem. Continuation de la même histoire. Même manuel, p. 163-174; p. 202-242. 2^e partie, 1-161. 2 h. Mr. Paquet.

6. Griechische und röm. Alterthümer.

- 1tes Halbj. Griechische Alterth. nach Bojesen. 2 St.
 Hr. Bourggraff.
 2tes Halbj. Römische Alterth. nach dem nämlichen
 Handbuch. 2 St. Hr. Paquet.

7. Mathematik.

- VIII. Classe. 1tes Halbj. Die vier Species in unbe-
 nannten Zahlen; kleinstes Vielfaches und größter
 gemeinschaftlicher Theiler; nach dem Handbuche:
 Arithmetik zum Gebrauche der Primärschulen und
 zum Selbstunterrichte, von Jos. Laux. — 2tes
 Halbj. Die gemeinen Brüche und Dezimalbrüche,
 nach dems. Handbuche. 5 St. Hr. Moris.
- VII. Classe. 1tes Halbj. Arithmetik. nach Noël. Die
 Lehre von den gemeinen Brüchen §§. 81-95 und
 129-187. Die Regel de Tri, §§. 265-269. 5 St.
 2tes Halbj. Arithmetik nach Noël. — Gesellschafts-
 regel und Zinsenberechnung, §§. 269-281 — Rech-
 nen mit ungleichbenannten Zahlen §§. 249-265.
 3 St. Die ersten Anfangsgründe der Geometrie
 nach Lame Fleury. 1te bis 28te Lektion. 2 St.
- VI. Classe. Arithmetik von Noël. Dezimalzahlen. Al-
 gebra von Noël. Anfangsgründe der Buchstaben-
 rechnung. S. 1-50. 5 St. — 2tes Halbj. Arithmetik
 nach Noël. Anwendungen der Arithmetik im ge-
 wöhnlichen Leben. §§. 265-316. Verhältnisse und
 Proportionen. Die Reesische Regel. §§. 316-347.
 3 St. — Geometrie nach Noël. S. 1-39. 2 St.
- V. Classe. 1tes Halbj. Arithmetik von Noël. Calcul
 der vielgliedrigen Größen, §§. 448-373. Vom
 größten gemeinschaftlichen Theiler, §§. 383-399.
 Direkte Art die Aufgaben zu lösen (ersetzt durch
 die Lehre von den Gleichungen des 1ten Grades.
 Algebra von Noël, §§. 132-172). Von den Ver-
 hältnissen. §§. 435-457. 2 St. — Algebra von
 Noël. Die vier Species. Zerlegung in Factoren.
 Algebraische Brüche, §§. 1-50. 2 St. — 2tes Halbj.
 Quadrat und Cubikwurzeln der Zahlen, §§. 447-
 487. Die Lehre von den Logarithmen nebst An-

6. Antiquités grecques et romaines.

- 1^{er} Sem. Antiquités grecques, d'après Bojesen. 2 h.
 Mr. Bourggraff.
 2^d Sem. Antiquités romaines d'après le même manuel,
 2 h. Mr. Paquet.

7. Mathématiques.

- VIII. CLASSE. Les quatre premières règles en nombres
 abstraits. Détermination du moindre multiple et
 recherche du plus grand commun diviseur de
 plusieurs nombres., d'après le manuel: Arith-
 metik zum Gebrauche der Primärschulen und
 zum Selbstunterricht, par Jos. Laux. 2 h. —
 2^d Sem. Les fractions ordinaires et les fractions
 décimales d'après le même manuel. Mr. Moris.
- VII. CLASSE. 1^{er} Sem. Arithmétique de Noël. Fra-
 ctions ordinaires. §§. 81-95 et 129-187. Règle de
 trois. §§. 265-267. 5 h. — 2^d Sem. Arithmétique
 d'après Noël. Règle de société et d'intérêt. §§ 149-
 265. 3 h. — *Geométrie*. Premiers principes de
 géométrie élémentaire; d'après Lamé Fleury.
 Leçon 1-28. 2 h.
- VI. CLASSE. — 1^{er} Sem. Arithmétique de Noël. Nombres
 décimaux. Algèbre de Noël. Commencement du
 calcul littéral. §§. 1-50. — 2^d Sem. Arithmétique.
 Résolution des questions numériques. §§. 265-
 316. Rapports et proportions. Résolution des
 problèmes par les proportions §§. 316-347. 5 h.
Geométrie d'après Noël. §§. 1-50. 2 h.
- V. CLASSE. — 1^{er} Sem. Arithmétique de Noël. Calcul
 des polynomes. §§. 348-373. Principes de di-
 visibilité, et du plus grand commun diviseur.
 §§. 383-399. Méthode directe pour résoudre
 les problèmes (chap. remplacé par la théorie des
 équations du 1^{er} degré. Algèbre de Noël. §§ 132-
 172) Proportions. §§. 435-457. 2 h. — Algèbre
 de Noël. Les quatre premières opérations. Décom-
 position en facteurs, calcul des fractions algé-
 briques. §§. 1-60. 2 h — 2^d Sem. Arithmétique.
 Racines carrées et racines cubiques des nombres,
 §§. 457-548. Théorie des logarithmes avec des

- wendungen, §§. 487-548. 2 St. Geometrie nach Noël, §§. 12-71. 2 St. Hr. Michaelis.
- IV. Classe. 1tes Halbj. Wurzelrechnung. — Gleichungen vom 1ten Gr. mit einem und mehreren Unbekannten — Ungleichungen — Unbestimmte Analysis des 1ten Gr. — Elementarlehre vom größten gemeinschaftlichen Theiler. — Lösung von 68 Aufgaben. Alg. von Noël, §§. 60-197. 3 St. — 2tes Halbj. Theorie der Parallelinien. — Vorzügliche Eigenschaften der Dreiecke und Vierecke. Einige Aufgaben durch Zirkel und Lineal aufgelöst. — Von den geraden und Kreislinien in ihrem wechselseitigen Verhältnisse, §§. 36-158. 3 St.
- III. Classe. 1tes Halbj. Quadratische Gleichungen mit einem und mehreren Unbekannten. Lösung einer großen Anzahl Aufgaben. — Maximum und Minimum vom 2ten Gr. — Exponential-Gleichungen. — Alg. von Noël, §§. 197-248. 3 St. — 2tes Halbj. Aehnliche Dreiecke — Von den geraden und Kreis-Linien in ihrem wechselseitigen Verhältnisse. — Winkelmessung — Von den Vielecken. Verhältniß der Kreislinie zum Durchmesser. — Gleiche (equivalente) Figuren. — Flächen-Messung. — Vergleichung derselben. — Geometrie von Noël, §§. 93-267. 3 St.
- II. Classe. 1tes Halbj. A) Arithmetische und geometrische Progressionen. Geometrische Reihen. — Arithm. Reihen höherer Ordnungen. — Figurirte Zahlen. — Combinationen und Permutationen. — Binomischer Lehrsatz. — Binomial-exponential- und logarithmische Reihen. — Derivirte Funktionen. Alg. von Noël, §§. 248-350. Trigonometrische Reihen, 477-487. 3 St. — B) Ebene Trigonometrie. — Geom. von Noël, §§. 467-517. 2 St. — 2tes Halbj. A) Die Stereometrie ganz. Geom. von Noël, §§. 288-441. 3 St. B) Statik nach Monge. 2 St.
- I. Classe. 1tes Halbj. Sphärische Trigonometrie. Geom. von Noël §§. 517-534. — Anfang der analytischen Geometrie. — Gleichungen des Punktes, der geraden- und Kreislinie. — Veränderung der Coordinaten. — Entstehung und Gleichungen

- applications, §§. 487-548. 2 h. — Géométrie d'après Noël, §§. 12-71. 2 h. Mr. Michaëlis.
- IV. CLASSE. — 1^{er} Sem. Calcul des radicaux. — Equations du 1^{er} degré à une et plusieurs inconnues. — Inégalités. — Analyse indéterminée du 1^{er} degré. — Théorie élémentaire du plus grand commun diviseur. — Résolutions de 68 problèmes. Algèbre de Noël, §§. 60-197. 5 h. — 2^d Sem. Théorie des lignes parallèles. — Propriétés principales des triangles et des quadrilatères. — Quelques problèmes résolus au moyen du compas et de la règle. — Lignes droites et circulaires, combinées entre elles §§. 36-158. Géom. de Noël. 5 h.
- III. CLASSE. 1^{er} Sem. Equation du second degré à une et à plusieurs inconnues. — Résolution d'un grand nombre de problèmes. — Maximum et minimum du second degré. — Equations exponentielles. Algèbre de Noël, §§. 197-248. 5 h. — 2^d Sem. Triangles équiangles. — Lignes droites et circulaires combinées entre elles. — Mesure des angles. Polygones. — Rapport de la circonférence au diamètre. — Figures équivalentes. — Mesures des aires. — Comparaison des aires. Géom. de Noël, §§. 93-267. 5 h.
- II. CLASSE. — 1^{er} Sem. A) Progressions arithmétiques et géométriques. — Arrangemens et combinatoires. — Binome de Newton. — Séries binomiales, exponentielles et logarithmiques. — Fonctions dérivées. Alg. de Noël, §§. 248-350. Séries trigonométriques. Alg. de Noël, §§. 477-497. 5 h. — B) Trigonométrie rectiligne. Géométrie de Noël, §§. 467-517. 2 h. — 2^d Sem. A) La géométrie solide en entier. Géom. de Noël, §§. 288-441. 5 h. — B) La statique d'après Monge. 2 h.
- I. CLASSE. — 1^{er} Sem. Trigonométrie sphérique. Géom. de Noël, §§. 517-534. — Commencement de la géométrie analytique. — Equations du point, de la ligne droite et de la circonférence. — Transformation des coordonnées. — Coordonnées

der Kegelschnitte. — Gemeinsame Eigenschaften dieser Curven. *Analyt. Geom.* von Noël, §§. 1-92. 3 St. — 2tes Halbj. Theorie der Ellipse, der Hyperbel und der Parabel. — Konstruktion der numerischen Gleichungen §. 92-192. — *Géométrie anal.* de M. Noël. 3 St. Hr. Bodson.

Special Coursus für Realisten.

- IV. Classe. 1tes Halbj. Geometrie nach Noël, §§. 1-147. — 2tes Halbj. Geometrie nach Noël, §§. 147-313. — 2 St. Hr. Michaelis.
- III. Classe. — Keine Schüler.
- II. Classe. Angewandte Mechanik. 1tes Halbj. Mechanische Arbeit — Trägheit — Schwerpunkt — Kreisbewegung. — 2tes Halbj. Uebertragung von Bewegung der Schwungräder. *Mécanique industrielle* von Poncelet. 2 St. Hr. van Kerckhoff.
- I. Classe. — Keine Schüler.

8. Physik.

- IV. Classe. 1tes Halbj. Allgemeine Eigenschaften der Körper, Gleichgewicht, Bewegung, Schwere und Hydrostatik, nach Pouillet's élémens de physique expérimentale. 2tes Halbj. Aerostatik. — Moleculärkräfte, Akustik.
- III. Classe. 1tes Halbj. Wärme, Electricität, Magnetismus. 2tes Halbj. Galvanismus, Electro-Magnetismus, Licht, nach Pouillet's élémens de physique expérimentale. 2 St. Hr. van Kerckhoff.

9. Astronomie.

- I. Classe. — 1tes Halbj. Tägliche Bewegung. Gestalt und Größe der Erde. Strahlenbrechungen. Parallaxe. Scheinbare Bewegung der Sonne. 2 St. 2tes Halbj. Elliptische Bewegung der Sonne. Drehung dieses Gestirnes. Ungleichheit der Tage und der Jahreszeiten. Theorie des Mondes und der Finsternisse. Nach den Heften des Professors. 2 St. Hr. Bodson.

polaires. — Génération et équations des sections coniques. — Propriétés communes à ces courbes. *Géométrie analytique* de Noël, §§. 1-92. 3 h. 2^d Sem. Théorie de l'ellipse, de l'hyperbole et de la parabole. Construction des équations numériques. *Géom. analytique* de Noël, §§. 92-192. 3 h. M^r Bodson.

COURS SPÉCIAL POUR L'ÉCOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

- IV. CLASSE. — 1^{er} Sem. *Géom.* de Noël, §§. 1-147. 2^d Sem. *Géométrie* de Noël, §§. 147-313. — 2 h. M^r Michaëlis.
- III. CLASSE. — Pas d'élèves.
- II. CLASSE. — Mécanique appliquée. — 1^{er} Sem. Travail mécanique. — Inertie. — Centre de gravité. Mouvement circulaire. — 2^d Sem. Transmission du mouvement aux volants. — *Mécanique industrielle* de Poncelet. 2 h. M^r Van Kerckhoff.
- I. CLASSE. — Pas d'élèves.

8. Physique.

- IV. CLASSE. 1^{er} Sem. Propriétés générales des corps. Équilibre, mouvement, pesanteur et hydrostatique d'après les élémens de Physique expérimentale de Pouillet. — 2^d Sem. Aërostatique, Actions moléculaires. — Acoustique. 2 h.
- III. CLASSE. 1^{er} Sem. Calorique, Électricité. — Magnétisme. — 2^d Sem. Électricité. — Galvanisme. — Electro-magnétisme. — Lumière. D'après les élémens de Pouillet. 2 h. M^r Van Kerckhoff.

9. Astronomie.

- I. CLASSE. — 1^{er} Sem. Mouvement diurne. Forme et grandeur de la terre. Réfractions. Parallaxe. Mouvement apparent du soleil. 2 h. — 2^d Sem. Mouvement elliptique du soleil. Rotation de cet astre. Inégalité des jours et des saisons. Théorie de la lune et des éclipses. d'après les cahiers du professeur. 2 h. M^r Bodson.

10. Naturgeschichte.

- VIII. Classe. — 1tes Halbj. Populäre Begriffe von dem Baue und den Lebensverrichtungen des menschlichen Körpers. Uebersicht des Thierreichs nach dem Systeme von Cuvier bis zu den Mollusken, und populäre vergleichende Anatomie und Physiologie. Beschreibung der wichtigsten Thiere jeder Classe. Dieser Beschreibung wurde das Handbuch der Naturgeschichte von Jos. Annegarn zum Grunde gelegt. 2 St. — 2tes Halbj. Fortsetzung und Beendigung der oben erwähnten Uebersicht. 1 St. Die zweite Stunde wurde vorzugsweise der Kenntniß der Pflanzen und Käfer gewidmet. Bei günstiger Witterung wurden Donnerstags botanische Excursionen gemacht.
- VII. Classe. — 1tes Halbj. Populäre Anatomie und Physiologie der Gewächse. 2 St. — 2tes Halbj. Botanische Terminologie und System von Linne, nach dem Handbuche: Der kleine Botaniker oder kurze Anleitung zur Kenntniß der Gewächse von Ernst Kappe. 2 St. Donnerstags wurden botanische Excursionen gemacht, wenn das Wetter günstig war. Hr. Morie.
- VI. Classe. — 1tes Halbj. Anfangsgründe der Crystallographie und Zusammensetzung der Mineralien, nach dem Traité de minéralogie et de géologie par de la Fosse — 2tes Halbj. Physikalische Kennzeichen der Mineralien, Beschreibung der Gattungen nach der mineralogischen Sammlung. 2 St.
- V. Classe. — 1tes Halbj. Allgemeine Grundlehre der Geognosie und physische Erdbeschreibung nach dem Traité de minéralogie et de géologie von de la Fosse. — 2tes Halbj. Mineralogische Classification der Felsarten. Geognostisches System mit Rücksicht auf die Sammlung. — 2 St. Hr. van Kerckhoff.

11. Chemie.

- I. und II. Cl. combinirt. In beiden Halbj. Unorganische Chemie. 5 St. Hr. Van Kerckhoff.

10. Histoire naturelle.

- VIII. CLASSE. — 1^{er} Sem. Notions populaires d'anatomie et de physiologie du corps humain. Aperçu du règne animal d'après le système de Cuvier jusqu'aux Mollusques, et notions populaires d'anatomie et de physiologie comparée. Description des principaux animaux de chaque classe, d'après le manuel: Handbuch der Naturgeschichte von Jos. Annegarn. 2 h. — 2^d Sem. Continuation et fin de l'aperçu indiqué plus haut. 1 h. La seconde heure fut consacrée particulièrement à la connaissance des plantes et des coléoptères. — Excursions botaniques faites tous les jeudis, si le temps était favorable.
- VII. CLASSE. — 1^{er} Sem. Notions populaires d'anatomie et de physiologie végétale. 2 h. — 2^d Sem. Terminologie botanique et système de Linné, d'après le manuel: Der kleine Botaniker oder kurze Anleitung zur Kenntniß der Gewächse von Ernst Kappe. 2 h. Excursions botaniques faites tous les jeudis, si le temps le permettait. Mr Moris.
- VI. CLASSE. — 1^{er} Sem. Éléments de cristallographie; composition des espèces minérales, d'après le Traité de minéralogie et de géologie par de la Fosse. — 2^d Sem. Caractères physiques des minéraux; descriptions des espèces d'après la collection. 2 h.
- V. CLASSE. — 1^{er} Sem. Principes généraux de géognosie et physique du globe d'après le traité de minéralogie et de géologie de de la Fosse. — 2^d Sem. Classification des roches d'après leurs compositions et leur âge relatif. Même manuel. Démonstrations sur les échantillons géognostiques. 2 h. Mr Van Kerckhoff.

11. Chimie.

- I. et II. CLASSES combinées. — Pendant toute l'année, cours général de chimie inorganique. 5 h. Mr. Van Kerckhoff.

Das chemische Laboratorium ist den Schülern täglich zur praktischen Uebung und besonders zur Erlernung der qualitativen Analyse geöffnet gewesen.

1. Schönschreiben.

Schreiberegeln. — Haltung des Körpers, der Hand, der Feder; Lage des Papiers; Federschneiden. — Unterricht aller Schüler in der deutschen und in der französisch-englischen Schrift, und der meist vorgerückten in den verschiedenen Kunsstschriften. Anwendung dieser Schreibarten in Wechselfn, Quittungen, Rechnungen, Listen und Verzeichnissen.

VIII und VII Klasse, jede 2 Stunden wöchentlich.

2. Buchhaltung.

Von den Wechselfn. — Annahme-Indossirung. Ablauf. Arten die Verfallzeit zu bestimmen.

Von den verschiedenen Arten von Anweisungen; von den Empfangscheinen, Wechselbürgschaften. Abfassung dieser Schriften.

Anfangsgründe der doppelten Buchhaltung; praktische Uebungen hierin.

Realschule 4te Klasse. 2 St. wöchentlich.

Hr. Mesch.

3. Linearzeichnung.

Außer dem Unterricht, der allen Jünglingen des Athenäum's in der städtischen Zeichenschule zugänglich ist, haben die Realisten einen Spezial-Cursus von 5 Stunden wöchentlich unter der Leitung des Hrn. Prof. FRESZ.

1tes und 2tes Halbj. a) Linearzeichnung aus freier Hand; b) geometrische Linearzeichnung; c) Verzierungszeichen; d) Anfangsgründe der Säulenordnungen.

4. Gesang

unter der Leitung des Hrn. Prof. PAQUET.

(Gesanglehrer Hr. August Fischer.)

Untere Abtheilung, 9 Schüler. — 1tes und 2tes Halbj. Nach Natorp's Singmethode: Rhythmik, Melodik und Dynamik. 2 St.

Le laboratoire a été ouvert aux élèves tous les jours de la semaine pour les exercices pratiques et particulièrement pour l'étude de l'analyse qualitative.

1. Calligraphie.

Règles d'écriture. — De la position du corps, de la main, du papier. De la tenue et de la taille de la plume. Enseignement à tous les élèves, de l'écriture allemande et l'écriture cursive anglaise, et, aux élèves les plus avancés, des diverses espèces d'écriture d'art. Emploi des différentes écritures dans les lettres de change, quittances, comptes, états et tableaux.

VIII et VII CLASSES chacune 2 heures par semaine.

2. Tenue Des Livres.

Les lettres de change. — Acceptation. Endossement. Échéance. Manière de désigner le terme de paiement.

Des diverses espèces de billets, des rescriptions, des récépissés, des aval. Rédaction de ces écrits.

Principes de tenue des livres en partie double. Exercices pratiques dans ce genre de comptabilité.

Cours industriel et commercial, 4^e classe. 2 h. par semaine.

Mr. Alesch.

3. Dessin linéaire.

Indépendamment de l'école municipale de dessin, ouverte à tous les élèves de l'athénée, ceux de l'école industrielle et commerciale ont un cours spécial de 5 heures par semaine sous la direction de Mr. le Prof. FRESZ.

1^{er} et 2^d Sem. a) Le dessin linéaire à vue; b) le dessin linéaire géométrique; c) le dessin d'ornement; d) principes des ordres d'architecture.

4. Musique vocale

sous la surveillance de Mr. le Prof. PAQUET.

(Maitre de chant, Mr. Auguste Fischer.)

Cours inférieur, 9 élèves. — 1^{er} et 2^d Sem. Rhythmique, mélodique et dynamique d'après la méthode de Natorp. 2 h.

Mittlere Abtheilung, 20 Schüler. — Mehrere deutsche und lateinische Messen; zwei-, drei-, und vierstimmige Gesänge. 2 St. wöchentlich.

Obere Abtheilung, 10 Schüler. — Vierstimmige Gesänge. 1 St. wöchentlich.

5. Musik.

Der musikalische Verein unter der Leitung des Hrn. Gesanglehrers Fischer und unter der Aufsicht des Hrn. Prof. Paquet kam während dieses Schuljahrs regelmäßig zweimal die Woche und zwar Donnerstags und Sonntags zu musikalischen Uebungen zusammen. Er bestand aus 26 Mitgliedern aus den verschiedenen Classen.

6. Turnen.

Bei Ermangelung eines Lehrers, mußten die Turnübungen dieses Jahr eingestellt bleiben.

7. Schwimmen.

Auch dieses Jahr hatten die Schüler Zutritt zu der in Clausen errichteten Schwimmanstalt.

8. Fechten.

An den 3 Schultagen in den Erholungsstunden.

Anzahl der Schüler 9.

Stellung. Vortreten. Führung des Degens. Stich und Stoß. Einfaches und Zusammengesetztes Ablenken des Stiches. Ausweichen durch Zurücktreten und Zurückziehen des Leibes. Contrafechten.

Der Fechtmeister ist Hr. Thomas. Ihm wurde von jedem Fecht Schüler vierteljährig 10 Franken Unterrichtsgebühr bezahlt.

Deuxième cours, 20 élèves. — Plusieurs messes allemandes et latines; morceaux de chant à deux, à trois et quatre voix. 2 h. par semaine.

Cours supérieur, 10 élèves. — Morceaux de chant à 4 voix. 1 h. par sem.

5. Musique.

La société philharmonique sous la direction de Mr. Fischer, maître de chant, et sous la surveillance de Mr. le Prof. Paquet, a eu dans le courant de cette année scolaire ses exercices ordinaires deux fois par semaine, les jeudis et dimanches. Elle était composée de 26 membres des différentes classes de l'Athénée.

6. Gymnastique.

A défaut d'un maître, ces exercices n'ont pu avoir lieu cette année.

7. Natation.

Les élèves étaient également admis cette année à fréquenter l'école de natation établie à Clausen.

8. Escrime.

Tous les jours de classe dans les heures de récréation.

Nombre d'élèves 9.

Position. Marche. Maniement de l'épée. Exercices de tous les coups. Parades simples et composées. Mouvement rétrograde et retrait de corps. Assauts.

Le maître d'escrime est Mr. Thomas. Il perçoit par trimestre une rétribution de 10 francs par élève.



Angabe der Lehrgegenstände des Schuljahrs 1845—1846.

INDICATION DES OBJETS D'ENSEIGNEMENT DE L'ANNÉE 1845—1846.

Verbindliche Lehrfächer. OBJETS D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES.		Die vier untern Classen. Les 4 CLASSES INFÉRIEURES.				Die vier obern Classen. LES QUATRE CLASSES SUPÉRIEURES.							
		VIII.	VII.	VI.	V.	Gelehrte-Schule. GYMNASE.				Realschule. COURS INDUST. ET COMMERC.			
						IV.	III.	II.	I.	IV.	III.	II.	I.
A) Sprachunterricht. <i>Enseignement des Langues.</i>	Latein. Latin.	5	5	8	9	10	10	10	6				
	Griechisch. Grec	4	4	5	5	5	3				
	Deutsch. Allemand.	5	5	3	3	3	3	3	2	3 †	3 †	3 †	2 †
	Französisch. Français.	5	5	3	3	3	3	3	2	3 †	3 †	3 †	2 †
	Englisch. Anglais	1*	1*	1*	1*	2	2	2	2
	Holländisch. Hollandais	1*	1*	1*	1*	1*	1*	1*	1*
Hebräisch. Hebreux	2*	2*					
B) Wissenschaftlicher Unterricht. <i>Sciences.</i>	Religion. Religion.	2	2	2	2	1	1	1	1	1 †	1 †	1 †	1 †
	Encyclopädie. Encyclopédie.	2	2* †
	Philosophie. Philosophie.	4	4* †
	Aesthetik. Esthétique	2	2* †
	Gesch. und Geogr. Histoire et Géogr.	4	4	3	3	3	3	3	2	3 †	3 †	3 †	2 †
	Griech. u. röm. Alterth. Antiq. gr. et rom.	2	2*
	Mathematis. Mathématiques.	5	5	5	5	3	3	5	3	5 †	5 †	5 †	3 †
	Math. spec. Cours. Mathém. cours sp.	2	2	2	2
	Physik. Physique	2	2	2 †	2 †
	Astronomie. Astronomie	2	2* †
	Chemie. Chimie.	5*	5*	5	5
	Chemie spec. Cours. Chimie cours sp.	3
Naturgeschichte. Histoire naturelle	2	2	2	2	
C) Nebencursen. <i>Cours accessoires.</i>	Calligraphie. Calligraphie.	2	2	2	2
	Buchhaltung. Tenue des livres.	5*	5*	5*	3*
	Linearzeichnung. Dessin linéaire.
	Gesang. Chant	2*	2*	2*	2*	2*	2*	2*	2*	2* †	2* †	2* †	2* †
	Gymnastik. Gymnastique.	4*	4*	4*	4*	4*	4*	4*	4*	4* †	4* †	4* †	4* †
Gesammtzahl der verbindl. Lehrst.		50	30	30	30	30	30	30	30	21	21	24	24
Gesammtzahl der nicht verb. Lehrst.		6	6	6	6	8	8	15	15	12	12	12	24

Erklärung der Abkürzungszeichen.
 † Gemeinschaftlicher Cours für Gymnasialen und Realisten.
 * Nicht verbindliche Lehrstunden.

Explication des signes d'abréviation.
 † Cours communs aux élèves du gymnase et à ceux de l'école industrielle et commerciale.
 * Leçons non obligatoires.

Verzeichniß der Schriftsteller, Lehr- und Schulbücher für das folgende Schuljahr.

Liste des auteurs et des livres élémentaires et de lecture pour la prochaine année scolaire.

a) Lateinische Sprache.

- VIII. Classe. Zumpt's lateinische Grammatik. Vizinger's Uebungen zum Uebersetzen.
VII. Classe. Zumpt's lateinische Grammatik. Vizinger's Uebungen zum Uebersetzen. Wolff's lateinisches Lesebuch.
VI. Classe. Zumpt's Grammatik. — Wolff's lateinisches Lesebuch. — Cornelius Nepos.
V. Classe. Zumpt's Grammatik. — Cornelius Nepos. Q. Curtius. Ovidii Libri Tristium.
IV. Classe. Grammatik von Zumpt. — Cäsar. — Friedemann's Schrestomathie aus latein. Dichtern. Friedemann's Anleitung zur Verfertigung latein. Verse.
III. Classe. Grammatik von Zumpt. Cicero's Catinarianen. Virgilius; Conciones et orationes. Titus Livius.
II. Classe. Cicero pro Milone. — Taciti annales. Virgilius; Horatius; Conciones et orationes.
I. Classe. Cicero de oratore. Quæst. Tusc. Persius Plautus.

b) Griechische Sprache.

- VI. Classe. Buttman's griech. Grammatik. — Kettig's Uebersetzungen aus dem Deutschen in's Griech. Jacob's, Elementarbuch der griech. Sprache.
V. Classe. Buttman's Grammatik. — Kettig. — Elementarbuch der griechischen Sprache von Jacob's.
IV. Classe. Buttman's Grammatik. — Kettig.
III. Classe. Xenophon, Anabasis. — Franke Stylübungen. — Odysse von Homer. — Friedemann's metrische Uebungen.
II. Classe. Jacob's Attica. Hom. Iliad. Euripides Hecuba. — Friedemann's metrische Uebungen.
I. Classe. Profaische Stylübung nach Franke. — Platonis apologia: Socratis. — Sophocles Philoctetes.

c) Deutsche Sprache.

- VIII. Classe. Deutsche Sprachlehre von Wurst. — Stammers drittes Lesebuch.
VII. Classe. Deutsche Sprachlehre von Wurst. — Stammers viertes Lesebuch.
VI. Classe. a) M. W. Gözinger's deutsche Sprachlehre. Frankfurt a/M. bei Sauerländer. b) Bone's deutsches Lesebuch für höhere Lehranstalten, zunächst für die untern Klassen. Köln bei M. Du Mont-Schauberg.
V. Classe. a) Dieselbe Sprachlehre. b) H. Stammers 4tes deutsches Lesebuch oder Sigtur.
IV. Classe. a) Dieselbe Sprachlehre. b) W. Pütz's deutsches Lesebuch für die mittlern Klassen höherer Lehranstalten. Köln bei G. Welter.
III. Classe. a) Dieselbe Sprachlehre. b) dasselbe Lesebuch.
II. Classe. a) W. Pütz's und H. J. Kemack's deutsches Lesebuch für obere Klassen höherer Lehranstalten. Köln bei G. Welter. b) Götthe's Hermann und Dorothea.
I. Classe. a) G. H. S. und L. S. Scholl's deutsche Litteraturgeschichte in Biographien und Proben aus allen Jahrhunderten. Stuttgart bei Ebner und Seubert. b) Götthe's Hermann und Dorothea. c) Götthe's Iphigenie auf Tauris.

d) Französische Sprache.

- VIII. Classe. Hirzel's Grammatik und Lesebuch.
VII. Classe. id.
VI. Classe. Grammaire française de Noël et Chapsal. Exercices français par Noël et Chapsal. Hirzel's Lesebuch, deutsche Abth. Leçons de littérature et de morale.
V. Classe. Grammaire française de Noël et Chapsal. Exercices français par les mêmes. Leçons de littérature et de morale.

- IV. Classe. Leçons de littérature et de morale.
- III. Classe. id. id. id.
- II. Classe. id. id. id.
- I. Classe. id. id. id.

- e) **Englische Sprache.** — Realschule.
Wagenars Grammatik. — Vicar of Wakefield.
- f) **Holländische Sprache.** — Realschule.
Chrestomathie von Prof. Paquet.

Wissenschaften. — Sciences.

a) **Religion.**

- VIII. Classe. Schumacher's Auszug der biblischen Geschichte. Katechismus der christkatholischen Religion zum Gebrauche der Volksschulen Bayerns.
- VII. Classe. Schumacher's biblische Geschichte. Katechismus wie in der vorigen Classe.
- VI. Classe. Katholischer Katechismus von Schumacher. Die kirchlichen Gebräuche von F. X. Schmid.
- V. Classe. Katechismus wie in der vorigen Classe. Die Apostelgeschichte.
- IV. III. II. Classe. Hebeles Religionsunterricht. Barthels Kirchengeschichte.
- I. Classe. Die Hefte des Lehrers.

b) **Philosophie.**

- 1. Logik. — Ubaghs, Prima Logices lineamenta.
- 2. Logik, nach den Heften des Professors.
- 3. Psychologie, nach den Heften des Professors.
- 3. Moral.....
- 4. Geschichte der Philosophie.....

c) **Aesthetik.....**

a) **Geschichte und Geographie.**

- VIII. Classe. Brand's Handbuch der Weltgeschichte für Realschulen. — Elementarbuch der Erdbeschreibung.
- VII. Classe. Brand's Handbuch der Weltgeschichte. — Elementarbuch der Erdbeschreibung.
- VI. Classe. Handbuch der neuesten Kunde von Auf. Andr. Cammerer. Brand's Handbuch der Weltgeschichte.
- V. Classe. id. — — Dieselben Handbücher und die Hauptthatsachen der Lüzemburger Geschichte von Dr. Jos. Paquet.
- IV. Classe. Heeren's Handbuch der Geschichte der Staaten des Alterthums.
- III. Classe. Dasselbe Handbuch. — Römische Geschichte.
- II. Classe. Grundriß der Geographie und Geschichte des Mittelalters von Wilh. Pütz.

- I. Classe. Heeren's Handbuch der Geschichte des europäischen Staatensystems und seiner Kolonien.

e) **Griechische und römische Alterthümer.**

- I. Classe. Handbuch von Dr. G. F. Bojesen.

f) **Mathematik.**

- VIII. Classe. Arithmetik von Noël, übersetzt von Macnyß.
- VII. Classe. Arithmétique de Noël. — Éléments de géométrie par Lamé Fleury.
- VI. Classe. Arithmétique de Noël. — Algèbre de Noël. Géométrie de Noël.
- V. Classe. Arithmétique de Noël. — Algèbre de Noël. Géométrie de Noël.
- IV. Classe. Algèbre de Noël. — Géométrie de Noël.
- III. Classe. Algèbre de Noël. — Géométrie de Noël.
- II. Classe. Algèbre de Noël. — Géométrie de Noël. — Statique de Monge.
- I. Classe. Géométrie analytique de Noël. Astronomie. nach den Heften des Prof.

Special Cursus für die Realisten.

- IV. Classe. Géométrie de Noël.
- III. Classe. Traité de géométrie descriptive par Lefebure de Fourcy.
- I. Classe. Calcul différentiel et intégral de Lacroix.

g) **Naturgeschichte.**

- VIII. Classe. Annegarn's Naturgeschichte.
- VII. Classe. Im Winterhalbjahr die Hefte des Lehrers. Im Sommerhalbjahr der kleine Botaniker von Ernst Rappé.
- VI. Classe. Beudant, cours élémentaire de minéralogie et de géologie.
- V. Dasselbe Werk.

h) **Physik.**

- IV. Classe. Pouillet, Éléments de phys. expérimentale.
- III. Classe. id.

i) **Chemie.**

- Thénard, Traité de chimie.

Chronik der Anstalt. — CHRONIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT.

A) Verfügungen der Behörden :

Seine Majestät haben geruht dem aggregirten Lehrer Herrn Alexander Moris, mit dem 1ten Oktober 1844 anzufangen, aus der Staatskasse eine Gehaltserhöhung von 100 Gulden zukommen zu lassen, wodurch das Gehalt dieses Lehrers auf 700 Gulden gestellt ist.

Durch einen Königl. Großh. Beschluß vom 15. April, ist derselbe H. Alexander Moris zum Ehren-Professor für die Sommer-Curse bei der hiesigen Normal-schule ernannt worden.

Seit dem 1ten Januar d. J. beziehen die H. Professoren, deren Gehalt bis dahin theilweise aus der Staats- und theilweise aus der Stadt-Kasse bezahlt wurde, dasselbe gänzlich aus der Staatskasse.

B) Vermehrung der Lehrapparate :

Seitens der Stadtregierung wurde zur Unterhaltung des chemischen Laboratoriums und des physikalischen Cabinets 500 Gulden bewilligt.

A) Décisions des autorités :

Sa Majesté a daigné accorder sur la caisse de l'État au sieur Alexandre MORIS, régent agrégé, une augmentation de traitement de 100 florins à partir du 1^{er} octobre 1844, ce qui porte le traitement de M^r MORIS à 700 fl.

Par un arrêté Royal Grand-Ducal du 15 avril, le même M^r MORIS a été nommé professeur honoraire pour les cours d'été de l'école normale des instituteurs.

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, le traitement des professeurs qui était payé jusque-là en partie par la caisse de l'état, en partie par celle de la ville, est payé intégralement par l'état.

B) Augmentation du matériel de l'enseignement :

L'administration urbaine a accordé une somme de 500 florins pour l'entretien du laboratoire de Chimie et du cabinet de Physique.

C. Geschenke. — DONNS.

Der Bibliothek des Athenäums sind nachstehende Geschenke zugekommen.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ATHÉNÉE.

I. Bücher. 125 Bände. Die Verehrten Geber sind : — I. LIVRES. 125 vol. et broch. NOMS DES DONATEURS :

Messieurs Alesch, M. étud., 2; Bourgraff, prof. 6 (Atlas de Jansonius, 6 gr. vol. in fol.); Clomes, prof., 55 (plusieurs ouvrages rares par l'ancienneté de leur édition.); Courth, Nic., étud. 1; Dupont, A. H., inst. à Paris 3; Engling, prof., 1; Friedemann, Cons. sup. des écoles, 1; Gomand, grav. à la faïencerie, 2; Guillaume, Jean, étud., 1; Hoffmann, libraire, 2 (un Elzevir.); Hubert, étud., 1; Jonas, doct. en droits, 3; Mangen, Pierre, étud., 1; Martin, étud., 3; Paquet, prof., 3; (theatrum Belgiae de Blæu, 2 gr. vol. in fol.) Schaack, rec. des hospices, 2 (la cosmographie de Belleforest 1575); Schaan, J. P., étud., 1; Schmit, doct. en méd., 1; Schreiner, cap. prév. gén., 1; Servais, J. P., 1; Tholl, Jacques, étud., 1; Welter, J. P., étud., 1; Wies, prof., 2; Wolff, prof., 3; Würth-Paquet, Cons. à la cour, 27; (Vanloons hollandsche historie etc. 2 vol. in fol. 1754.

II. Handschriften. — II. MANUSCRITS.

1^o Cartulaire sur parchemin de l'Abbaye de Münster depuis sa fondation (1083) jusqu'en 1349, déposé par M^r Heymen, desservant à Frisange.

2° Piedterrier d'Enschringen et autres pièces relatives à l'Abbaye de Münster, déposées par M^r le Conseiller Würth-Paquet.

3° a) Les droits de la ville de Metz, msc. sur parchemin in 4° de 1170.

b) 2 vol. manuscrits, petit in fol. d'Alexandre Wiltheim. 1678.

c) Histoire de Chelidonium figurinus sur l'instruction des princes chrétiens etc. msc. in 4° 1572.

d) Plusieurs comptes, lettres et ordonnances concernant le pays de Luxembourg.

En tout 18 vol. ent. cah. msc. déposés par M^r le Conseiller Würth-Paquet, à ce autorisé par M^r le Baron de Soleuvre de Differdange.

4° Lettre manuscrite sur parchemin de Monseigneur André de Bioncourt de la date de 1290, déposée par M^r le prof. Wics.

III. Uterthümer-Sammlung.

A. Münzen.

Der Herr Gouverneur de la Fontaine haben die Gemogenheit gehabt der Münz-Sammlung des Athenäums eine Reihenfolge von 40 Stück Luxemburger Münzen zu übermachen, nämlich von Walram und Ermesinde 3 Stück. Ermesinde und Heinrich II, 1; Wenzel I, Wenzel II, 3; Anton von Burgund, 1; Johann von Baiern, 1; Elisabetha von Görlitz, 3; Philipp II, 1; Philipp IV, 3; Karl II, 1; Maria-Theresa, 11; Joseph II, 4; Leopold II, 1; Franz II, 3; Wilhelm I, 1 Stück.

III. COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE.

A. Monnaies et médailles.

Monsieur le Gouverneur de la Fontaine a daigné enrichir la collection numismatique de l'Athénée de 40 pièces de monnaies luxembourgeoises, savoir: de Walram et Ermesinde, 3 pièces; Ermesinde et Henri II, 1; Wenceslas I, 1; Wenceslas II, 3; Joste de Moravie, 2; Antoine de Bourgogne, 1; Jean de Bavière, 1; Elisabeth de Gœrlitz, 3; Philippe II, Roi d'Espagne, 1; Philippe IV, 3; Charles II, 1; Marie-Thérèse, 11; Joseph, II, 4; Léopold II, 1; François II, 3; Guillaume I, 1 pièce.

Die Münz-Sammlung ist außerdem noch um 596 Stück bereichert worden.

LA COLLECTION A EN OUTRE ÉTÉ AUGMENTÉE DE 596 PIÈCES, DONNÉES PAR

MESSIEURS André, insp. sup. des douanes, de la part de M^r Schumacher, desserv. à Wasserbillig, 5 pièces (une belle monnaie luxembourgeoise de l'Emp. Charles IV.); Aschmann, Alb., étud., 1; Bach, étud., 1; Barth, Edou., étud., 1; Becker, instituteur, 1; Belfort, relieur, 1; Braun, étud., 1; de Brock, Alph., étud., 3; Bück, libraire, 14; Clasen, Prés. du coll. méd., 7; Clasen, Nic., instituteur, 10; Clomes, prof., 4; Denys, commis-libraire, 1; Elberling, chirurgien major, 63; Engling, prof., 48; Erpelling, étud., 1; Francq, J., étud., 1; Fries, étud., 1; Funck, Théoph., étud., 1; Fux, étud., 2; Geschwind, J., étud., 1; Geyer, Nic., étud., 2; Glasener, Pierre, étud., 2; Glasener, Nic., étud., 1; Hardt, prof., 15; Heldenstein, Alb., étud., 2; Hess, desservant, 20; Hochet, desservant, 6; Hoffmann, Claude, étud., 3; Hoffmann, Théod., étud., 1; Hostert, étud., 1; Houss, fab. de tabac, 13; Houss, Louis, étud., 2; Hubert, Pierre, étud., 1; Kieffer, J., étud., 1; Kimmen, étud., 2; Krier, agriculteur, 4; Léonard, étud., 1; Limpach, étud., 1; Maysz, curé émérite, 8; Mangen, Pierre, étud., 4; Mersch, Jacq., étud., 2; Mertens, Aug., étud., 33; Michaëlis, prof., 1; Moris, prof., 1; Moulin, Jean, étud., 1; Muller, Jos., étud., 1; Namur, rec. des domaines, 1; Neyen, docteur, 9; Paquet, prof., 14; Péttingen, étud., 24; Pfeiffer, convoyeur, 7; Pirotte, prof., 4; Pondrom, Bern., étud., 2; de Pouckes, Léop., étud., 3; Praum, Aug., étud., 5; Rehm, commis-libraire, 1; Saur, rec. à Remich, 15; Schaan, J., étud., 1; Schambourger, Louis, étud., 1; Schimper, Nic., étud., 1; Schlinck, Jacques, étud., 18; Schou, J.-P., étud., 1; Schreiner, cap. prév. gén^{al}., 8; Siegen, J.-P.,

étud., 1; *Siegen*, serg. de ville, 1; *Spanier*, Nic., étud., 5; *Specht*, fab. de pianos, 7; *Stift*, Bourgmestre, 4; *Thill*, Pierre, étud., 1; *Welter*, Math., étud., 1; *Wemmer*, Hermann, étud., 2; *Wies*, prof., 6; *Wilhelm*, charpentier, 8; *Winckel*, Jos., étud., 4; *Würth-Paquet*, cons. à la cour, 84; *Würth*, Léon, étud., 14; *Zimmer*, desservant à Steinsel, 2.

B) *Steine, Aschenkrüge, Waffen und ähnliche Gegenstände.*

B) *Pierres, vases, armes et autres antiques.*

- a) Monsieur le Gouverneur a déposé à la collection archéologique de l'Athénée, de la part de M^r *Vandendriessche*, propriétaire à Pont-pierre, le résultat des découvertes faites par celui-ci en 1844, savoir : une crémaillère, un marteau, 2 vases de ménage, des anses, des anneaux, une clef en bronze, des ornemens de meubles, les débris d'une lampe en bronze, 4 monnaies romaines de Constantin et de Tetricus.
- b) M^r *Clasen*, Prés. du collège médical :
Une épée et des épérons trouvés à Vauce 1821; la batterie d'un fusil du moyen âge; l'homme sauvage (espèce de Satyre romain) qui servait d'enseigne à l'ancienne maison Wiltheim; il avait reçu cette statue de M^r Ant. *Pescatore*, dernier propriétaire de cette maison.
- c) M^r Aug. *Dutreux*, receveur général :
Un vase antique en fer avec ornemens en relief.
- d) M^r *Engling*, professeur :
Plusieurs antiques trouvés au Müllerthal, à Christnach et dans les environs, entr'autres : un stèle en ivoire, des agraffes, une urne cinéraire, un vase de grès avec ornemens etc.
- e) M^r *Funck*, brasseur à Clausen :
Des morceaux de tuyaux déterrés au jardin Mansfeld.
- f) M^r *Gomand*, graveur à Sept-fontaines :
Une épreuve restaurée du sceau de l'Empereur Charles IV faite par le donateur. etc.
- g) M^r *Hardt*, professeur à Echternach :
Un fragment en bronze avec ornemens en relief.
- h) M^r *Lamort*, Charles, fabricant de faïence :
Une clef antique trouvée à Hostert.
- i) M^r *Mertens*, Aug., étudiant :
Une petite fiole romaine trouvée à Aubange.
- j) M^r *Neyen*, docteur etc.
Un fragment de tuyau trouvé au Grünenwald, une tuile entière du camp de Dahlheim, un *Deus terminus* trouvé au Paffenthal.
- k) M^r *Paquet*, professeur :
Une urne cinéraire rapportée de Hostert, et due à la complaisance de M^r Léon *Lamort* de Senningen et de la part de M^r Ant. *Welter*, instituteur à Münsbach, une lance romaine trouvée à Dahlheim.
- l) M^r *Petri*, de Rodt, étudiant :
Un tournebroche, une scie, une écuelle et un grand couteau trouvés dans les environs de Rodt.

- m) M^r *Reikowsky*, ancien élève de l'Athénée :
Une tête sculptée trouvée dans le Neuenweg.
- n) M^r *Sax*, étudiant :
Une serrure de l'ancienne abbaye de Münster.
- o) M^r *Specht*, fabricant de pianos :
Une sonde romaine trouvée à Dahlheim; une hache et un morceau de lance déterrés à Fentange; un fragment de pierre avec inscription sépulcrale romaine, et de la part de Monsieur *Mallinger* ex-bourgmestre, 4 chapiteaux et débris de colonnes trouvées à Dahlheim en 1845.
- p) M^r *Stift*, bourgmestre à Fentange :
2 urnes cinéraires trouvées à Fentange en 1845.
- q) M^r *Uveling*, conseiller de gouvernement :
Un poignard antique.
- r) M^r *Vammerus*, notaire à Diekirch :
Une grande mosaïque trouvée dans les environs de Medernach.
- s) M^r *Wolff*, desservant à Contern :
Une pierre représentant en relief *Diane la chasserresse*, trouvée dans les environs de Contern.
- t) M^r *Würth-Paquet*, conseiller à la cour :
Une petite chèvre en bronze trouvée à Dahlheim; une cuillère en cuivre très antique trouvée dans les environs de Junglinster, et de la part de M^r *Reisen*, curé à Aspelt un conduit en terre cuite, long d'un mètre, trouvé non loin d'Aspelt.

IV. Materialien-Sammlung. — IV. COLLECTIONS D'HISTOIRE NATURELLE.

Diese Sammlungen sind durch verschiedene Beiträge nachstehender Herrn vermehrt worden :

Ces différentes collections ont été alimentées par Messieurs :

Clasen, prés. du coll. méd. ; *Doyé*, régisseur des biens de M^r le baron de Reinach à Betzdorff, (160 œufs d'oiseaux.) *Hansen*, étudiant ; *Morette*, sous-architecte ; *Muller*, Jos., étud. ; *Namur*, rec. des domaines ; *Petinger*, étud. ; *Pfeiffer*, convoyeur ; et *Specht*, fabricant de pianos.

Die Bibliothek des Athenäums, unter der Aufsicht des Herrn Prof. Namur, steht den Schülern Donnerstags gleich nach der Messe offen.

La Bibliothèque de l'Athénée, sous la surveillance de M^r le professeur NAMUR, est ouverte aux élèves les jeudis immédiatement après la messe.

D) Merkwürdige Ereignisse :

Das Athenäum hat sich im Verlaufe dieses Schuljahrs der ganz besondern Sorgfalt der städtischen Behörde zu erfreuen gehabt, indem dieselbe zur Ausbesserung und Verschönerung des Gebäudes eine Summe von 3000 Gulden verwandt hat.

D) Événemens dignes d'être connus :

L'Athénée a été dans le courant de cette année l'objet de la sollicitude toute particulière de l'administration de la ville; une somme de 3000 florins ayant été dépensée en partie pour restaurer, en partie pour embellir l'établissement.

Anzahl der Schüler in den verschiedenen Abtheilungen der Anstalt.
NOMBRE DES ÉLÈVES DES DIFFÉRENTES DIVISIONS DE L'ÉTABLISSEMENT.

K l a s s e n. C L A S S E S.		In den 4 untern Klassen. Dans les 4 classes inf.				In den 4 obern Klassen. Dans les 4 classes sup.				T o t a l. T O T A L.
		VIII.	VII.	VI.	V.	IV.	III.	II.	I.	
1. Halbj. 1 ^{er} Sem.	Gymnastiken.—Gymnase.....	59	49	52	39	32	22	21	10	281
	Realisten.—Réalistes.....	“	“	“	“	3	“	2	“	5
2. Halbj. 2 ^d Sem.	Gymnastiken.—Gymnase.....	60	51	49	36	29	15	20	9	269
	Realisten.—Réalistes.....	“	“	“	“	3	“	2	“	5

Von den 286 Schülern waren 108 aus der Stadt Luxemburg, 158 außer der Stadt, und 20 Ausländer.
 De ces 286 élèves, 108 appartenaient à la ville de Luxembourg, 158 étaient externes, et 20 étrangers.

Namen der abgegangenen Schüler. — Noms des élèves qui ont quitté l'établissement.

A) Zu Ende vorigen Jahres nach vollendeter Maturitäts-Prüfung:

Aus I^a. *Stammer*, Wilhelm, aus Luxemburg; *Ulveling*, Georg, aus Luxemburg; *Schaack*, Johann-Peter, aus Luxemburg; *Salentin*, Niklas, aus Ettelbrück; *Müller*, Mathias, aus Grevenmacher; *Mongenast*, Adolph, aus Ettelbrück; *Föhr*, Johann-Peter, aus Echternach; *Weiss*, Johann, aus Consdorf; *Heinen*, Niklas, aus Contern; *de la Fontaine*, Edmond, aus Luxemburg; *Peiffer*, Johann, aus Götzen.

B) Ohne Maturitäts-Prüfung:

Aus III^a. *Debické*, Wilhelm, aus Luxemburg, *Penning*, Michael, aus Kehlen; *Schroell*; *Gottlieb*, aus Diekirch.

Aus V^a. *Müller*, Johann-Peter, aus Mersch; *Neyers*, Johann, aus Hasselt; *Otto*, Heinrich, aus Luxemburg; *Wolter*, Niklas, aus Michlau.

Aus VI^a. *Driezels*, Franz, aus Bövange; *Eichhorn*, Edward, aus Wormeldingen; *Hastert*, Johann-Peter, aus Luxemburg; *Bettingen*, Adolph, aus Neuerburg; *Millenberger*, Sebastian, aus Luxemburg.

A) A la fin de l'année dernière, après l'examen de maturité:

De la I^{re} classe. *Stammer*, Guillaume, de Luxembourg; *Ulveling*, George, de Luxembourg; *Schaack*, Jean-Pierre, de Luxembourg; *Salentin*, Nicolas, d'Ettelbrück; *Muller*, Mathias, de Grevenmacher; *Mongenast*, Adolphe, d'Ettelbrück; *Föhr*, Jean-Pierre, d'Echternach; *Weiss*, Jean, de Consdorf; *Heinen*, Nicolas, de Contern; *de la Fontaine*, Edmond, de Luxembourg; *Peiffer*, Jean, de Götzen.

B) Sans examen de maturité:

De la III^{me} cl. *Debické*, Guillaume, de Luxembourg; *Penning*, Michel, de Kehlen; *Schroell*, Théophile, de Diekirch.

De la V^{me} cl. *Muller*, Jean-Pierre, de Mersch; *Neyers*, Jean, de Hasselt; *Otto*, Henri, de Luxembourg; *Wolter*, Nicolas, de Michlau.

De la VI^{me} cl. *Driezels*, François, de Bövange; *Eichhorn*, Edouard, de Wormeldange; *Hastert*, Jean-Pierre, de Luxembourg; *Bettinger*, Adolphe, de Neuerburg; *Millenberger*, Sébastien, de Luxembourg.

Aus VII^a. Püffel, Michael, aus Wormeldingen, Kauder, Niklas, aus Niederanven; Hilbert, Peter, aus Godbringen; Lentz, Peter, aus Weiler zum Thurm.

Aus VIII. Breitbach, Johann-Peter, aus Luxemburg; Bruch, Niklas, aus Luxemburg; Cornette, Theodor, aus Hollenfels; Cuvclick, Jacob, aus Luxemburg; Dondelinger, Albert, aus Lintgen; Ferres, Niklas, aus Rebingen; Godchaur, Franz, aus Luxemburg; Lefort, Alfred, aus Luxemburg; Poirson, Johann-Baptist, aus Luxemburg; Servais, Johann-Baptist, aus Wiltz; Theis, Peter, aus Luxemburg; Urbain, Theodor, aus Alzingen; Würth, Johann, aus Wormeldingen.

C) Im Laufe des Schuljahrs 1844—1845.

Aus I^a. Hilger, Joseph, aus Grevenmacher.

Aus II^a. Galles, Niklas, aus Weimerskirch.

Aus III^a. Heyart, Adam, aus Luxemburg; Kaiser, Felix, aus Magdeburg; Linster, Joseph, aus Esch an der Sauer; Reuland, Karl, aus Prüm; Wilhelmy, Johann-Baptist, aus Rollingen; Pondrom, Johann-Baptist, aus Hosingen.

Aus IV^a. Fischer, Bernhard, aus Luxemburg; Munshausen, Philipp, aus Luxemburg; Suttor, Franz, aus Mersch.

Aus V^a. Heldenstein, Albert, aus Luxemburg; Welter, Johann-Peter, aus Remich.

Aus VI^a. Deuy, Michael, aus Luxemburg; Hansen, Michael, aus Arlon; Reikowsky, Wilhelm, aus Coblenz; Nathan, Emil, aus Luxemburg; Lamboray, Johann-Franz, aus Alzingen.

Aus VII^a. Sadeler, Dominik, aus Döblingen.

Aus VIII^a. Alberty, Niklas, aus Lenningen; Burg, Joseph, aus Luxemburg; Mouzin, Adolph, aus Rollingergrund; Wahlen, Ferdinand, aus Luxemburg; Wiroth, Johann-Baptist, aus Luxemburg.

Gestorben:

Aus III^a. Cary, Niklas, aus Luxemburg.

Aus VIII^a. Schmitter, Franz, aus Luxemburg.

De la VII^{me} cl. Püffel, Michel, de Wormeldange, Kauder, Nicolas, de Niederanven; Hilbert, Pierre, de Godbrange; Lentz, Pierre, de Weiler-la-Tour.

De la VIII^{me} cl. Breitbach, Jean-Pierre, de Luxembourg; Bruch, Nicolas, de Luxembourg; Cornette, Théodore, de Hollenfels; Cuvclick, Jacques, de Luxembourg; Dondelinger, Albert, de Lintgen; Ferres, Nicolas, de Rédange; Godchaux, François, de Luxembourg; Lefort, Alfred, de Luxembourg; Poirson, Jean-Baptiste, de Luxembourg; Servais, Jean-Baptiste, de Wiltz; Theis, Pierre, de Luxembourg; Urbain, Théodore, de Alzingen; Würth, Jean de Wormeldange.

C) Dans le courant de l'année 1844-1845.

De la I^{re} cl. Hilger, Joseph, de Grevenmacher.

De la II^{me}. Galles, Nicolas, de Weimerskirch.

De la III^{me} cl. Heyart, Adam, de Luxembourg; Kaiser, Félix, de Magdebourg; Linster, Joseph, d'Esch s/S.; Reuland, Charles, de Prüm; Wilhelmy, Jean-Baptiste, de Rollingen; Pondrom, Jean-Baptiste, de Hosingen.

De la IV^{me}. Fischer, Bernard, de Luxembourg; Munshausen, Philippe, de Luxembourg; Suttor, François, de Mersch.

De la V^{me}. Heldenstein, Albert, de Luxembourg; Welter, Jean-Pierre, de Remich.

De la VI^{me} cl. Deuy, Michel, de Luxembourg; Hansen, Michel, d'Arlon; Reichkowsky, Guillaume, de Coblenz; Nathan, Émile, de Luxembourg; Lamboray, Jean-François, de Trois-Vierges.

De la VII^{me}. Sadeler, Dominique, de Dudelange.

De la VIII^{me} cl. Alberty, Nicolas, de Lenningen; Burg, Joseph, de Luxembourg; Mouzin, Adolphe, de Rollingergrund; Wahlen, Ferdinand, de Luxembourg; Wiroth, Jean-Baptiste, de Luxembourg.

Décédés:

De la III^{me} cl. Cary, Nicolas, de Luxembourg;

De la VIII^{me} cl. Schmitter, François de Luxembourg.

Preise-Vertheilung.



Distribution des Prix.

Verzeichniß der Zöglinge, welche wegen ihrer Fortschritte in den verschie-
NOMS DES ÉLÈVES, QUI A RAISON DE LEURS PROGRÈS DANS LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE

PRIX ET ACCESSIT.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.				Wissenschaftlicher SCI		
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.	Religion.	Histoire et Géographie.	Mathém.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.	Religion.	Histoire et Géographie.	Mathém.
I^{re} CLASSE.								
1 ^{er} PRIX.	<i>Stammer</i> , Charles, de Luxembourg.	2.3.2.2.	2.2.1.1.	1.1.1.1.	3.2.2.5.	2.1.2.2.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
2 ^{me} —	<i>Klein</i> , Pierre, de Luxembourg . .	2.3.2.3.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.4.	1.1.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
3 ^{me} —	<i>Schmit</i> , Nicolas, de Herborn. . . .	2.2.2.1.	2.2.1.1.	3.3.2.2.	2.5.2.1.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
3 ^{me} —	<i>Weber</i> , Jean, de Bruch	3.3.2.3.	2.2.2.2.	3.3.3.3.	3.5.3.4.	2.1.2.1.	2.2.2.2.	2.2.1.2.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Hoos</i> , Nicolas, d'Ehlingen	5.3.3.3.	4.3.3.3.	4.4.5.3.	3.5.5.4.	3.2.5.3.	3.3.3.3.	1.1.1.1.
2 ^{me} —	<i>De la Fontaine</i> , Alphonse de Luxemb.	3.3.2.2.	4.4.4.4.	3.3.3.3.	2.2.2.2.	2.2.3.3.	3.2.2.2.	3.3.3.3.
3 ^{me} —	<i>Feyder</i> , Jules, de Grevenmacher . .	4.4.4.3.	3.4.3.3.	3.3.3.3.	4.4.4.4.	2.2.2.2.	3.2.2.2.	3.3.3.3.
4 ^{me} —	<i>Roeser</i> , Jean-Pierre, de Bech. . . .	4.4.4.4.	3.4.4.4.	5.3.5.5.	5.5.5.4.	3.3.4.3.	3.3.3.3.	4.4.4.4.
4 ^{me} —	<i>Schroeder</i> , Jean, d'Osweiler	4.4.4.4.	3.3.3.3.	4.4.4.4.	4.4.4.5.	4.3.5.3.	3.3.3.3.	3.3.3.3.
II^{me} CLASSE.								
1 ^{er} PRIX.	<i>Schætter</i> , Jean, d'Esch sur la Sûre.	2.2.2.1.	1.1.1.1.	3.2.1.1.	2.2.2.1.	2.1.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
2 ^{me} —	<i>Wiebe</i> , Fréd.-Xavier, de Königsberg.	3.3.2.3.	2.1.2.2.	5.2.1.1.	4.4.4.4.	"	1.1.1.1.	2.2.2.2.
3 ^{me} —	<i>Tedesco</i> , Edouard, de Luxembourg	2.3.2.2.	2.2.2.2.	4.3.5.3.	3.2.2.5.	2.2.3.2.	3.3.3.3.	1.1.1.1.
3 ^{me} —	<i>Majerus</i> , Léon, de Luxembourg . .	2.2.2.1.	2.2.2.2.	3.3.2.2.	2.2.2.1.	2.2.5.4.	3.3.3.3.	3.5.3.
4 ^{me} —	<i>Klein</i> , François, de Junglinster . .	3.3.2.5.	2.2.2.2.	3.2.2.2.	3.3.2.4.	2.2.5.2.	2.2.2.2.	2.2.2.
4 ^{me} —	<i>Heurld</i> , Gustave, de Luxembourg .	4.3.3.3.	2.2.2.2.	4.3.5.3.	4.3.5.3.	2.2.3.2.	2.2.2.2.	2.2.2.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Heck</i> , Rodolphe, de Dickirch . . .	4.3.3.3.	4.3.4.3.	4.3.5.3.	5.4.5.4.	3.5.3.3.	2.2.2.2.	2.2.2.
2 ^{me} —	<i>Graff</i> , Joseph, de Luxembourg . .	4.4.4.4.	3.4.5.3.	3.3.2.5.	5.4.5.4.	4.3.3.3.	3.3.2.2.	3.3.2.
2 ^{me} —	<i>Reding</i> , Georges, d'Allerborn . . .	3.3.3.3.	4.4.4.3.	4.4.4.4.	4.4.3.3.	3.5.3.3.	2.2.2.2.	3.3.3.
III^{me} CLASSE.								
1 ^{er} PRIX.	<i>Wurth</i> , Léon, de Luxembourg. . .	3.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.1.	3.2.2.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	2.2.2.
2 ^{me} —	<i>Arnoldy</i> , Jean-Pierre, d'Echternach	3.3.2.1.	2.2.2.2.	3.3.2.2.	3.5.2.1.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	2.2.2.
2 ^{me} —	<i>Hury</i> , Jean, de Grevenmacher. . .	4.5.5.3.	2.2.2.2.	2.2.2.1.	3.5.3.2.	1.1.2.2.	2.2.2.2.	1.1.1.
3 ^{me} —	<i>Clasen</i> , Bernard, de Grevenmacher	3.3.2.2.	2.2.2.2.	3.3.3.3.	3.3.2.2.	1.1.1.1.	3.2.2.2.	1.1.1.
3 ^{me} —	<i>Niedenführ</i> , Maximilien, de Luxemb.	3.3.3.3.	2.2.2.2.	3.3.2.2.	3.3.3.3.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	1.1.1.
4 ^{me} —	<i>Gravig</i> , Nicolas, de Luxembourg .	3.3.3.3.	2.2.2.2.	3.3.3.2.	3.5.2.2.	1.1.2.1.	2.2.2.2.	2.2.2.
4 ^{me} —	<i>Barnich</i> , Nicolas, de Nospelt . . .	3.3.2.1.	2.2.2.2.	3.3.3.3.	3.3.2.1.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	2.2.2.
ACCESSIT.	<i>Sprangh</i> , Jean-Pierre, de Meleckerhof	4.3.3.3.	2.2.2.3.	3.3.4.4.	4.3.3.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	3.3.3.

Abstufungen der Censur. — VALEUR DES CHIFFRES.

- | | |
|---|---|
| 1. Vorzüglich. — 2. Sehr genügend. — 3. Genügend. | 1. Éminent. — 2. Très-satisfaisant. — 3. Satisfaisant. |
| 4. Mittelmäßig. — 5. Ungenügend. — 6. Schlecht. — | 4. Passable. — 5. Insuffisant. — 6. Mal. — 7. Très-mal. — 8. Nul. |
| 7. Sehr schlecht. — 8. Null. | |

Denen Lehrzweigen die höchsten Censur-Nummern erhalten haben.

L'ENSEIGNEMENT, ONT OBTENU LES PREMIERS NUMÉROS DANS LES NOTES TRIMESTRIELLES.

Unterricht. E N C E S.						Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.					
Physik.	Encyclop.	Philosoph.	Esthetik.	Astron.	Griech. u. röm. Alterthum Antiquités grecques et romaines.		Hebräisch. Hébreu.	Englisch. Anglais.	Holländ. Holland.	Chemie. Chimie.	Zeichnen Dessin.	Gesang. Chant.
9 ÉLÈVES.												
“	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.1.1.1.	1.1.1.1.	3.1.2.2.	77	“	“	“	2.1.1.1.	“	“
“	2.2.2.2.	2.2.2.2.	3.2.2.2.	2.2.2.2.	3.2.3.3.	102	“	“	“	“	“	“
“	2.2.2.2.	3.3.2.2.	3.3.3.3.	2.2.2.2.	3.2.2.2.	102	“	“	“	“	“	“
“	3.2.2.2.	3.2.2.2.	3.3.3.2.	2.2.2.2.	3.2.5.2.	112	“	“	“	“	“	“
“	3.3.3.3.	4.3.3.3.	4.3.3.3.	1.1.1.1.	3.3.3.3.	133	“	“	“	“	“	“
“	3.4.3.3.	4.3.3.3.	3.4.4.4.	3.3.4.4.	3.3.3.3.	144	“	“	“	“	“	“
“	3.4.3.3.	3.3.3.4.	3.5.2.2.	3.3.4.4.	3.3.3.3.	147	“	“	“	“	“	“
“	4.3.3.3.	4.3.3.3.	3.3.4.4.	4.4.4.4.	3.3.3.3.	163	“	“	“	“	“	“
“	4.4.3.3.	4.3.3.3.	4.4.4.4.	3.3.3.3.	3.3.3.3.	163	“	“	“	“	“	“
20 ÉLÈVES, ET 2 DU COURS INDUSTRIEL.												
“	“	“	“	“	“	38	“	“	“	“	“	“
“	“	“	“	“	“	53+8	“	“	“	3.2.1.1.	“	“
“	“	“	“	“	“	65	“	“	“	“	“	“
“	“	“	“	“	“	67	“	“	“	“	“	“
“	“	“	“	“	“	67	“	“	“	“	“	“
“	“	“	“	“	“	71	“	“	“	“	“	“
“	“	“	“	“	“	84	“	“	“	3.3.2.2.	“	“
“	“	“	“	“	“	89	“	“	“	“	“	“
“	“	“	“	“	“	89	“	“	“	“	“	“
15 ÉLÈVES.												
2.2.2.2.	“	“	“	“	“	61	“	“	“	“	“	“
2.3.2.2.	“	“	“	“	“	65	“	“	“	“	“	“
2.2.2.2.	“	“	“	“	“	66	“	“	“	“	“	“
3.3.2.2.	“	“	“	“	“	67	“	“	“	“	“	“
3.2.2.2.	“	“	“	“	“	68	“	“	“	“	“	“
2.2.2.2.	“	“	“	“	“	70	“	“	“	“	“	“
4.4.3.3.	“	“	“	“	“	76	“	“	“	“	“	“
3.4.4.4.	“	“	“	“	“	87	“	“	“	“	“	“

PRIX ET ACCESSIT.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.			
		Latein.	Griechisch.	Deutsch.	Französisch.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.
IV ^{me} C L A S S E.					
1 ^{er} PRIX.	<i>Bourgeois</i> , Henri, de Luxembourg	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Breisdorff</i> , Nicolas, id.	1. 1. 1. 1.	2. 1. 2. 1.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Nilles</i> , Nicolas, de Ripweiler	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	4. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Glæsener</i> , Jean-Pierre, de Berg	1. 1. 1. 1.	4. 1. 1. 1.	4. 4. 2. 2.	3. 2. 2. 2.
	<i>Kœnig</i> , Jean-Nicolas, de Diekirch.	3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Poncin</i> , François, de Luxembourg.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 3. 2.	3. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.
	<i>Bots</i> , Mathias, de Grevenmacher.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 3.
2 ^{me} —	<i>Salentiny</i> , Eugène, d'Ettelbruck	2. 1. 1. 1.	3. 2. 1. 1.	4. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Freres</i> , Henri, d'Enschringen	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	4. 3. 2. 3.	2. 2. 2. 3.
4 ^{me} —	<i>Harpes</i> , Antoine, d'Useldange	2. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	4. 4. 3. 3.	3. 2. 2. 2.
	<i>Linckels</i> , Nicolas, d'Ingeldorf	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	5. 5. 4. 4.	3. 2. 2. 2.
	<i>Sinner</i> , Michel, d'Ettelbrück.	3. 2. 2. 2.	3. 2. 3. 2.	4. 4. 3. 4.	3. 2. 2. 2.
V ^{me} C L A S S E.					
1 ^{er} PRIX.	<i>Bivort</i> , Jean-Baptiste, de Cessingen.	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.	3. 3. 3. 2.	1. 1. 1. 1.
	<i>Faulbecker</i> , Joseph, de Luxembourg	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Berta</i> , Mathias, de Septfontaines	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 1.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Moes</i> , Nicolas, de Bous	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.	4. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Schaack</i> , Hyacinthe, de Luxembourg.	2. 1. 2. 1.	3. 2. 2. 2.	4. 3. 2. 2.	1. 1. 1. 1.
5 ^{me} —	<i>Niemers</i> , Antoine, de Luxembourg.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
6 ^{me} —	<i>Schaus</i> , Pierre, de Reimberg	2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 1.	4. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 2.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Martin</i> , Jean, de Luxembourg	2. 2. 3. 3.	2. 2. 3. 2.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
	<i>Fisch</i> , Mathias, de id.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	<i>Scheer</i> , Jean-Baptiste, de Grevenmacher	2. 1. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Mergen</i> , Nicolas, de Tandel	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Wagener</i> , Jean, de Keispelt	2. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Peiffer</i> , Nicolas, de Gœtzingen.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
	<i>Schneider</i> , Nicolas, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	5. 4. 4. 4.	2. 2. 2. 2.
	<i>Hemmer</i> , Nicolas, de Berchem	3. 3. 3. 2.	4. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
	<i>Larue</i> , Prosper, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
5 ^{me} —	<i>Geymer</i> , Dominique, de Sœul	2. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
	<i>Mertens</i> , Auguste, d'Halancy.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 4. 3.	3. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.

Wissenschaftlicher Unterricht. S C I E N C E S.					Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.	
Religion. Religion.	Geschichte und Geographie. Histoire et Géographie.	Mathematik. Mathématiques.	Physik. Physique.	Naturgeschichte. Histoire natur.		Zeichnen. Dessin.	Gefang. Chant.
23 ÉLÈVES Y COMPRIS TROIS ÉLÈVES DU COURS INDUSTRIEL.							
1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	“	43	“	“
1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	“	44	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	“	52	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	5. 4. 2. 2.	“	66	“	“
1. 1. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	2. 3. 3. 2.	“	66	“	“
1. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	2. 3. 4. 3.	“	70	“	“
2. 1. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 4. 4. 3.	“	72	“	“
2. 2. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 4. 3. 3.	“	73	“	“
2. 1. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 4. 3. 3.	“	75	“	“
2. 1. 1. 1.	2. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	4. 5. 5. 4.	“	77	“	“
1. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 5. 5. 3.	“	85	“	“
4. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	4. 4. 5. 3.	“	89	“	“
56 ÉLÈVES.							
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	“	2. 2. 1. 2.	54	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	“	2. 3. 2. 2.	54	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 1. 1. 1.	“	2. 2. 2. 2.	56	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 1.	“	2. 2. 2. 2.	58	“	“
2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.	“	3. 3. 2. 2.	63	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	“	3. 2. 2. 2.	67	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 3.	“	3. 3. 3. 3.	68	“	“
2. 2. 1. 2.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	“	3. 3. 3. 3.	71	“	“
1. 1. 1. 1.	4. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	“	4. 4. 3. 3.	72	“	“
2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.	“	4. 4. 3. 3.	73	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 1. 1. 1.	“	4. 4. 4. 4.	75	“	“
4. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 1. 1. 1.	“	4. 4. 3. 3.	76	“	“
3. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	“	4. 4. 3. 3.	79	“	“
3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	“	4. 4. 4. 4.	86	“	“
2. 2. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	“	4. 4. 4. 4.	86	“	“
2. 3. 4. 3.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 3. 3.	“	3. 4. 4. 4.	88	“	“
3. 3. 2. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 2.	“	4. 4. 4. 4.	90	“	“
2. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 3.	“	3. 3. 3. 3.	90	“	“

PRIX ET ACCESSIT.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.			
		Latin.	Griechisch.	Deutsch.	Französisch.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.
		VI ^{me} CLASSE			
1 ^{er} PRIX.	<i>Gaspard</i> , François, de Remich	1. 1. 1. 1.	2. 1. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Klein</i> , J.-B.-Edouard, de Junglinster	2. 1. 1. 1.	3. 2. 1. 1.	5. 4. 3. 3.	3. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Heyart</i> , Jean, de Beutborn	1. 1. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 4.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Peulen</i> , Henri, de Luxembourg	1. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 1.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
5 ^{me} —	<i>Raphaël</i> , Charles, de Mersch	2. 1. 1. 2.	3. 2. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	<i>Bertrang</i> , Michel, de Bissen	2. 1. 1. 1.	3. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Schou</i> , Jean-Pierre, de Luxembourg	2. 2. 1. 1.	3. 2. 1. 1.	5. 3. 3. 3.	2. 2. 3. 2.
	<i>Aschmann</i> , Albert, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	2. 1. 1. 1.	3. 2. 3. 2.	3. 3. 3. 2.
2 ^{me} —	<i>Francq</i> , Jean, d'Esch-sur-l'Alzette	1. 1. 1. 1.	4. 3. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	3. 3. 2. 2.
	<i>Gardert</i> , Adam, de Luxembourg	3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
3 ^{me} —	<i>Flammang</i> , Michel, de Kœrich	2. 2. 1. 1.	4. 4. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 2.
	<i>Houss</i> , Louis, de Luxembourg	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
4 ^{me} —	<i>Mersch</i> , Jacques, de Luxembourg	3. 3. 3. 3.	4. 3. 2. 2.	4. 4. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
5 ^{me} —	<i>Dietz</i> , Jean-Baptiste, de Grevenmacher	3. 2. 1. 2.	2. 2. 2. 3.	4. 4. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
6 ^{me} —	<i>Sutor</i> , Charles, d'Ettelbrück	5. 2. 1. 1.	4. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 2.
7 ^{me} —	<i>Dupaix</i> , François, de Frisange	3. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	4. 4. 3. 4.	2. 2. 2. 2.
	<i>Ungeschuck</i> , Jean, de Bivange	3. 4. 2. 3.	4. 4. 3. 3.	5. 3. 4. 3.	2. 2. 2. 2.
		VII ^{me} CLASSE			
1 ^{er} PRIX.	<i>Berchem</i> , Michel, de Luxembourg	1. 1. 1. 1.	"	3. 2. 2. "	2. 1. 1. 1.
2 ^{me} —	<i>Mullendorff</i> , Charles, de id.	1. 1. 1. 1.	"	3. 2. 2. "	2. 1. 1. 1.
3 ^{me} —	<i>Engling</i> , Jean, de Waldbrodinus	1. 1. 1. 1.	"	4. 3. 3. "	2. 2. 2. 2.
	<i>Bourgraff</i> , Michel, de Luxembourg	2. 1. 1. 1.	"	3. 3. 3. "	2. 1. 1. 1.
4 ^{me} —	<i>Courth</i> , Nicolas, de Lenningen	2. 1. 1. 1.	"	4. 4. 3. "	3. 3. 3. 3.
	<i>Hubert</i> , Pierre, d'Eich	1. 1. 1. 1.	"	4. 4. 3. "	2. 1. 1. 1.
	<i>Schlinck</i> , Jacques, de Luxembourg	1. 1. 1. 1.	"	3. 3. 2. "	2. 1. 1. 1.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>De Brock</i> , Adolphe, d'Arlon	2. 2. 2. 2.	"	4. 3. 3. "	2. 1. 1. 1.
2 ^{me} —	<i>Kremer</i> , Jacques, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	"	4. 3. 3. "	3. 3. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Wittenauer</i> , Nicolas, de id.	2. 2. 1. 1.	"	4. 3. 3. "	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Welter</i> , Mathias, de id.	3. 2. 2. 2.	"	4. 4. 3. "	3. 2. 2. 2.
5 ^{me} —	<i>Cary</i> , Auguste, de id.	3. 2. 2. 2.	"	3. 3. 2. "	3. 2. 2. 2.
	<i>Mangen</i> , Pierre, de Contern	1. 1. 1. 1.	"	4. 4. 4. "	2. 2. 2. 2.
6 ^{me} —	<i>Schimper</i> , Nicolas, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	"	3. 2. 2. "	2. 2. 2. 2.
7 ^{me} —	<i>Leysen</i> , Nicolas, de Sanem	" " 3. 2.	"	" " 3. "	" " 3. 2.
8 ^{me} —	<i>Lissenhof</i> , Pierre, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	"	3. 3. 3. "	3. 3. 3. 3.
9 ^{me} —	<i>Schaan</i> , Jean, de id.	1. 1. 1. 1.	"	4. 4. 4. "	2. 2. 2. 2.
	<i>Serrig</i> , François, de Luxembourg	3. 3. 3. 2.	"	4. 4. 4. "	2. 2. 2. 2.
10 ^{me} —	<i>Rauen</i> , Mathias, de Canach	3. 2. 2. 2.	"	3. 3. 3. "	4. 4. 3. 3.
11 ^{me} —	<i>Scheer</i> , Paul, de Luxembourg	3. 3. 3. 3.	"	3. 4. 4. "	3. 3. 3. 2.
12 ^{me} —	<i>Glesener</i> , Isidor, de Mondereange	2. 2. 2. 2.	"	4. 4. 4. "	3. 2. 2. 2.
13 ^{me} —	<i>Bach</i> , Jean, de Wormeldange	3. 2. 2. 2.	"	4. 5. 4. "	3. 3. 3. 3.
	<i>Jaans</i> , Mathias, de Kopstal	2. 2. 2. 2.	"	4. 5. 4. "	2. 2. 2. 2.
	<i>Keil</i> , Otto, de Luxembourg	3. 2. 2. 2.	"	3. 3. 4. "	3. 3. 2. 2.

Wissenschaftlicher Unterricht. S C I E N C E S.					Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.	
Religion. Religion.	Geschichte und Geographie. Histoire et Géographie.	Mathematik. Mathématiques.	Naturgeschichte. Histoire natur.	Calligraphie. Calligraphie.		Zeichnen. Dessin.	Gefang. Chant,
48 ÉLÈVES.							
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	“	51	“	“
1. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	4. 2. 1. 2.	“	62	“	“
2. 1. 1. 1.	4. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.	4. 3. 2. 2.	“	66	“	“
1. 1. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 2.	“	72	“	“
2. 1. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 3.	4. 4. 4. 4.	“	72	“	“
2. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 3.	4. 3. 4. 4.	“	75	“	“
3. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	4. 4. 5. 3.	“	78	“	“
3. 2. 3. 4.	3. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 4. 4. 3.	“	78	“	“
1. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 3. 2.	4. 4. 3. 3.	“	81	“	“
2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 3.	“	81	“	“
3. 3. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	4. 4. 4. 4.	“	89	“	“
1. 2. 2. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	4. 4. 4. 4.	“	89	“	“
2. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 4.	“	92	“	“
1. 1. 2. 2.	3. 3. 3. 4.	4. 2. 3. 3.	4. 5. 5. 5.	“	93	“	“
3. 4. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 4. 3. 3.	4. 4. 5. 5.	“	97	“	“
3. 2. 2. 2.	3. 4. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	3. 5. 5. 4.	“	99	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 3.	3. 4. 4. 5.	4. 4. 4. 5.	“	99	“	“
51 ÉLÈVES.							
1. 1. 1. 1.	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 1. 2. 1.	3. 2. 2. 1.	47	“	“
1. 2. 1. 1.	3. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 1. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	52	“	“
1. 1. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	56	“	“
2. 2. 3. 2.	2. 1. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 3.	2. 2. 1. 1.	61	“	“
2. 1. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 1. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	61	“	“
3. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	61	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 1. 1.	61	“	“
2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	66	“	“
3. 2. 1. 1.	3. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 1. 2. 3.	3. 2. 2. 2.	67	“	“
3. 2. 2. 3.	2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	69	“	“
1. 2. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	70	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 3.	1. 2. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	71	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	71	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	72	“	“
“ “ 2. 3.	“ “ 3. 2.	“ “ 3. 2.	“ “ 3. 2.	“ “ 2. 2.	37×2	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	77	“	“
3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	3. 3. 4. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	79	“	“
3. 3. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 3.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 1.	79	“	“
3. 2. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	80	“	“
2. 2. 3. 4.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	81	“	“
3. 2. 2. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 4. 4. 4.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 1. 3.	84	“	“
3. 2. 2. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	85	“	“
3. 2. 2. 3.	3. 3. 3. 2.	4. 4. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 2.	85	“	“
“	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 4.	3. 3. 3. 2.	73+12	“	“

PRIX ET ACCESSITS.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.			
		Latéin.	Griechisch.	Deutsch.	Französisch.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.
VIII ^{me} C L A S S E.					
1 ^{er} PRIX.	<i>Igel, Jean, de Luxembourg</i>	2. 2. 2. 1.	"	4. 4. 3. "	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Hostert, Jean Pierre, de Hostert</i>	2. 2. 2. 1.	"	4. 3. 3. "	2. 1. 1. 2.
3 ^{me} —	<i>Grimberger, Henri, de Luxembourg</i>	2. 2. 2. 1.	"	4. 4. 3. "	2. 2. 3. 2.
4 ^{me} —	<i>Kremer, Adam, de Bettendorff</i>	2. 2. 2. 2.	"	4. 4. 3. "	2. 2. 2. 2.
5 ^{me} —	<i>Wunsch, Mathias, de Luxembourg</i>	2. 2. 2. 2.	"	3. 4. 3. "	3. 3. 3. 3.
6 ^{me} —	<i>Lentz, Henri, de Weiler la Tour</i>	3. 3. 2. 2.	"	4. 4. 4. "	2. 2. 2. 2.
7 ^{me} —	<i>Mullendorff, Auguste, de Luxembourg</i>	2. 2. 2. 2.	"	4. 4. 4. "	2. 3. 3. 3.
	<i>Weyrich, François, de id.</i>	2. 2. 2. 2.	"	3. 3. 3. "	3. 3. 3. 3.
	<i>Glæsener, Nicolas, de id.</i>	2. 2. 2. 2.	"	4. 4. 3. "	4. 4. 3. 2.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Buchholtz, Jean Pierre, d'Eich</i>	2. 3. 3. 3.	"	5. 4. 4. "	3. 3. 3. 3.
2 ^{me} —	<i>Devaux, Paul, de Luxembourg</i>	3. 4. 4. 4.	"	5. 4. 4. "	3. 3. 3. 3.
3 ^{me} —	<i>Simons, Ernest, de id.</i>	3. 4. 3. 3.	"	4. 4. 3. "	2. 3. 3. 2.
	<i>Funck, Alphonse, de id.</i>	4. 3. 3. 3.	"	4. 5. 4. "	4. 3. 4. 3.
4 ^{me} —	<i>Praun, Auguste, de id.</i>	4. 4. 3. 3.	"	4. 4. 4. "	3. 3. 3. 3.
	<i>Borrmann, Ghretien, de id.</i>	" " 4. 3.	"	" " 4. "	" " 5. 4.
5 ^{me} —	<i>Weiss, Joseph, de Bissen.</i>	4. 4. 4. 4.	"	4. 5. 5. "	4. 3. 4. 3.
6 ^{me} —	<i>Huss, Guillaume, de Luxembourg</i>	2. 2. 2. 2.	"	4. 4. 4. "	4. 3. 3. 3.
7 ^{me} —	<i>Tedesco, Ernest, de id.</i>	3. 3. 3. 2.	"	4. 4. 4. "	3. 3. 4. 3.
	<i>Deisch, Jean, de Steinsel.</i>	3. 3. 3. 3.	"	4. 4. 4. "	4. 3. 3. 3.
8 ^{me} —	<i>Schroeder, Jean Pierre, d'Everlange</i>	3. 2. 2. 2.	"	4. 4. 4. "	3. 4. 3. 3.
9 ^{me} —	<i>Kuntgen, Louis, de Luxembourg</i>	4. 3. 2. 2.	"	4. 4. 4. "	4. 4. 3. 2.
10 ^{me} —	<i>Schou, Jean Pierre, de Luxembourg</i>	3. 4. 3. 3.	"	4. 4. 4. "	3. 3. 3. 3.
	<i>Guillaume, Pierre, de Mullenorff</i>	3. 3. 3. 3.	"	5. 4. 4. "	4. 4. 3. 3.

Wissenschaftlicher Unterricht. S C I E N C E S.					Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.	
Religion. Religion.	Geschichte und Geographie. Histoire et Géographie.	Mathematik. Mathématiques.	Naturgeschichte. Histoire natur.	Calligraphie. Calligraphie.		Zeichnen. Dessin.	Gefang. Chant.
60 É L È V E S.							
2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 2.	3. 2. 2. 2.	64	“	“
3. 2. 2. 1.	2. 3. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 1. 1. 1.	65	“	“
2. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	72	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 3.	2. 2. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	75	“	“
2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	79	“	“
2. 1. 2. 1.	3. 3. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 2.	4. 3. 3. 3.	83	“	“
3. 3. 3. 2.	3. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 1. 2.	4. 3. 3. 2.	84	“	“
3. 2. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 4.	3. 2. 2. 3.	3. 2. 2. 2.	84	“	“
2. 2. 1. 1.	4. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	84	“	“
3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	2. 1. 1. 2.	3. 3. 3. 3.	86	“	“
2. 2. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 3.	3. 3. 3. 2.	87	“	“
3. 3. 3. 3.	2. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	89	“	“
3. 4. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	89	“	“
3. 3. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 3.	3. 2. 2. 2.	90	“	“
“ “ “ “	“ “ 2. 2.	“ “ 3. 3.	“ “ 2. 3.	“ “ 2. 2.	39+6×2	“	“
2. 3. 3. 3.	2. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 3.	3. 2. 1. 1.	91	“	“
4. 3. 2. 3.	3. 2. 3. 3.	4. 3. 3. 4.	4. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	92	“	“
3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 4.	3. 3. 3. 3.	2. 3. 2. 3.	3. 3. 2. 2.	94	“	“
3. 3. 3. 2.	3. 3. 3. 2.	4. 3. 3. 3.	4. 3. 2. 2.	4. 3. 3. 2.	94	“	“
3. 3. 3. 1.	3. 3. 4. 3.	4. 3. 2. 3.	4. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	96	“	“
3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	4. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 2.	97	“	“
3. 5. 4. 3.	3. 3. 4. 3.	3. 3. 2. 3.	4. 3. 2. 3.	4. 3. 2. 2.	99	“	“
2. 3. 3. 1.	3. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	4. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 2.	99	“	“

Angabe der Tage und Stunden für die öffentliche Prüfung.

INDICATION DU JOUR ET DE L'HEURE DE L'EXAMEN PUBLIC.

Samstag 16ten August, Morgens 9 Uhr VIII. Klasse.—Nachmittags 3 Uhr VII. Klasse.
Montag 18ten id. id. 9 Uhr VI. Klasse.— id. 3 Uhr V. Klasse.
Dienstag 19ten id. id. 9 Uhr IV. Klasse.— id. 3 Uhr III. Klasse.
Mittwoch 20ten id. id. 9 Uhr II. Klasse.

Die Schüler der I. Klasse haben ihre Maturitäts-Prüfung bestanden.

Samedi 16 août à 9 heures du matin VIII. classe.— A 3 heures de relevée VII. classe.
Lundi 18 id. à 9 id. id. VI. classe.— A 3 id. id. V. classe.
Mardi 19 id. à 9 id. id. IV. classe.— A 3 id. id. III. classe.
Mercredi 20 id. à 9 id. id. II. classe.

Les élèves de 1^{re} ont subi leur examen de maturité.

Die öffentliche Prüfung wird im großen Saale des Athenäums statt finden.
L'examen public aura lieu dans la grande salle de l'Athénée.

Schluß des Schuljahrs. — Clôture de l'année scolaire.

Donnerstag, den 21 August, Morgens 8 Uhr, wird in der Kirche zu U. E. F. von den Schülern die Dankfugungsmesse nebst dem TE DEUM, gefungen.

Nachmittags um 3 Uhr findet im großen Saale des Athenäums die feierliche Preisvertheilung statt.

Programm der Feierlichkeit.

1. Ouverture zu Prometheus von Beethoven.
2. Schlußrede des Herrn Studiendirectors.
3. Entre-Akt von Müller.
4. Ablesung der Schüler, welche die höchsten Censur-Nummern erhalten haben, und Vertheilung der Preise.
5. Abschiedsrede an das Athenäum, in französischer Sprache von dem Abiturienten Johann Schmit von Herborn.
6. Abschiedsrede an die Abiturienten, in deutscher Sprache von dem Sekundaner Johann Schötter von Esch an der Saur.
7. Vertheilung der Preise unter die Schüler der Stadtzeichenschule.
8. Polonaise von Köllner.

Jeudi, 21 août à 8 heures du matin, les élèves chanteront dans l'église de N. D. une messe suivie d'un *Te Deum* en action de grâces.

A 3 heures de relevée anra lieu dans la grande salle de l'Athénée la distribution solennelle des prix

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE.

1. *Ouverture de Prométhée* par Beethoven.
2. *Discours de clôture* du directeur des études.
3. *Entr'acte* de MÜLLER.
4. *Proclamation des élèves* qui ont obtenu les premiers chiffres dans les censures trimestrielles, et distribution des prix.
5. *Adieux à l'Athénée* en langue française par l'élève Jean SCHMIT d'Herborn de la 1^{re} classe de l'Athénée.
6. *Adieux aux élèves qui quittent l'établissement après avoir achevé leur cours d'études*, en langue allemande par Jean SCHÖETTER d'Esch sur la Sûre, élève de la 2^{me} classe.
7. *Distribution des prix* aux élèves de l'école municipale de dessin.
8. *Polonaise* de Köllner.

Meldung zur Aufnahme im neuen Schuljahre. — *Présentation des demandes d'admission.*

Die Schüler müssen sich Montag den 6ten Oktober Vormittags zwischen 9 und 12 Uhr, oder Nachmittags zwischen 3 und 5 Uhr, bei dem Herrn Studiendirektor im Athenäum melden, ihm die Zeugnisse über ihre Fähigkeit und ihr sittliches Betragen, von ihren frühern Lehrern ausgestellt, nebst ihrem Geburtschein vorzeigen. Unter 10 Jahren wird kein Schüler aufgenommen.

Die ihre Aufnahme bedingende, mündliche und schriftliche Prüfung hat am 7ten Oktober, Vormittags 8 Uhr, statt. Noch an demselben Tage müssen sämtliche Schüler der Anstalt ihren Aufnahmeschein beim Studiendirektor in Empfang nehmen, und die halbjährigen Schulgebühren von 10 Gulden an die Schulkasse entrichten.

Am folgenden Tage, Vormittags 8 Uhr, nimmt die Schule ihren Anfang. Nach dieser Zeit wird kein Schüler aufgenommen, es sey dem durch eine von dem Studiendirektor bei dem Regierungs-Collegium nachgesuchte und von ihr erhaltene Ermächtigung.

Les élèves doivent se présenter lundi 6 octobre entre 9 heures et midi, ou entre 3 et 5 heures de relevée, au bureau du directeur des études, à l'Athénée, et être munis de certificats de capacité et de bonne conduite délivrés par leurs instituteurs précédens, ainsi que de l'extrait de leur acte de naissance. Les élèves ne sont pas admis au-dessous de 10 ans.

L'examen oral et par écrit qui décidera de l'admission, aura lieu le 7 octobre, à 8 heures du matin. Le même jour, tous les élèves de l'établissement recevront leur billet d'admission du directeur des études, et payeront à la caisse de l'Athénée leur rétribution semestrielle de 10 florins.

Le lendemain à 8 heures, les cours entreront en activité. Après cette époque, aucun élève ne pourra plus être admis, à moins d'obtenir une autorisation spéciale du Conseil de Gouvernement par l'entremise du directeur des études.



Wöchentliche Vertheilung der für die Schüler der Lehrerschule verbindlichen Unterrichtsstunden.

RÉPARTITION DES HEURES DE LEÇONS OBLIGATOIRES POUR LES ÉLÈVES DU GYMNASÉ.

Stunden.	Montag.	Dienstag.	Mittwoch.	Freitag.	Samstag.
HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
VIII. CLASSE.					
8 9	Deutsche Spr. Langue allemande. M. Clauseuer.	Calligraphie. Calligraphie. M. Alesch.	Naturgeschichte. Histoire naturelle. M. Moris.	Religion. Religion. M. Wies.	Religion. Religion. M. Wies.
9 10	Naturgeschichte. Histoire naturelle. M. Moris.	Französisch. Français. M. Moris.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Französisch. Français. M. Moris.
10 11	Latin. Latin. M. Namur.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Latin. Latin. M. Namur.	Latin. Latin. M. Namur.	Latin. Latin. M. Namur.
11 12	Französisch. Français. M. Moris.	Latin. Latin. M. Namur.	Französisch. Français. M. Moris.	Französisch. Français. M. Moris.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.
2 3	Geschichte. Histoire. M. Moris.	Geschichte. Histoire. M. Moris.	Geographie. Géographie. M. Moris.	Geographie. Géographie. M. Moris.	Calligraphie. Calligraphie. M. Alesch.
3 4	Arithmetik. Arithmétique. M. Moris.	Arithmetik. Arithmétique. M. Moris.	Arithmetik. Arithmétique. M. Moris.	Arithmetik. Arithmétique. M. Moris.	Arithmetik. Arithmétique. M. Moris.
VII. CLASSE.					
8 9	Latin. Latin. M. Namur.	Latin. Latin. M. Namur.	Latin. Latin. M. Namur.	Latin. Latin. M. Namur.	Latin. Latin. M. Namur.
9 10	Französisch. Français. M. Namur.	Französisch. Français. M. Namur.	Französisch. Français. M. Namur.	Französisch. Français. M. Namur.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.
10 11	Geographie. Géographie. M. Clomes.	Botanik. Botanique. M. Moris.	Mathematik. Mathématiques. M. Michaëlis.	Geschichte. Histoire. M. Clomes.	Geschichte. Histoire. M. Clomes.
11 12	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Calligraphie. Calligraphie. M. Alesch.	Calligraphie. Calligraphie. M. Alesch.	Mathematik. Mathématiques. M. Michaëlis.
2 3	Mathematik. Mathématiques. M. Michaëlis.	Religion. Religion. M. Wies.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Deutsch. Allemand. M. Clauseuer.	Botanik. Botanique. M. Moris.
3 4	Religion. Religion. M. Wies.	Mathematik. Mathématiques. M. Michaëlis.	Geographie. Géographie. M. Clomes.	Mathematik. Mathématiques. M. Michaëlis.	Französisch. Français. M. Namur.

Stunden. HEURES.	Montag. LUNDI.	Dienstag. MARDI.	Mittwoch. MERCREDI.	Freitag. VENDREDI.	Samstag. SAMEDI.
VI. CLASSE.					
8 9	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>
9 10	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Deutsch. Allemand. M. <i>Stammer.</i>	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Französisch. Français. M. <i>Wolff.</i>	Naturgeschichte. Histoire naturelle. M. <i>Van Kerckhoff.</i>
10 11	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Französisch. Français. M. <i>Wolff.</i>	Deutsch. Allemand. M. <i>Stammer.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Deutsch. Allemand. M. <i>Stammer.</i>
11 12	Geographie. Géographie. M. <i>Paquet.</i>	Geschichte. Histoire. M. <i>Paquet.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Naturgeschichte. Histoire naturelle. M. <i>Van Kerckhoff.</i>	Griechisch. Grec. M. <i>Namur.</i>
2 3	Religion. Religion. M. <i>Wies.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Religion. Religion. M. <i>Wies.</i>	Griechisch. Grec. M. <i>Namur.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>
3 4	Griechisch. Grec. M. <i>Namur.</i>	Latein. Latin. M. <i>Wolff.</i>	Griechisch. Grec. M. <i>Namur.</i>	Geschichte. Histoire. M. <i>Paquet.</i>	Französisch. Français. M. <i>Wolff.</i>
V. CLASSE.					
8 9	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Geschichte. Histoire. M. <i>Paquet.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>
9 10	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Französisch. Français. M. <i>Clomes.</i>	Französisch. Français. M. <i>Clomes.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>
10 11	Geschichte. Histoire. M. <i>Paquet.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Naturgeschichte. Histoire naturelle. M. <i>Van Kerckhoff.</i>	Griechisch. Grec. M. <i>Wolff.</i>
11 12	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Religion. Religion. M. <i>Wies.</i>	Latein. Latin. M. <i>Clomes.</i>	Deutsch. Allemand. M. <i>Stammer.</i>	1. Halbj. Geographie. 1. Sem. Géographie. 2. Halbj. Vaterl. Gesch. 2. Sem. Hist. du pays. M. <i>Paquet.</i>
2 3	Griechisch. Grec. M. <i>Wolff.</i>	Griechisch. Grec. M. <i>Wolff.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>	Religion. Religion. M. <i>Wies.</i>	Französisch. Français. M. <i>Clomes.</i>
3 4	Deutsch. Allemand. M. <i>Stammer.</i>	Naturgeschichte. Histoire naturelle. M. <i>Van Kerckhoff.</i>	Deutsch. Allemand. M. <i>Stammer.</i>	Griechisch. Grec. M. <i>Wolff.</i>	Mathematif. Mathématiques. M. <i>Michaëlis.</i>

Stunden. HEURES.	Montag. LUNDI.	Dienstag. MARDI.	Mittwoch. MERCREDI.	Freitag. VENDREDI.	Samstag. SAMEDI.
IV. CLASSE.					
8 9	Physik. Physique. M. Van Kerckhoff.	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.
9 10	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.	Latein. Latin. M. Joachim.
10 11	Griechisch. Grec. M. Wolf.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Wolf.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.
11 12	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Physik. Physique. M. Van Kerckhoff.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.
2 3	Latein. Latin. M. Joachim.	Mathematisches. Mathématiques. M. Bodson.	Französisch. Français. M. Joachim.	Französisch. Français. M. Joachim.	Französisch. Français. M. Joachim.
3 4	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Religion. Religion. M. Wies.	Mathematisches. Mathématiques. M. Bodson.	Mathematisches. Mathématiques. M. Bodson.
III. CLASSE.					
8 9	Latein. Latin. M. Barreau.	Physik. Physique. M. Van Kerckhoff.	Latein. Latin. M. Barreau.	Latein. Latin. M. Barreau.	Latein. Latin. M. Barreau.
9 10	Physik. Physique. M. Van Kerckhoff.	Französisch. Français. M. Paquet.	Mathematisches. Mathématiques. M. Bodson.	Mathematisches. Mathématiques. M. Bodson.	Mathematisches. Mathématiques. M. Bodson.
10 11	Religion. Religion. M. Wies.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Latein. Latin. M. Clausener.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.
11 12	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.
2 3	Latein. Latin. M. Clausener.	Latein. Latin. M. Joachim.	Französisch. Français. M. Barreau.	Französisch. Français. M. Barreau.	Latein. Latin. M. Clausener.
3 4	Latein. Latin. M. Joachim.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Latein. Latin. M. Clausener.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.

Stunden. HEURES.	Montag. LUNDI.	Dienstag. MARDI.	Mittwoch. MERCREDI.	Freitag. VENDREDI.	Samstag. SAMEDI.
II. CLASSE.					
8 9	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.
9 10	Latin. Latin. M. Barreau.	Latin. Latin. M. Barreau.	Latin. Latin. M. Barreau.	Latin. Latin. M. Barreau.	Französisch. Français. M. Barreau.
10 11	Latin. Latin. M. Muller.	Latin. Latin. M. Muller.	Französisch. Français. M. Barreau.	Latin. Latin. M. Muller.	Latin. Latin. M. Muller.
11 12	Französisch. Français. M. Barreau.	Deutsch. Allemand. M. Stammer.	Latin. Latin. M. Muller.	Religion. Religion. M. Wies.	Latin. Latin. M. Muller.
2 3	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.
3 4	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.
I. CLASSE.					
8 9	Psychol. od. Mor. Psychol. ou morale. M. Engling.	Encycl. d. Wissen. Encycl. des sciences. M. Engling.	Geschich. d. Philos. Hist. de la philos. M. Engling.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	Encycl. d. Wissen. Encycl. des sciences. M. Engling.
9 10	Latin. Latin. M. Muller.	Latin. Latin. M. Muller.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.	Erklärung deutscher Classiker. Explicat. d'auteurs classiques allemands. M. Stammer.	Geschichte. Histoire. M. Paquet.
10 11	Deutsche Literatur. Littérat. allemande. M. Stammer.	Metaphisik. Esthétique. M. Stammer.	Latin. Latin. M. Muller.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Latin. Latin. M. Barreau.
11 12	Astronomie. Astronomie. M. Bodson.	Französisch. Français. M. Barreau.	Astronomie. Astronomie. M. Bodson.	Latin. Latin. M. Muller.	Religion. Religion. M. Wies.
2 3	Latin. Latin. M. Barreau.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.	1. Halbj. Griech. Antiq. 1. Sem. Antiq. grecq. M. Bourgraff. 2. Halbj. Röm. Antiq. 2. Sem. Antiq. rom. M. Paquet.	1. Halbj. Griech. Antiq. 1. Sem. Antiq. grecq. M. Bourgraff. 2. Halbj. Röm. Antiq. 2. Sem. Antiq. rom. M. Paquet.	Griechisch. Grec. M. Bourgraff.
3 4	Französisch. Français. M. Barreau.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Mathematif. Mathématiques. M. Bodson.	Logik. Moral. Logique. Morale. M. Engling.	Geschich. d. Philos. Hist. de la philos. M. Engling.

Wöchentliche Vertheilung der Lehrstunden für die Realisten.

DISTRIBUTION DES HEURES DE LEÇONS POUR LES ÉLÈVES DU COURS INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Stunden. Heures.	Montag. Lundi.	Dienstag. Mardi.	Mittwoch. Mercredi.	Freitag. Vendredi.	Samstag. Samedi.
IV. CLASSE.					
8 9	Physik. † Physique. M. van Kerckhoff.	"	"	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.
9 10	Holländ. Spr. F. Langue hollandaise. M. Paquet.	"	Geometrie. * Géométrie. M. Michaëlis.	Geometrie. * Géométrie. M. Michaëlis.	Buchhaltung. * Tenue des livres. M. Alesch.
10 11	Linearzeichnen. F. Dessin linéaire. M. Frésez.	Linearzeichnen. F. Dessin linéaire. M. Frésez.	Linearzeichnen. F. Dessin linéaire. M. Frésez.	Linearzeichnen. F. Dessin linéaire. M. Frésez.	Linearzeichnen. F. Dessin linéaire. M. Frésez.
11 12	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Physik. † Physique. M. van Kerckhoff.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.
2 3	Buchhaltung. † Tenue des livres. M. Alesch.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Französische Spr. † Langue française. M. Joachim.	Französische Spr. † Langue française. M. Joachim.	Französische Spr. † Langue française. M. Joachim.
3 4	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Religion. Religion. M. Wies.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.
III. CLASSE.					
8 9	Buchhaltung. * Tenue des livres. M. Alesch.	Physik. † Physique. M. van Kerckhoff.	"	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.	Englische Spr. † Langue anglaise. M. Clausener.
9 10	Physik. † Physique. M. van Kerckhoff.	Französische Spr. † Langue française. M. Paquet.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.
10 11	Religion. Religion. M. Wies.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Holländ. Spr. † Langue hollandaise. M. Paquet.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.
11 12	Zeichnen. F. Dessin. M. Frésez.	Zeichnen. F. Dessin. M. Frésez.	Zeichnen. F. Dessin. M. Frésez.	Zeichnen. † Dessin. M. Frésez.	Zeichnen. F. Dessin. M. Frésez.
2 3	"	Buchhaltung. * Tenue des livres. M. Alesch.	Französische Spr. † Langue française. M. Barreau.	Französische Spr. † Langue Française. M. Barreau.	"
3 4	Darstellende Geom. * Géom. descriptive. M. Michaëlis.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Darstellende Geom. * Géom. descriptive. M. Michaëlis.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.
II. CLASSE.					
8 9	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.
9 10	"	"	"	Holländische Spr. * Langue hollandaise. M. Paquet.	Französische Spr. † Langue française. M. Barreau.
10 11	Hand- und Linearz. Dessin linéaire et fig. M. Frésez.	Hand- u. Linearz. F. Dessin linéaire et fig. M. Frésez.	Hand- u. Linearz. F. Dessin linéaire et fig. M. Frésez.	Hand- u. Linearz. F. Dessin linéaire et fig. M. Frésez.	Hand- u. Linearz. F. Dessin linéaire et fig. M. Frésez.
11 12	Französische Spr. † Langue française. M. Barreau.	Deutsche Spr. † Langue allemande. M. Stammer.	Angew. Mechanik. * Mécanique appliq. M. van Kerckhoff.	Religion. Religion. M. Wies.	Angew. Mechanik. * Mécanique appliq. M. van Kerckhoff.
2 3	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Mathematik. † Mathématiques. M. Bodson.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.
3 4	"	"	"	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.
4 5	Chemie. Chimie. M. van Kerckhoff.	Chemie. * Chimie. M. van Kerckhoff.	Chemie. * Chimie. M. van Kerckhoff.	Chemie. * Chimie. M. van Kerckhoff.	"

Stunden. Heures.	Montag. Lundi,	Dienstag. Mardi,	Mittwoch. Mercredi,	Freitag. Vendredi.	Samstag. Samedi.
I. CLASSE.					
8 9	Psychol. od. Moral. Psychol. ou morale. M. Engling.	Encyclop. d. Wiss. Encyc. des sciences. M. Engling.	Gesch. der Philos. F. Hist. de la philos. M. Engling.	"	Encyclop. der Wiss. Encl. des sciences. M. Engling.
9 10	Diff. u. integ. Rech. Calcul diff. et integr. M. Bodson.	Diff. u. integ. Rech. Calcul diff. et integr. M. Bodson.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.	Grsl. deutsch. Class. Expl d'aut. cl. allem. M. Stammer.	Geschichte. † Histoire. M. Paquet.
10 11	Deutsche Liter. † Littérature allem. M. Stammer.	Aesthetik. † F Esthétique. M. Stammer.	"	Mathematisf. † Mathématiques. M. Bodson.	"
11 12	Astronomie. † F Astronomie. M. Bodson.	Französische Spr. † Langue française M. Barreau.	Astronomie. † F Astronomie, M. Bodson.	"	Religion. † Religion. M. Wies.
2 3	"	"	Griech. u. röm. Alt. Ant. gr. et rom. † F 1 Bourgraff, 2 Paquet	Griech. u. röm. Alt. Ant. gr. et rom. † F 1 Bourgraff, 2 Paquet	"
3 4	Französische Spr. † Langue française. M. Barreau.	Mathematisf. † Mathématiques. M. Bodson.	Mathematisf. † Mathématiques. M. Bodson.	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.	Englische Spr. * Langue anglaise. M. Clausener.
4 6	Chemie. * Chimie. M. van Kerckhoff.	Chemie. * Chimie (cours prat.) M. van Kerckhoff.	Chemie. * Chimie. M. van Kerckhoff.	Chemie. * Chimie (cours prat.) M. van Kerckhoff.	"

Erklärung der Abkürzungen.

† bedeutet eine mit den Gymnasiasten gemeinschaftliche Lehrstunde.

* Specailcursus der Realisten, für die Gymnasiasten nicht verbindlich.

F (Facultativ) nicht verbindliche Lehrstunden.

EXPLICATION DES SIGNES ABRÉVIATIFS.

† désigne les heures de leçons communes aux élèves des deux catégories.

* Les cours spéciaux obligat. pour les élèves du cours industriel, mais non obligatoires pour ceux du gymnase.

F Les leçons facultatives.

Namen der G. G. Klassenlehrer für's folgende Schuljahr.

Noms de M. M. les Régens de classe pour l'année scolaire suivante.

- I. Kl. Hr. Paquet.
- II. Kl. Hr. Bodson.
- III. Kl. Hr. Bourgraff.
- IV. Kl. Hr. Joachim.
- V. Kl. Hr. Clomes.
- VI. Kl. Hr. Wolff.
- VII. Kl. Hr. Namur.
- VIII. Kl. Hr. Wies.

- I. Cl. M^r PAQUET.
- II. Cl. M^r BODSON.
- III. Cl. M^r BOURGGRAFF.
- IV. Cl. M^r JOACHIM.
- V. Cl. M^r CLOMES.
- VI. Cl. M^r WOLFF.
- VII. Cl. M^r NAMUR.
- VIII. Cl. M^r WIES.

